

FRANCE ET CANADA

Le banquet offert par M. Pichon, ministre des affaires étrangères aux représentants de notre pays

MAROC ET DOMINION
L'hon. M. Brodeur crée une excellente impression.—A propos des relations commerciales entre la France et le Canada

(De notre correspondant spécial)
Paris, 24 août. — Un événement qui a fait beaucoup de bruit...

Dans un grand banquet offert à nos ministres, M. Pichon a voulu affirmer que la France s'embarque quelquefois dans des aventures...

Notre pays, plus vaste, plus riche, et aussi peuplé que le Maroc, offre un champ d'expérience autrement intéressant...

L'hon. M. Brodeur, dans un discours rempli de bon sens et de solides arguments, a fait un exposé de la situation, et c'est ainsi, l'imagine-t-on, que doit parler le représentant d'un peuple sérieux...

Vers la fin du dîner, dont le menu avait été composé avec soin, toutes les figures rayonnaient de contentement, et si le traité avait pu se conclure séance tenante, je crois qu'il n'y aurait eu qu'une voix pour le signer...

La fête se donnait à Bellevue, à quelques lieues de Paris, sur les bords de la Seine, dans un site tout à fait champêtre et bien fait pour faire oublier les côtés arides de la politique...

Les Canadiens qui assistaient à ce banquet étaient peu nombreux, mais ils se faisaient remarquer par leur intérêt et leur compréhension pour nous autres simples mortels.

Après des cordiales poignées de mains et des promesses de se revoir bientôt, chacun regagna ses pénates, le cœur content.

LE KAISER PACIFICATEUR
Berlin, 1er. — L'empereur Guillaume parlant hier, à Mecklenbourg, Westphalie, à l'occasion du deux-centième anniversaire de l'annexion du comté de Mecklenbourg à la Prusse...

Roosevelt ne veut pas intervenir
Oyster Bay, 1. — On déclare officiellement aujourd'hui que le président Roosevelt ne veut aucunement intervenir dans la grève des télégraphistes.

ENTENTE ANGLORUSSE

Le document a été signé à Saint-Petersbourg, samedi mais n'a pas encore été rendu public

CE QU'IL CONTIENT
Chacune des deux puissances définit sa sphère d'action: la Grande-Bretagne prend le nord de la Perse, et la Russie le sud

St-Petersbourg, 1. — La convention anglo-russe a été signée hier après-midi. Elle règle les intérêts respectifs des deux puissances dans le Tibet, l'Afghanistan et la Perse.

Bien que le ministère des affaires étrangères, agissant de concert avec l'ambassade anglaise, refuse de divulguer maintenant les détails du traité, on a appris que la partie la plus importante est une clause ouvrant le nord de la Perse à l'entreprise des sujets britanniques, et le sud à celle des russes, abolissant les restrictions qui ont été mises en vigueur jusqu'ici.

Les termes de la convention ne seront pas divulgués avant qu'elle ait été communiquée aux gouvernements étrangers, mais le contenu de l'arrangement est connu depuis plusieurs mois. La convention définit particulièrement la ligne d'action que suivront la Grande-Bretagne et la Russie dans le Tibet, l'Afghanistan, et la Perse.

Les autres gouvernements qui ont des intérêts en Perse ont reçu l'assurance que la convention ne menace pas l'intégrité du pays et ne nuit en rien aux intérêts de qui que ce soit, et pour cette raison la question du chemin de fer de Bagdad est laissée aux négociations à intervenir entre les puissances, y compris l'Allemagne et la France.

Il est entendu que la convention garantit le maintien de la position du Tibet et de l'Afghanistan, chaque puissance s'engageant à ne pas chercher à acquiescer des avantages qui pourraient tourner au détriment de l'autre.

BRYAN ET LA PRÉSIDENTIE
Ses amis disent qu'il ne peut renoncer à la candidature, parce qu'il ne l'a jamais posée.

Service spécial du "Canada"
Lincoln, (Nebraska), 1er. — En l'absence de M. William J. Bryan, ses amis disent qu'il est impossible d'ajouter foi à la soi-disant nouvelle, publiée à Philadelphie, d'après laquelle il renoncerait à briguer la candidature présidentielle, en 1908.

FRANCE ET ANGLETERRE
L'entente cordiale reste l'un des points essentiels de la politique extérieure de la Grande-Bretagne.

(Service spécial du "Canada")
Londres, 1er. — Les récentes prévisions du roi Édouard n'ont éveillé en Angleterre que des commentaires courtois et honorables. Au Foreign Office comme dans les milieux parlementaires, on ne paraît pas s'en préoccuper.

Que les rapports de l'Allemagne et de l'Angleterre se soient améliorés, c'est un fait incontestable et dont la logique ne saurait nous étonner. Mais conclure que cette détente affecte d'une façon quelconque les positions acquises par la France, c'est une erreur absolue.

Le secrétaire Loeb a déclaré que les nombreux appels soi-disant adressés au président et mentionnés par les journaux, n'ont pas été reçus à Oyster Bay. De plus, le président ne juge aucunement opportun d'intervenir dans la question.

L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

Les délégués croient que la question est maintenant en bonne voie d'être réglée définitivement

LA PERCEPTION DES DETTES
La délégation américaine a préparé une nouvelle proposition réglant les cas où le recours aux armes sera permis

La Haye, 1. — L'Allemagne a refusé son refus d'accepter une liste des cas que les puissances devront s'engager à soumettre à l'arbitrage, et consent maintenant à approuver une liste limitée de cas à soumettre à l'arbitrage obligatoire. Ce changement inattendu dans l'attitude de l'Allemagne a été annoncé par le baron Von Bieberstein, chef de la délégation allemande, à la séance d'hier après-midi du comité chargé d'examiner la proposition américaine. Le baron, cependant, dit qu'il attend des instructions définitives de Berlin avant de soumettre au comité la liste des cas approuvés par les autorités allemandes. Le débat sur ce sujet a eu conséquence été ajourné au 3 septembre.

Au cours de la discussion, le comte Tornelli, chef de la délégation italienne, a annoncé son opposition à l'article présenté par la délégation américaine et déclarant que l'adhésion de celle-ci doit être subordonnée à la ratification du document par le sénat des États-Unis. Le comte a prétendu que, tandis que les autres nations seraient liées par les termes de la convention, les États-Unis pourraient toujours échapper à toute obligation par le fait que le sénat de Washington retarderait sa ratification.

M. Renault (France) défendit la proposition américaine, faisant remarquer que plusieurs autres pays sont dans la même position que les États-Unis.

L'article fut éventuellement approuvé à une forte majorité. C'est l'opinion générale des délégués que la question de l'arbitrage obligatoire est maintenant en bonne voie de règlement, et on s'attend à des résultats définitifs pas plus tard que le 3 septembre.

La proposition relative à l'établissement d'une haute cour de justice permanente et nouvelle sur le tapis depuis le 17 septembre, date à laquelle on désire rentrer en possession de la Salle des Chevaliers, où se tient la conférence de la paix, n'aurait pu être discutée si elle n'était abandonnée à cause de la jalousie qu'elle a suscitée entre les Républiques de l'Amérique du Sud. Le dernier plan est de laisser la conférence décider quels pays auront droit à des juges.

M. de Néidoff, M. Bourgeois, M. Barnaerts, le comte Tornelli et M. De Martens, le premier président de la conférence, et les autres présidents, respectivement des comités sur l'arbitrage, la guerre de terre, la guerre maritime et la convention de Genève, ont eu une longue conférence hier soir et ont résolu d'informer le ministre des affaires étrangères de Hollande qu'il sera impossible de terminer la conférence avant le 17 septembre, date à laquelle on désire rentrer en possession de la Salle des Chevaliers, où se tient la conférence de la paix, n'aurait pu être discutée si elle n'était abandonnée à cause de la jalousie qu'elle a suscitée entre les Républiques de l'Amérique du Sud.

LE CHOLÉRA EN CHINE
L'épidémie se propage et fait deux cents victimes par jour.

(Service spécial du "Canada")
Shanghai, 1. — L'épidémie de choléra qui a éclaté dans les ports du Yangtsi se propage rapidement. Environ deux cents personnes meurent chaque jour dans les rues de Wu Hui et Kiu Kiang, villes situées dans les provinces de Ngan Hwei et de Kiang Si.

COUVENT DÉTRUIT
Breslau, (Silésie), 1. — Le couvent des Ursulines a été détruit par un incendie. La mère supérieure a été blessée, mais toutes les sœurs et leurs deux cents pensionnaires ont réussi à échapper aux flammes.

Il est de plus entendu que l'arbitrage d'un différend, en ce qui concerne la procédure, devra être conforme à la section trois de la convention pour la pacification des conflits internationaux adoptée à La Haye, et devra déterminer la justice et le montant de la dette ainsi que le temps à la méthode de paiement.

PECHERIES DE LA FRANCE AU MAROC

Les négociations entre la Grande-Bretagne et les États-Unis sont retardées

LA GRANDE OBJECTION
Sir Robert Bond refuse d'admettre qu'une loi coloniale doive céder le pas à un article de traité

Washington, 1er. — Les dépêches reçues au département d'Etat de Londres, où l'ambassadeur Reid conduit directement avec le ministère des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, les négociations en vue du règlement de la question des pêcheries de Terre-Neuve, indiquent que le principal obstacle à une entente complète, est l'opposition du premier ministre de Terre-Neuve, Sir Robert Bond, au renouvellement du patagebot du mode vivendi de la saison dernière qui légalise l'engagement de pêcheurs terreneuviens comme membres des équipages des navires de pêche américains.

Un certain nombre de propositions ont été faites par Terre-Neuve, mais en attendant un arrangement sur un mode vivendi, sous une autre forme, il est entendu qu'il y aura trêve aux termes de laquelle les pêcheurs américains continueront à exercer leur métier sur les côtes de Terre-Neuve.

Saint-Jean (Terre-Neuve), 1er. — Le cabinet de Terre-Neuve s'est réuni hier, pour prendre en considération des dépêches reçues du secrétaire d'Etat pour les colonies, relatives au mode vivendi entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, pour la prochaine saison de pêche sur la côte-ouest de l'île. On dit que les Américains ont consenti à laisser la «che le dimanche et à se servir de filets à bourse dans les eaux terreneuviennes. Ils insistent cependant, sur le droit d'engager des pêcheurs coloniaux en dehors de la limite de trois milles. Le cabinet colonial combat cette prétention et réclame le droit de mettre en vigueur les lois coloniales, qui exigent que les citoyens de la colonie obtiennent un permis avant de pouvoir être employés à bord de navires étrangers, dans les eaux coloniales. On croit possible qu'une entente pour la saison soit conclue d'ici quelques jours. Le principe du différend sera réglé par le tribunal de La Haye.

LE CHOLÉRA EN CHINE
L'épidémie se propage et fait deux cents victimes par jour.

(Service spécial du "Canada")
Shanghai, 1. — L'épidémie de choléra qui a éclaté dans les ports du Yangtsi se propage rapidement. Environ deux cents personnes meurent chaque jour dans les rues de Wu Hui et Kiu Kiang, villes situées dans les provinces de Ngan Hwei et de Kiang Si.

COUVENT DÉTRUIT
Breslau, (Silésie), 1. — Le couvent des Ursulines a été détruit par un incendie. La mère supérieure a été blessée, mais toutes les sœurs et leurs deux cents pensionnaires ont réussi à échapper aux flammes.

Il est de plus entendu que l'arbitrage d'un différend, en ce qui concerne la procédure, devra être conforme à la section trois de la convention pour la pacification des conflits internationaux adoptée à La Haye, et devra déterminer la justice et le montant de la dette ainsi que le temps à la méthode de paiement.

LA GRANDE OBJECTION
Sir Robert Bond refuse d'admettre qu'une loi coloniale doive céder le pas à un article de traité

Le vice-amiral Phlibert, dans une dépêche en date du 30 août, rapporte que le calme règne dans les villes de la côte. Il dit aussi que les Maures autour de Casablanca sont au nombre de six mille. Le département de la guerre va envoyer deux ballons à Casablanca.

Madrid, 1. — "L'Epoca" publie un article inspiré condamnant les journaux qui pressent l'Espagne de se retirer de la campagne marocaine en alléguant que l'insuffisance de ses forces navales et militaires ne lui permet pas de jouer un rôle égal à celui de la France. "L'Epoca" fait remarquer que même le détroitement du sultan ne relèverait pas l'Espagne de ses obligations envers le Maroc.

Paris, 1. — "L'Echo de Paris" déclare que le roi de Grèce a proposé à l'amiral Fournier d'entrer à son service pour réorganiser la marine grecque. Il est entendu que l'amiral va accepter la proposition.

Paris, 1. — Une dépêche de Tanger adressée au "Matin" mande que la situation devient plus alarmante au Maroc. Les légations étrangères ont désigné ces lieux de refuge pour les Européens en cas de danger. Des bandes d'assassins font leur apparition dans la ville et dans les environs.

INCENDIE DESASTREUX
Amherst, N.E., 1er. — Un incendie désastreux a causé des dommages considérables hier. La compagnie des bâtiments maritimes perd environ \$30,000, couvertes par une assurance d'embarquement \$10,000.

LA FRANCE AU MAROC

Le gouvernement français commence à croire qu'il s'est mis une véritable guerre sur les bras

MOULAI HAFIG
Il dit que s'il ne peut s'entendre avec les Français, il prendra le commandement des tribus marocaines

Rambouillet (France), 1. — Les membres du cabinet se sont réunis au château hier et ont longuement discuté la question marocaine avec le président Fallières. La bataille désespérée entre les troupes françaises et les Maures près de Casablanca, le 28 août, au cours de laquelle les incursions fanatiques ont démonté leur habileté et leur bravoure, est regardée comme indiquant que la situation est décidément plus grave, allant probablement au point d'indiquer que la France a une véritable guerre sur les bras. La probabilité d'une longue campagne au Maroc signifie aussi une dépense énorme.

Paris, 1. — Le gouvernement français a télégraphié hier au général Drude, l'autorisant à poursuivre une campagne vigoureuse contre les tribus guerrières de la région de Casablanca, et lui permettant spécifiquement de faire une marche de deux jours dans l'intérieur. Il lui est enjoint, cependant, de ne faire aucune expédition. Le plan du gouvernement est de donner au général Drude assez de liberté pour mettre fin à la situation d'une manière décisive en puisant une fois pour toutes les auteurs du massacre des Européens à Casablanca aussi bien que les tribus qui l'ont attaqué.

Le vice-amiral Phlibert, dans une dépêche en date du 30 août, rapporte que le calme règne dans les villes de la côte. Il dit aussi que les Maures autour de Casablanca sont au nombre de six mille. Le département de la guerre va envoyer deux ballons à Casablanca.

Madrid, 1. — "L'Epoca" publie un article inspiré condamnant les journaux qui pressent l'Espagne de se retirer de la campagne marocaine en alléguant que l'insuffisance de ses forces navales et militaires ne lui permet pas de jouer un rôle égal à celui de la France. "L'Epoca" fait remarquer que même le détroitement du sultan ne relèverait pas l'Espagne de ses obligations envers le Maroc.

Paris, 1. — "L'Echo de Paris" déclare que le roi de Grèce a proposé à l'amiral Fournier d'entrer à son service pour réorganiser la marine grecque. Il est entendu que l'amiral va accepter la proposition.

Paris, 1. — Une dépêche de Tanger adressée au "Matin" mande que la situation devient plus alarmante au Maroc. Les légations étrangères ont désigné ces lieux de refuge pour les Européens en cas de danger. Des bandes d'assassins font leur apparition dans la ville et dans les environs.

Paris, 1. — Le correspondant du "Matin" à Casablanca dit que l'attaque de mercredi était évidemment dirigée par quelqu'un qui est parfaitement au courant des méthodes modernes de faire la guerre. Le correspondant ajoute que les Arabes ont fait une charge splendide, interrompue seulement par les obus du "Gloire".

Les correspondants de journaux ont failli être faits prisonniers. L'un d'eux a eu sa mule tuée sous lui. Le correspondant du "Matin" ajoute qu'un Arabe est arrivé à Casablanca porteur d'une lettre de Moulay Hafig dans laquelle il demande aux tribus de ne plus attaquer les Français, disant qu'il espérait arriver vendredi à Casablanca, où, dit-il, "je conférerai avec les Français, et s'il en résulte du bien, ce sera pour tous; dans le cas contraire, j'unirai mes forces aux vôtres et vous conduirai au combat."

Le journal déclare que "les troupes et la flotte françaises se sont couvertes de gloire et ont donné une preuve éclatante de l'impuissance de la propagande anti-militariste."

Commentant la situation générale, le "Nouvel Temps" se refuse à comprendre pourquoi la France tient tellement compte de la possibilité d'une immixtion allemande, puisque "l'entente anglo-hispano-française assure à la république sa pleine liberté d'action au Maroc."

INCENDIE DESASTREUX
Amherst, N.E., 1er. — Un incendie désastreux a causé des dommages considérables hier. La compagnie des bâtiments maritimes perd environ \$30,000, couvertes par une assurance d'embarquement \$10,000.

LES VOIES URINAIRES
EAU DE VICHY
Importée de France. Recommandée dans le traitement des affections du Foie, de l'Estomac, des Reins et de l'Intestin, Diabète, Goutte, Rhumatisme, Gravelle, Albuminurie, Dyspepsie. Elle ne constitue pas un médicament, mais agit comme un véritable remède incomparable pour couper le lait.

LES CELEBRES PIANOS PRATTE
Achetés et Recommandés par:
PROF. J. D. DUSSAULT, Organiste de l'Eglise Notre-Dame.
PROF. J. A. FOWLER, Organiste de l'Eglise St-Patrice.
PROF. G. COUTURE, Maître de chapelle de la Cathédrale.
PROF. A. CONTANT, Organiste de l'Eglise St-Jean-Baptiste.
PROF. A. LETONDAL, Organiste du Gesù.
PROF. R. O. PELLETIER, Organiste de la Cathédrale, etc.
The Leach Piano Co. LIMITED
560 RUE STE-CATHERINE OUEST
PRES DRUMMOND

Otis-Fensom Elevator Co. LIMITED
Manufacturiers des Ascenseurs "Otis-Standard"
Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main
BUREAU PRINCIPAL: BUREAU DE MONTREAL
Edifice Confederation Life 423 Rue St-Jacques
TORONTO, ONT. MONTREAL, QUE.
64-1-m-e-n

GRATTOIRS
GRATTOIRS A ROUES ET A TRACTION EN ASSORTIMENT DE TOUTES LES CAPACITES. — TRES BAS PRIX
Ecrivez-nous de suite
F. H. Hopkins & Co., Successeur de feu JAR. COOPER
Téléphones Main 3470-3421
New Imperial Bank Building
5-p-7-1-n

IMPORTATEURS et Vendeurs généraux de Planches pour Chaudières, Réservoirs et Ponts, Feuilles d'Acier et Feuilles de Fer, Tuyaux pour Chaudières, Tuyaux pour Gaz et Vapeur, Poutrelles de Fer en U, en T et Cornières. Un assortiment considérable arrive à Montréal.
JAS. W. PYKE & CIE., Marchands de Fer et d'Acier, EDIFICE "SOVEREIGN BANK," - MONTREAL
5-1-99-n

ENTREPRENEURS
Assortiment Complet dans toutes les Lignes y Compris:
Malaxeurs à Concret
Grues de Chargement
Maringots (Derricks)
Cable Mécanique
Broyettes
Grattoirs
Charrues
Rails Vls
Chars à Bascules
Locomotives
Pelles à Vapeur
Concasseurs
Perforateurs
Accessoires pour Bâlage
Baquets à Déchargement
Pics
Pelles
MUSSENS LIMITED
299 Rue St-Jacques
128-1-99-n

The Sovereign Bank of Canada
Montreal Office: 232-233 rue St-Jacques
Transactions générales d'affaires de banques.
Dép't. d'Epargnes
Intérêt trimestriel payé au taux courant
A. H. B. MACKENZIE, Gérant
Secours: 758 rue St-Catherine Ouest. (Coin Guy)
W. A. GRABETT, Gérant. 81-1-p-w-1-n

ECHOS

L'AGRICULTURE

Ceux d'entre vous qui lisent la presse oppositionniste pour- raient-ils y trouver un mot de louange à l'adresse de l'hon. M. Fisher, qui a tant fait pour la classe agricole? Si votre beurre et votre fromage se ven- dent si avantageusement sur les marchés étrangers, ne le devez-vous pas un peu, beau- coup, à l'hon. M. Fisher, qui s'est appliqué à améliorer et à développer le système des ré- frigérants et sur les envois de chemins de fer et sur les navires océaniques, véritables glaciers roulantes et flottan- tes qui, sans égard à la dis- tance, trouvent aux produits périssables un marché perma- nent et un prix rémunérateur sur les points les plus éloignés du globe? (L'hon. M. Lemieux, à Ni- collet.)

LE CHARBON DANS L'OUEST

Pas de disette à craindre

La leçon de l'année dernière a pro- fité à nos compatriotes eux- mêmes. Ils n'ont plus à craindre de disette de combustible cet hiver.

Les chemins de fer ont fait des ap- provisionnements considérables de charbon dans les principaux centres des nouvelles provinces. Les mar- chands ont fait de fortes réserves de stock. Il y aura, dit-on, 1,600,000 de tonnes entreposées à Fort William et Fort Arthur à la clôture de la naviga- tion, ce qui est considéré comme amplement suffisant pour les besoins de Manitoba et du Nouvel Ontario.

On calcule que la province de Sas- katchewan a besoin de 300,000 ton- nes par année, y compris ce que con- somment les chemins de fer. Elle tire son charbon presque exclusivement de l'Alberta Sud: Bankhead, Lethbridge, Tabor, etc. Il y a des mines de li- gnite au sud de la province de Sas- katchewan qui sont encore peu ex- ploitées, et aussi dans l'Alberta; Ed- monton en expédie beaucoup de ses mines vers le nord.

En somme, avec les provisions de charbon d'Alberta, et celles de char- bon de l'est, on est à peu près cer- tain de ne pas manquer de combus- tible, même en cas de nouvelle grève des mineurs ou d'engorgement de trafic sur les chemins de fer.

FORMELLEMENT DEFENDU

Au cours d'une conférence donnée récemment aux curés du diocèse de Montréal, réunis en retraite, Sa Grandeur Mgr Bruchési, pour des rai- sons graves, a formellement défendu aux membres de son clergé d'acheter des actions de la compagnie du "Na- tionalist" que M. Bourassa voulait, il y a quelque temps rendre quoti- dien.

D'ailleurs, on nous informe que le député de Labelle ne poursuit plus l'exécution de son projet. La "Pa- trie" y suppléerait.

LE PONT DE QUÉBEC

Il est admis aujourd'hui de toute part que l'écroulement du pont de Québec est dû au fait qu'un train trop chargé d'acier et de pièces mé- caniques s'est avancé trop loin sur la partie qui n'avait aucun support, à quatre cents pieds au-dessus du niveau du fleuve.

Il semble aussi n'y avoir aucun doute que la compagnie Phoenix, qui construisait le pont, est responsable des pertes.



LES LIBÉRAUX D'ONTARIO

La troisième assemblée annuelle de l'Association Générale de Réforme d'Ontario, aura lieu mercredi, le 4 courant, à 10 heures a.m., à Toron- to, dans le Temple Building.

FAITS INTERESSANTS CONCERNANT LE CANADA

Le Canada est vieux de 40 ans, si on le fait partir de la Confédération, en 1867.

Le Canada est vieux de 148 ans, si on le fait partir du temps de sa ces- sion à l'Anglais, en 1759.

Le Canada est vieux de 372 ans, si on le fait partir du premier voyage de Cartier, en 1535.

Québec est vieux de 299 ans; Mon- réal, 265; Halifax, 159; Toronto, 114; Victoria, 62; Vancouver, 25; Winnipeg, 37.

La Compagnie de la Baie d'Hudson date de 1667.

Le Canada est à la tête des 48 colonies de l'empire britannique.

Le Canada a plus de 700 législa- teurs, fédéraux et provinciaux.

Le Canada a eu 114 gouverneurs-généraux, 1534-1906.

Le Canada a le plus grand champ de blé en bloc du monde entier, 900 milles par 300 milles.

Le Canada a le plus grand moulin à farine du monde, le moulin Ogilvie, à Montréal, avec une capacité de 4,400 quarts par 24 heures.

Le Canada a le plus grand élevateur à grain du monde, à Port Arthur, ca- pacité, 7 millions de boisseaux, et le Grand-Tronc en battit un d'une ca- pacité de 13 millions, à Fort William.

La première église du Canada fut bâtie en 1608 à Port Royal.

Le premier évêque du Canada fut Mgr Laval, en 1659.

Le premier cardinal canadien fut Mgr Taschereau, de Québec.

La première banque fut la Banque de Montréal, en 1817.

Le premier chemin de fer fut celui de Laprairie à St-Jean, près de Mon- réal, en 1843.

Le premier navire canadien à va- per à travers l'Atlantique fut le Royal William, de Québec, en 1833.

Le premier train du Pacifique Cana- dien à traverser le pays jusqu'à l'Océan Pacifique fut le 17 juillet 1886.

—(De la "Tribune" de Woonso- ket.)

THERMOMETRES

Sait-on que presque tous les pays ont inventé un modèle de thermomètre, mais qu'il n'y en a pas un seul qui fasse usage du thermomètre de sa nationalité? Quels sont les thermo- mètres les plus employés? Ceux de Celsius, de Réaumur et Fahrenheit. Eh bien, la France se sert exclusi- vement du thermomètre du Suédois Celsius. L'Allemagne et la Russie ont adopté le thermomètre du Français Réaumur. L'Angleterre fait usage, couramment, du thermomètre Fahrenheit. L'Allemagne, et la Suède du thermomètre de l'Allemand Leslie.

N'est-ce pas curieux?

Advertisement for Edmond HARDY, 1688 rue Notre-Dame, 28 rue Notre-Da 10 Ouest, MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

AU TEMIS-CAMINGUE

Intéressantes découvertes de gise- ments aurifères dans la région de l'Opasatica. — Plusieurs compa- gnies importantes à l'œuvre.

Ville-Marie, 31.—Les capitalistes et les prospecteurs ont actuellement les yeux sur la région du Temiscamingue québécois, et particulièrement sur les terrains miniers de l'Opasatica.

Des centaines de mille piastres sont actuellement placées dans des compa- gnies importantes, et un grand nombre de prospecteurs sont à fouiller le Temiscamingue, pour y chercher particulièrement l'or et le cuivre.

En certains endroits, depuis quel- ques temps, on lave l'or de façon primi- tive, comme au Yukon, il y a quelques années.

Le syndicat Dinning et Eckenstein a trouvé des indications de cuivre sur ses propriétés. Les mines Ollier ont déjà la réputation.

On a trouvé de l'or dans les ter- rains de la "Northern Gold Field Co."

La "Gold Belt Mining and Develop- ment Co." a, depuis trois mois, une dizaine de prospecteurs qui ont fait des découvertes extrêmement impor- tantes.

On a trouvé du quartz aurifère très riche et des veines de cuivre, dans les propriétés de cette compagnie.

L'on sait que c'est notre compatriote le Dr Chevrier, d'Ottawa, qui est le président de la "Gold Belt Mining and Development Co."

L'Opasatica Mining Co., a aussi des prospecteurs depuis le printemps, sur ces terrains, et on rapporte qu'ils ont découvert, eux aussi, des gisements d'or et de cuivre.

Le Dr P. N. Walsh, nous informe-t-on, a aussi, de bonnes propriétés, dans les régions du Lac Agouévekan. Il y a aussi plusieurs autres compa- gnies et capitalistes, qui ont des in- térêts dans les mêmes régions.

L'on estime, dans le monde des mi- neurs, que d'ici à un an, il y aura un "boom" exceptionnel dans notre Té- miscamingue québécois.

L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

Les travaux sont terminés. — Une requête relative à l'entrée gra- tuite au parc des automobiles durant l'exposition.

Sherbrooke, 1.—Les travaux de l'ex- position sont entièrement terminés. Il y a un nombre d'entrées dans toutes les lignes.

Une requête a été présentée au Dr Pelletier, le distingué député de Sherbrooke, par le bureau de l'Ex- position Fédérale et Provinciale en vue de demander au gouvernement, en fa- veur des automobilistes américains, l'abolition de la licence d'entrée au pays, pendant le temps que durera l'Exposition. Cela engagerait plus nos voisins à venir à Sherbrooke.

—Nous donnons la liste des parties de baseball qui auront lieu pendant l'Exposition: Le Sherbrooke se mesurera avec les différents clubs sui- vants: Le lundi, 2 septembre, contre les Montreal Stars; mardi, le 2 septembre, contre les Barton, Vt.; jeudi, le 5 septembre, contre les Ber- lin, N. H.; samedi, 7 septembre, contre les Capleton.

—M. Jos Sylvestre est à Sher- brooke depuis quelques jours, chez M. De Seve, de la rue Brooks.

Essayez le LONG TOM, tabac ja- ne à fumer.

LE CONTRAT DU CANAL DE TRENT

OTTAWA, 1er.—Le contrat pour la construction de la section No 5 du canal de la Vallée Trent a été donné à MM. Brown et Aylmer, de Peter- boro, qui ont déjà fait les travaux du lac Bakam, de la division du lac Sim- coe.

Leur soumission est de \$600,000 et l'on croit que ces travaux dureront deux ans. La section 5 a trois mil- les de longueur et va de Crow Bay à Campbellford.

servirons pas le roi de Prusse! J'é- crivis ma lettre tout de suite, il la mit dans sa poche.

Il fut également arrêté que j'irais de bonne heure au Grauffthai, tâcher de découvrir un endroit pour nous loger, avec nos meubles. Les trois chambres au premier du père Ykel, aubergiste de la "Compe, devaient être toujours libres depuis l'évasion pas un voyageur ne venait au pays; la place ne devait pas manquer non plus dans son écurie; j'espérais les louer à bon marché.

Quant à Merlin, il avait encore à prévenir sa mère, et nous dit qu'elle partirait pour Felsberg, où l'oncle Daniel serait bien heureux de la recevoir. Le vieux maître d'école et sa sœur avaient longtemps fait leur ménage ensemble; et seulement après son installation à la maison fo- restière du Tomenthal, Jean Merlin avait pris sa mère avec lui. La bonne vieille Margrédel n'avait donc qu'à retourner au hameau où sa petite mai- son l'attendait.

Ainsi furent prises nos dernières ré- solutions.

Jean se chargea aussi d'aller préve- nir M. Laroche de ce qui venait de se passer, et de lui dire que j'irais le voir après notre départ. Puis il l'embrassa Marie-Rose, dit encore quelques paroles d'encouragement à la grand-mère et sortit. Je l'accompa- gnai sur le seuil, en lui serrant la main. La nuit était venue, il gelait à pierre fendre, le ciel étincelait d'étoiles. Quel temps pour quitter la barque et chercher un autre asile!

En rentrant je vis le pauvre Calas venir la marmite aux pommes de terre sur la table et nos deux pots de lait caillé près du saladier, en nous regardant d'un air étonné; personne ne bougeait.

"Assieds-toi, Calas, lui dis-je, man- ge seul; personne de nous n'a faim ce soir."

Le lendemain, 1er novembre, au petit jour, je partis pour le Grauffthai. J'avais mis ma blouse, mes gros sou- liers et mon feutre. Les arbres au bord du chemin se courbaient sous le givre; de loin en loin, un meuble, une grive s'élevaient sous les broussailles blanches, poussant leur cri, comme pour me dire adieu. Depuis j'y ai ré- pété bien des fois; j'étais sur le che- min de l'exil. Georgette, qui commençait seulement et devait aller bien loin.

Vers sept heures, j'arrivai sous les grosses roches, où se cachent les plus pauvres maisonnettes du hameau; d'autres suivent à la rivière; et je



Pourquoi iriez-vous payer un droit de douane élevé pour avoir des conserves américaines DE QUALITE ORDINAIRE, lorsque pour le même prix et même meilleur marché vous pouvez obtenir de votre épicier LE MEILLEUR bœuf Canadien garanti sous tous les rapports aussi bien quant à sa pureté, qu'à sa qualité.

Il est impossible d'avoir meilleur que le BŒUF SALÉ DE CLARK ou que les autres viandes de con- serve (Clark). Ce sont les meilleures au Canada. On peut s'y fier.

Elles ne demandent aucune cuisson, sont toujours prêtes pour un repas impromptu—sans donner aucun tracas ni perte. Assurez-vous bien si votre épicier vous donne les conserves de Clark. Ce nom est une garantie de pureté et de qualité.

Autres Produits Alimentaires Garantie par le Nom de Clark

Fèves au Lard Clark. Bœuf Rôti. Timbale de Veau (Veal Loaf). Timbale de Jambon (Ham Loaf), Bœuf fumé en tranches. Langues de Bœuf. Viande en conserve (Potted Meat). Timbale de Bœuf (Beef Loaf).

WM. CLARK MFR. MONTREAL

129-1-y.

M. BOURASSA A LONGUEUIL

Ainsi que M. N. K. Laflamme, il répète en substance ce qu'il a dit aux autres assemblées.

A VALLEYFIELD

Les conservateurs ont tenu une as- semblée plutôt calme, hier. — Rien de nouveau dans les paroles de M. Borden.

Valleyfield 1er.—M. Borden, Ma- réchal, Bergeron, Plante et Sévigny, ont tenu une assemblée conservatrice, cet après-midi, dans le square Sala- berry, devant environ 1200 personnes. On calcule qu'il y avait autant de li- béraux que de conservateurs. Il y avait aussi un grand nombre de fem- mes et d'enfants. Ce fut bien calme, si calme même, que cela manquait d'intérêt. Les orateurs ont parlé du programme Borden; le chef lui-même en a parlé, et l'on a répété la kyrieelle des critiques connues et déjà dites, contre le gouvernement libéral. Il y a eu quelques maigres applaudissements et l'opinion générale ici, est qu'il en faudrait encore pas mal d'assemblées, comme celle-ci, pour émuover les électeurs. Dans le grand parc Sala- berry, cette petite poignée de specta- teurs semblait perdue et noyée.

Les orateurs ont parlé dans l'ordre suivant: M. Bergeron, M. Plante, M. Borden, M. Sévigny, M. L. T. Maréchal et de nouveau, M. Bergeron.

Quant à M. Leblanc, il n'y était pas.

M. Sévigny a hâtoisément en essayant de dire qu'il n'avait pas dit ce qu'il voulait dire, quand il déclara que la catastrophe du pont de Québec serait le tombeau de Sir Wilfrid Laurier.

Tout le monde fut sous l'impression que M. Sévigny a bien eu l'intention de dire ce qu'il a dit.

On remarquait sur l'estrade, à côté des orateurs: M. Worthington, de Sherbrooke, et Campbell Lane, de Montréal.

DEMONSTRATION A L'HON. EDW. BLAKE

Ottawa, 1er.—Plusieurs sociétés Ir- landaises se sont réunies ici, hier soir, afin de témoigner à l'hon. Ed. Blake, leur reconnaissance pour le bien qu'il a fait à la cause de l'Ir- lande.

CHAPITRE IX

Le lendemain, 1er novembre, au petit jour, je partis pour le Grauffthai. J'avais mis ma blouse, mes gros sou- liers et mon feutre. Les arbres au bord du chemin se courbaient sous le givre; de loin en loin, un meuble, une grive s'élevaient sous les broussailles blanches, poussant leur cri, comme pour me dire adieu. Depuis j'y ai ré- pété bien des fois; j'étais sur le che- min de l'exil. Georgette, qui commençait seulement et devait aller bien loin.

Vers sept heures, j'arrivai sous les grosses roches, où se cachent les plus pauvres maisonnettes du hameau; d'autres suivent à la rivière; et je

M. ADELARD LANCTOT, DEPUTE

Il a été chaleureusement accueilli par les électeurs de St-Ronert.

NOUVELLES DE SOREL

Sorel, 1er.—Le conseil de la cité de Sorel, qui veut faire un emprunt d'une centaine de mille piastres, a décidé de prendre ce argent à Sorel même, par montant de \$100 et plus sur billet, à 4 p.c.

—L'entrée des élèves au Collège du Sacré-Cœur s'est faite aujourd'hui. L'entrée au Mont St-Bernard aura lieu le 5.

—Aujourd'hui, Fête du Travail, les chantiers et usines du gouvernement, et autres, seront fermés.

—Hier, c'était le premier jour de la chasse. Le canard noir n'est pas en abondance comme les années der- nières.

—Était de passage à Sorel, la se- maine dernière, en visite chez M. le Dr Telmoisse, son neveu, M. Louis Dragon, originaire de Saint-Denis. Il demeure depuis bien des années à Kansas City, Missouri, et il fait partie du conseil de cette ville comme échevin. Il est aussi propriétaire de la "Kansas City Omnibus and Freight Transfer Co.", ainsi que de la "Union Transfer Co." M. Dragon était accompagné de son épouse et de sa fille, Mlle Louise.

—Il règne une grande activité sur le chemin de fer entre St-Lambert et Pierreville. Des centaines d'hommes travaillent à réparer la ligne d'un bout à l'autre, à remplacer les dor- mants par des neufs et les rails par de plus pesants.

De Pierreville à Nicolet, la cons- truction de la voie est aussi poussée avec activité, ce qui nous donne à espérer qu'en novembre prochain, nous aurons des convois qui circuleront jus- qu'à Nicolet et plus loin.

—Le Rév. M. Bédard, de Hartford, Conn., et le Rév. M. Papillon, de Dayville, Mass., étaient en prome- nade, ces jours derniers, chez le Rév. M. Henri Chapdelaine.

—M. J. G. Lavallée, fils de M. Da-

Le Bœuf Salé de Clark

est d'un grand secours à la ménagère économique. Chaque boîte contient d'ex- cellent bœuf canadien, parfaitement mis en conserve, sans os, tendons, graisse ou perte, quelle qu'elle soit.

Pourquoi iriez-vous payer un droit de douane élevé pour avoir des conserves américaines DE QUALITE ORDINAIRE, lorsque pour le même prix et même meilleur marché vous pouvez obtenir de votre épicier LE MEILLEUR bœuf Canadien garanti sous tous les rapports aussi bien quant à sa pureté, qu'à sa qualité.

Il est impossible d'avoir meilleur que le BŒUF SALÉ DE CLARK ou que les autres viandes de con- serve (Clark). Ce sont les meilleures au Canada. On peut s'y fier.

Elles ne demandent aucune cuisson, sont toujours prêtes pour un repas impromptu—sans donner aucun tracas ni perte. Assurez-vous bien si votre épicier vous donne les conserves de Clark. Ce nom est une garantie de pureté et de qualité.

Autres Produits Alimentaires Garantie par le Nom de Clark

Fèves au Lard Clark. Bœuf Rôti. Timbale de Veau (Veal Loaf). Timbale de Jambon (Ham Loaf), Bœuf fumé en tranches. Langues de Bœuf. Viande en conserve (Potted Meat). Timbale de Bœuf (Beef Loaf).

WM. CLARK MFR. MONTREAL

129-1-y.

VALLEYFIELD

Valleyfield, 1er.—M. L. T. H. Ar- chambault, photographe, et Mme Ar- chambault, sont revenus d'une prome- nade d'une quinzaine de jours à Boston, Manchester, Worcester, Mal- borough, Adams, North Adams et Springfield.

—Si vous connaissez quelqu'un dési- rant acheter un nouveau piano, en- voyez leur nom et adresse à The Leach Piano Co., Ltd, 560, rue Ste- Catherine-Ouest, près Drummond, qui aussitôt la vente faite, vous fera pré- senter de \$10.00 ou d'un magnifique Gramophone neuf. 128-3-g

SHAWINIGAN

Shawinigan, 1er.—M. E. Villeneuve, représentant des maisons Luderger Gravel et Rolland frères, de Mon- réal, était de passage, ici, ces jours derniers.

NOTRE-DAME DU LAC

Noire Dame du Lac, 1er.—M. et Mme Charbonneau étaient de passa- ge, en visite chez M. A. N. Morin, ces jours derniers.

—Lundi dernier, a eu lieu le maria- ge de M. Joseph Bondu, à Mlle M. A. Aubry. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé de la paroisse.

ST-CUTHBERT

St-Cuthbert, 1er.—M. Armand Des- trempes, de Saint-Cuthbert, est de retour d'une promenade à Montréal, Saint-Jacques le Mineur, Laprairie, Saint-Constant, etc.

LA GOMME BODE

Pure et saine. Met les dents comme des perles.

Advertisement for LA GOMME BODE, Pure et saine. Met les dents comme des perles.

Advertisement for 'Le Brigadier Frédéric' featuring a portrait of a man and text: 'Feuilleton du "Canada"', 'Le Brigadier Frédéric', 'Par Erkman-Chatrias.', 'Suite', 'No 13'.

servirons pas le roi de Prusse! J'é- crivis ma lettre tout de suite, il la mit dans sa poche. Il fut également arrêté que j'irais de bonne heure au Grauffthai, tâcher de découvrir un endroit pour nous loger, avec nos meubles. Les trois chambres au premier du père Ykel, aubergiste de la "Compe, devaient être toujours libres depuis l'évasion pas un voyageur ne venait au pays; la place ne devait pas manquer non plus dans son écurie; j'espérais les louer à bon marché. Quant à Merlin, il avait encore à prévenir sa mère, et nous dit qu'elle partirait pour Felsberg, où l'oncle Daniel serait bien heureux de la recevoir. Le vieux maître d'école et sa sœur avaient longtemps fait leur ménage ensemble; et seulement après son installation à la maison fo- restière du Tomenthal, Jean Merlin avait pris sa mère avec lui. La bonne vieille Margrédel n'avait donc qu'à retourner au hameau où sa petite mai- son l'attendait. Ainsi furent prises nos dernières ré- solutions. Jean se chargea aussi d'aller préve- nir M. Laroche de ce qui venait de se passer, et de lui dire que j'irais le voir après notre départ. Puis il l'embrassa Marie-Rose, dit encore quelques paroles d'encouragement à la grand-mère et sortit. Je l'accompa- gnai sur le seuil, en lui serrant la main. La nuit était venue, il gelait à pierre fendre, le ciel étincelait d'étoiles. Quel temps pour quitter la barque et chercher un autre asile! En rentrant je vis le pauvre Calas venir la marmite aux pommes de terre sur la table et nos deux pots de lait caillé près du saladier, en nous regardant d'un air étonné; personne ne bougeait. Vers sept heures, j'arrivai sous les grosses roches, où se cachent les plus pauvres maisonnettes du hameau; d'autres suivent à la rivière; et je m'arrêtai devant celle du père Ykel. J'étais par la cuisine, dans la salle d'auberge tout enfumée. Rien ne bougeait; je croyais être seul et j'allais appeler, quand j'aperçus Ykel assis derrière le poêle, son bout de pipe noire à couverte de cuivre entre les dents, et le gros bonnet de coton sur l'oreille; il ne remuait pas, ayant eu quelques semaines avant une attaque de rhumatisme, qui lui venait de ses longues pêches à la main aux sources vives de la mon- tagne et de ses pêches de nuit dans les brouillards, au flambeau. Jamais la vallée n'avait eu de pêcheur pareil; il vendait des serviettes et des truites; j'aurais vu de grands hôtels de Strasbourg. Malheureusement tout se paye tôt ou tard, les rhu- matisme étant venu, et maintenant il pouvait songer aux bons endroits de la rivière, aux beaux coup de filets. Dans le moment où je le découvris, ses petits yeux verts étaient déjà fixés sur moi. "C'est vous, père Frédéric! dit-il. Que venez vous faire parmi les gueux qui nous déçoivent? A votre place, moi, je resterais tranquille sous bois; les loups ne sont pas d'aussi mau- vais voisins. —On ne fait pas ce qu'on veut, lui répondis-je. Est-ce que vos trois chambres en haut sont toujours li- bres, et avez-vous de la place à l'é- curie pour deux vaches? —Si j'en ai! s'écria-t-il. Les Prus- siens en ont fait de la place! Ils ont tout pris, paille, avoine, farine, la place... Ah! la place... la place... Je crois bien... depuis le grenier jusqu'à la cave, nous en avons, elle ne nous manquera pas de longtemps! —En même temps, il fit entendre un éclat de rire sec, en grinçant ses vieilles dents et murmurant: "Oh! scélérats! Dieu veuille que nous ayons un jour le dessus, j'irai

Advertisement for 'CHAQUE FEMME' featuring a woman's portrait and text: 'CHAQUE FEMME', 'est intéressée à connaître', 'MARVELL', 'la nouvelle parure pour les dames', 'la plus commode, la plus belle', 'demandez-la à votre pharmacien', 'elle vous fera connaître', 'MARVELL', 'la nouvelle parure pour les dames', 'la plus commode, la plus belle', 'demandez-la à votre pharmacien', 'elle vous fera connaître'.

L'inauguration du chemin Prévost

Le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries adresse la parole à Bélisle's Mills et à Sainte-Lucie

UNE REPONSE AUX ATTAQUES DE M. BOURASSA

L'administration du département des mines

L'inauguration du chemin Prévost — ainsi l'a baptisé la reconnaissance populaire — qui relie Ste-Agathe à Ste-Lucie, a été l'occasion de belles démonstrations en l'honneur de l'hon. M. Prévost ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

L'hon. M. Prévost partait de Ste-Jérôme, samedi après-midi, en voiture, pour se rendre à Bélisle's Mills, une des plus agréables stations de la ligne du Nominique. Chemin faisant le ministre recueillit de la bouche même des intéressés les requêtes et renseignements relatifs à l'amélioration des chemins dans cette partie de son comté.

Samedi soir le ministre arrivait à Bélisle's Mills, et à 7 heures il prenait la parole en présence des électeurs de la paroisse et des paroissiens environnants réunis en face de la résidence du maire, M. Octave Bélisle.

M. Orliva Bélisle, maire de Sainte-Agathe, présidait l'assemblée. On remarquait dans l'assistance MM. A. St-Pierre, Isidore Deschamps, Dr. J. E. Fournier, Dr. Berthiaume, Emile Plante, J. G. Bélisle, J. Plouffe, N. Taillefer, T. Landreville, L. Landreville, E. L. Vandelit, P. Houle, etc.

Le Dr J. E. Fournier, de Ste-Jérôme, avait le premier à prendre la parole. Il exposa brièvement l'œuvre accomplie depuis dix ans par le gouvernement libéral dans la province de Québec. Aux déficits, chaque année plus constants, de l'administration conservatrice les libéraux ont fait succéder les surplus — surplus qui, graduellement, ont augmenté jusqu'à atteindre, l'an dernier, le chiffre de \$500,000.

La tâche écrasante de la restauration des finances provinciales a été achevée par l'hon. M. Gouin qui vient de réussir à obtenir le réajustement du subside fédéral.

Partout régnent aujourd'hui dans nos campagnes l'aisance et la prospérité. Dans les districts du Nord, le sol jadis stérile et la forêt infinie ont surgi, depuis dix ans, de présens et riants villages.

Tout cela est l'œuvre du gouvernement libéral qui n'a pas ménagé ses encouragements à la classe agricole. Les subventions accordées pour l'amélioration des routes rurales, la création d'un bon service d'inspection des beurrieres et fromageries, l'institution des conférences agricoles, les subsides octroyés aux écoles primaires, aux écoles d'agriculture, aux écoles d'industrie laitière sont autant de mesures dont l'agriculteur est redevable au gouvernement libéral.

Nos adversaires sont malvenus à critiquer une administration qui peut s'enorgueillir à bon droit de pareils résultats. Toute leur éloquence ne saurait prévaloir contre l'éloquence des faits et des chiffres.

Le Dr Fournier répliqua alors avec des documents à l'appui des accusations portées contre les membres du gouvernement provincial et en particulier contre l'hon. M. Prévost.

On accuse les libéraux, dit M. Fournier de vendre à vil prix les limites à bois. Il suffit de chercher un peu dans les archives du ministère pour démontrer que les libéraux ont toujours vendu les concessions forestières trois et quatre fois plus chers que les conservateurs.

Toutes les accusations portées contre M. Prévost sont de cette force. Aucune ne repose sur des documents authentiques, de preuves irréfutables.

Le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries fut l'orateur suivant. Voici un résumé assez substantiel du discours très applaudi qu'il prononça.

DISCOURS DE L'HON. M. PREVOST

Avant d'entrer dans le vif de la discussion de la politique du gouvernement provincial concernant les mines de la province de Québec, surtout depuis qu'il en a l'administration, M. Prévost donne quelques explications concernant le mode d'obtention des permis d'exploration et d'exploitation et des concessions minières.

Permis d'exploration

Le permis d'exploration est accordé pour trois mois et il en fait le premier la demande et peut être renouvelé. A l'expiration de ce laps de temps il cesse sans avis et le porteur n'a aucun droit sur les travaux qu'il a pu faire. Ce permis ne peut excéder une étendue de plus de 25 milles carrés dans les territoires non subdivisés et de 30 lots de cent acres dans les territoires subdivisés dans un rayon de cent milles. Pendant la durée de ce permis le porteur a le droit d'acheter toute mine qu'il veut découvrir et ce, pour une cénitude d'excédant pas 400 acres; et le permis devient nul pour le surplus du territoire y désigné.

Si un demandeur d'achat d'un territoire minier est faite par une autre personne que le porteur du permis, ce dernier devra acheter ou céder sa place à l'expiration de son permis.

Permis d'exploitation

Le permis d'exploitation est émis pour une année, moyennant une redevance et un honoraire dont le chiffre est fixé par la loi. Ce permis peut être mis, tout comme le permis d'exploration, sur les terres des particuliers ou sur les terrains de la couronne.

Concession minière

La concession minière est une vente pure et simple de terre pour les fins de l'exploitation des mines qui peuvent s'y trouver. Son étendue varie suivant qu'elle est faite dans un territoire arpenté ou sur les domaines de la couronne non subdivisés.

Deux années d'administration minière

Il se fait depuis que je suis ministre des Mines, dit M. Prévost, un mouvement très considérable dans cette branche de mon ministère, surtout dans les régions du lac Chibougamou et au nord du Témiscamingue, particulièrement au Lac Opasaticca et dans le territoire de l'Abitibi.

Nombre de permis

Nous avons eu, dans le comté de Pontiac et dans la région de l'Abitibi environ 1500 milles carrés sous permis d'exploration depuis deux ans et sur ces 1500 milles carrés il n'y a pas eu deux milles de vendus.

Nous avons eu, dans la région communément appelée Chibougamou, environ 1200 milles carrés sous permis depuis deux ans, et sur ces 1200 milles carrés nous n'avons pas 4 milles de vendus. Ce qui fait que sur 2700 milles carrés sous permis d'exploration nous n'avons pas vendu six milles en tout et partout et ce, dans les plus grandes régions minières de la province.

Puisque la région du lac Opasaticca était si riche, comment se fait-il donc que nous n'avons fait que deux ventes et que personne ne se soit présenté pour acheter, à un prix si ridicule aux dires de MM. Bourassa et Leblanc, tous les alentours des six cents acres achetés par Olier et Morin.

\$50,000.00 de revenus

Il faut remarquer que tous les détenteurs de ces permis d'exploration nous ont payé \$5.00 par mille pour chaque trimestre; qu'un grand nombre sont tombés en déchéance et que la province a profité de ces sommes sans vendre un pouce de terrain et que si nous avions vendu à l'encan, nous n'aurions pas profité du revenu de ces permis d'exploration.

La moyenne des revenus de la province pour les permis de recherches, depuis mon administration, est de \$50,000.00 au bas mot.

Accusations réfutées

L'honorable M. Prévost passe ensuite en revue les critiques de son administration du département des mines et il entre dans des détails intéressants au sujet des accusations que l'on colporte contre lui.

Affaire du lac Opasaticca

Dans toute la région comprise sous le nom du lac Opasaticca et de l'Abitibi et Témiscamingue, ou de la région de Pontiac, aucun pouce de terrain n'a été vendu ni à M. Peter McKenzie, ni à la North Gold Fields Company. Lorsque MM. Leblanc ou Bourassa prétendent que M. McKenzie aurait vendu pour deux millions à la Great North Fields Company ce qu'il a payé \$65.00, ils faussent la vérité. Les \$65 ne sont simplement que le prix de différents permis de recherches de M. McKenzie, pris en différents temps, couvrant une superficie de treize milles carrés, lesquels permis ne sont bons que pour trois mois, sauf renouvellement au même prix. Le droit du détenteur se limite à l'option d'achat de 400 acres au prix fixé par la loi, lesquels 400 acres représentent en nature la prime accordée à celui qui découvre les richesses naturelles de notre province.

Vente des îles Asbestos et du Portage

Le 5 février 1904, M. PETER MCKENZIE obtenait au ministère des Mines un permis d'exploration dans la région de Chibougamou pour un mille qu'il transférait à la Chibougamou Gold & Asbestos Company.

Le 6 juin 1905, cette dernière compagnie obtenait un permis d'exploration sur une superficie de deux milles.

Le 16 janvier 1906, à la demande de MM. Steindler, Gunn, Leonard, Jacobs, Mackenzie & Johnson, lesquels en vertu de la loi, avaient droit d'acheter du département jusqu'à la limite des 400 acres et lesquels avaient déposé la somme de \$12,705, concession leur fut faite des îles Asbestos et Portage, lesquelles étaient comprises dans les permis ci-dessus spécifiés. Cette concession était faite aux conditions fixées dans l'article 1451 de la loi des mines. Les lettres patentes ne sont pas encore émises.

Affaire Olier et Morin

Le 30 mai 1906, M. Olier a pris un permis d'exploration sous le numéro 1966, dans le nord du comté de Pontiac, au nord du lac Opasaticca. Ce permis comprenait une superficie de deux milles carrés. Il paya pour ce permis la somme de \$10.00, montant fixé par l'article 1450.

Le 24 juillet 1906, 400 acres sur ces deux milles lui ont été vendus par le département des Mines, au prix de \$3,000.00, représentant \$5.00 de l'acre qu'il avait option d'acheter en vertu de l'article 1456 et qu'il a payé \$5.00 de l'acre, en conformité de l'article 1444 de la loi des mines.

Je dois faire remarquer aussi que cet article a été amendé par ordre en conseil le 14 janvier 1907, et que maintenant les acheteurs doivent payer \$10.00 de l'acre dans des circonstances analogues, au lieu de \$5.

Le ministre ne pouvait faire autrement que de vendre pour le prix fixé par la loi pour la même raison qu'Olier avait le droit absolu d'achat. Il restait à Olier, en dehors de ses 400 acres qu'il avait achetées la balance de son permis d'exploration qui comprenait une superficie de deux milles. Il consentit alors que Morin prit la balance du territoire

des deux milles sous permis de recherches. Morin acheta alors 200 acres de terrain minier aux prix fixés par la loi et par les articles précités. Ce sont là toutes les ventes qui ont été faites dans la région, communément connues sous le nom du lac Opasaticca.

Je dois faire remarquer ici que les lettres patentes n'ont pas encore été émises sur ces deux ventes.

A Sainte-Lucie

Dimanche matin vers dix heures l'hon. M. Prévost, accompagné de son secrétaire, M. Donovan, du Dr J. E. Fournier, de MM. Emile Plante, vice-président de l'Association libérale du comté de Terrebonne, Orliva Bélisle, maire de Ste-Agathe, Octave Bélisle, maire de Bélisle's Mills et d'un groupe de journalistes partait en voiture de Bélisle's Mills pour Ste-Lucie.

Un sortit de Ste-Agathe on s'engagea dans le nouveau chemin — le chemin Prévost — qui serpente au pied des monts entre de superbes paysages.

Nos cochers — des gens qui s'y connaissent — ne tarissent pas d'éloges sur la nouvelle route. Sans doute il y aura encore quelques légers travaux à exécuter ça et là mais quelle différence avec l'ancien chemin! tout en côtes et en rocailles. Le chemin Prévost suit les coulées, cotoie les rivières et les étangs et sur toute son étendue, presque constamment plane, un bon cheval se maintient sans peine au grand trot.

Deux larges banderoles en travers de la voie marquent les deux extrémités du nouveau chemin. Elles disent "Bienvenue" aux "Remerciements" à l'hon. Jean Prévost.

A midi, arrivée à Ste-Lucie. Toute la paroisse grossie de nombreuses personnes venues des environs, est réunie devant l'hôtel Roch Thoun, qui décoré de drapeaux et de guirlandes de pavillons multicolores.

C'est de la galerie de l'hôtel Thoun que l'hon. M. Prévost adresse la parole à la foule.

Depuis sept ans, dit M. Prévost, j'ai entendu des plaintes à propos de la route de Ste-Lucie à Ste-Agathe. Ces plaintes étaient bien fondées. J'ai pu m'en convaincre, lors de mes précédentes visites à Ste-Lucie. Violentement caboté, par des côtes ardues semées de rochers, j'ai compris la justesse des réclamations des cultivateurs de ce district.

J'ai recueilli des informations ça et là et il m'est apparu qu'on aurait pu, qu'on aurait dû éviter les côtes en suivant les coulées entre les monts. Je vous avais promis de vous donner un meilleur chemin. J'ai tenu parole.

Ce que j'ai fait ici, poursuit l'hon. M. Prévost, je me suis efforcé de le faire partout dans mon comté et dans chacun des trois départements dont j'ai la charge. Je crois pouvoir dire que j'ai fait jusqu'à présent tout ce que je pouvais pour améliorer ce comté qui m'a été confié comme son représentant.

Aux accusations portées contre moi par un jeune homme qui ne me pardonne pas et ne vous pardonne pas l'écroulement de 1904 aux insultes, aux calomnies de M. Asselin, je puis répondre par des faits, par des chiffres, par des œuvres.

C'est moi qui ai fait voter les lois imposant aux étrangers qui viennent ici chasser et pêcher, l'obligation de se munir d'un permis de chasse de \$25 à \$50, d'un permis de pêche de \$10. J'ai ainsi, sans demander rien aux habitants de cette province, enrichi le trésor provincial de \$13,000 l'an dernier, \$13,000 qui sont allés au budget des bons chemins, au budget de l'instruction primaire, aux diverses institutions que nous avons fondées ou encouragées pour le bien de l'agriculture.

M. Prévost répliqua, aux applaudissements de l'auditoire, les accusations portées contre lui, par M. Bourassa. Il défit le chef nationaliste de lui montrer un seul bail de location de lacs, signé par lui, où ne soient pas sauvegardés les droits du colon.

M. Prévost dit qu'il voudrait faire de Ste-Lucie un centre où convergeraient les routes conduisant aux paroisses environnantes, qui ont, pour le débouché Ste-Agathe et la nécessité des bons chemins, il faudrait consacrer des sommes énormes chaque année à leur amélioration. La modicité des ressources du trésor provincial ne permet pas de le faire. On ne peut exécuter d'un seul coup tous les travaux demandés, mais peu à peu, chaque comté, chaque paroisse obtiendra sa part.

L'hon. M. Prévost, termine en demandant à ceux qui l'entendent, de le juger non sur les attaques haineuses de certains journaux, non sur les paroles de certains démagogues, mais sur ses propres actes. Je crois, dit-il, qu'il est peu de paroisses de ce comté où je n'aie laissé une preuve palpable de mon dévouement à vos intérêts. J'espère qu'il vous suffira de vous souvenir pour me conserver votre confiance.

Après l'hon. M. Prévost, on applaudit le Dr J. E. Fournier, qui commenta d'éloquente façon, les chiffres et les faits qu'il avait exposés la veille à Bélisle's Mills.

Remarqués parmi l'assemblée: De Ste-Lucie: MM. Roch Thoun, Isaie Thoun, Axime Riopel, Aimé Riopel, Aueuste Thibault, Xavier Lépine, F. Dufant, Rémi Cotin, Raoul Vaillancourt, Alex. Monet, O. Forget, Jos. Poirier, Emmanuel Juteau, Saül Laviolette, Jos. Villeneuve, Félix Juteau, Octave Poirier, Jos. Forget, Léopold André, Israël Laurencelle, Polydore Fournelle, P. Juteau, Anthime Deslauriers.

De Ste-Agathe: D. Lachance, Léo Forget, Achille Forget, Louis Parent, Orliva Bélisle, Donat Côté, Godfrey Grignon.

De Ste-Jérôme: Dr Berthiaume, MM. Emile Plante, J. E. Donovan, Edouard Langlois, Dr. E. Fournier, Nap. Castonguay, N. Deschambault, Henri Rolland, Thibodeau Rinfret.

De Bélisle's Mills: A. St-Pierre, Isidore Deschamps, J. O. Bélisle, J. Plouffe, N. Taillefer, T. Landreville, L. Landreville, E. L. Vandelit, Pat Houle, etc.

Le commissaire peut révoquer la vente de tels terrains miniers, pour défaut d'accomplissement de ces conditions, en manière suivie pour la révocation des ventes de terres publiques.

Les lettres patentes ne doivent être émises que sur preuves satisfaisantes que les conditions ci-dessus ont été remplies.

"Or, poursuit M. Prévost, je le déclare ici aucun des acheteurs qui ont fait l'acquisition de territoires miniers, depuis deux ans que le mouvement minier a pris quelque importance dans la province n'ont rempli les conditions décriées si formellement par l'article que je viens de citer. Aucune vente n'est parfaite et la plupart de celles que certains prospecteurs ont commencé à négocier avec le département des mines ne pourront être complétées avant douze et même quinze mois. Aucune lettre patente n'a été émise à qui que ce soit sous mon administration, et voilà comment tombent d'elles-mêmes toutes les accusations que des gens de mauvaise foi portent contre moi d'avoir vendu à vil prix ce que nous avions vendu à plus riche en fait de mines.

"Je déclare que la loi recevra son exécution la plus complète et la plus rigoureuse sur ce point de la vente comme sur d'ailleurs toutes les autres."

Vente à l'encan

Nous avons, dans nos différentes régions minières, accordé plusieurs milliers de permis d'exploration, et comme je vous le disais il y a un instant nous n'avons encore complété la vente d'aucun terrain minier.

Les promesses de vente ne couvrent que quelques milliers d'acres, tant dans le nord-ouest du lac Saint-Jean.

Nous n'avons pas de demande d'achat de mines. Comment voulez-vous alors que nous vendions à l'encan une marchandise que le public ne désire pas acheter.

Je tiens à faire remarquer ceci : que n'importe quel citoyen de la province de Québec ou d'ailleurs peut faire une demande d'achat d'un territoire actuellement sans permis d'exploration et les porteurs de ces permis d'exploration seraient immédiatement mis en demeure d'acheter eux-mêmes ou ils seraient privés des privilèges de leur permis.

"SI LES QUELQUES ARPENTS DE TERRE dont nous avons commencé la vente valaient les centaines de milles dollars et même les millions dont parle M. Bourassa, comment se fait-il donc que personne ne demande à acheter les terrains miniers qui se trouvent dans le voisinage immédiat des mines découvertes par Olier, Morin, McKenzie et autres."

S'il y avait des demandes en nombre raisonnable d'achat de terrains miniers nous pourrions peut-être alors considérer l'opportunité d'inaugurer cette politique de la vente aux enchères.

"Et puis il y a en outre la protection que le gouvernement doit accorder à ceux qui s'imposent les fatigues et les sacrifices qui accompagnent la recherche des mines dans les endroits les plus éloignés de la province de Québec. Quand un prospecteur a découvert une mine, je considère que le gouvernement n'a pas le droit de s'en emparer pour la vendre à l'encan à de gros capitalistes dont la plupart seraient sans doute des richards américains.

Si nous déposissions ainsi le prospecteur, celui qui découvre la mine, qui donc irait à l'avenir tenter de nouvelles découvertes?"

A Cobalt c'est un modeste ouvrier, un canadien-français, qui a découvert la première mine, mine qui vaut aujourd'hui des millions de dollars et cependant le gouvernement d'Ontario n'a jamais songé à commettre l'injustice de s'en emparer pour la vendre à des spéculateurs.

Des centaines et des centaines de fortunes se sont faites à Cobalt et dans le Nouvel Ontario, sur la vente de mines, qui n'avaient coûté au prospecteur que sa licence et ses papiers, et il n'est venu à l'idée de personne de lancer contre le gouvernement Whitney, l'absurde accusation que M. Bourassa porte contre moi.

On me reproche encore de ne pas imposer de droits régaliens sur les mines. Voilà encore une autre prétention absurde. Comment puis-je imposer un droit régaliens sur des mines qui ne sont pas encore en exploitation. Ce serait tout simplement de la fantaisie. Il suffit de mentionner ces prétentions de mes adversaires pour démontrer l'irréflexion ou la mauvaise foi de ceux qui m'attaquent aujourd'hui.

Il est d'ailleurs démontré que l'imposition d'un DROIT REGALIEN se fait contrairement aux intérêts bien entendus de l'industrie minière et qu'il aurait pour effet de paralyser l'activité des exploitants. Le gouvernement de la province de Québec a tenté de l'imposer en 1890. Mais quand les conservateurs eurent repris le pouvoir en 1892 ils se sont empressés de

le faire disparaître de notre loi des mines.

L'hon. M. Prévost en terminant passe en revue les œuvres réalisées par le gouvernement Gouin et demande à ceux qui l'écourent de conserver leur confiance à un cabinet qui a tant fait pour le bien du pays.

En Gros

AGENTS DE MANUFACTURIERS

LABRECQUE ET CIE, Chambré 115, Temple Bldg, Tél. Main 2145.

STANDARD FOUNDRY CO.

416 St-Paul.

BOUCHER

ALFRED RICHARD, 19 Marché Bonsecours, Tél. Main 978.

BISCUIITS

VIAU & FRIERE, 504 Notre-Dame Est, Tél. Main 1030.

BEURRE, OEUFS, FROMAGES

FORTIER & MONETTE, 604 St-Paul, Main 4323-4324.

CARTES POSTALES

L'ORIGINAL, 30 Ste-Catherine Est, Capres Postales, UNIVERSITAIRES, 966 Notre-Dame Ouest.

Épicerie, Thés, Vins et Liqueurs

LA FORTÉ, MARTIN & CIE, 72 & 74 St-Pierre, Main 2766.

HUDON & DONALD, 239 St-Paul, Main 4964-4965-4966.

N. OPTICAL & FILS, 270-274 St-Paul, Tél. Main 8990.

FABRICANT DE CHAPEAUX

A. E. CLEMENT, 8 Lemoine, Bell Tél. Main 811.

FERRONNERIES

A. F. CROTTIER & FILS, 10 De-Brosses, Tél. Main 1067.

FONDERIE

WARDEN, KING & SON LTD., Malson-neuve.

FONDERIE (ETNA)

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.

GANTS

FERRIN & CIE, 230 McGill, Main 2934.

MANUFACTURIERS D'INSTRUMENTS

"OPTIQUE (en gros) MONTREAL OPTICAL CO., 29 Notre-Dame Ouest, Tél. Main 872-873.

CHIRURGIEN - DENTISTE

DR ARTHUR BEAUCHAMP, 168 St-Denis, Tél. Est 3549.

NOUVEAUTES

A. HADJIN & CIE, 340 St-Paul, Bell Tél. Main 4985.

PEAUX ET FOURRURES

A. GODEL & CIE, 535-537 St-Paul, Tél. Main 2588.

A. E. PIERRE & CIE, 507 St-Paul, Main 962.

M. GUYOT & CIE, 321 St-Paul, Tél. Main 8939.

HIRAM JOHNSON, 494 St-Paul.

G. HUBAULT, DESPAILLOIS & GAR-NEAU, rue St-Paul.

POISSON ET HUITRES

LEONARD BROS., 20 & 26 Place d'Youville, Tél. Bell Main 4404, March. 46.

SELLIERS ET VOITURIERS

GRAVEL & DURAMEL, 276 St-Paul.

SUCRERIES

L. MAITINEAU & CIE., Limite, 225 Dorion.

ARCHITECTES

L. R. MONTBRIANT A.A.P.Q., 230 St-André, Tél. Main 1708, Marché 297.

AGENTS D'IMMEUBLES

COSINEAU, RAYMOND & HALL, 68 St-Jacques, Bell Tél. Main 4117.

F. SAINT-GERMAIN, 70 St-Jacques.

FRANK E. DONOVAN, 107 St-Jacques.

AGENCE DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

L'AUXILIAIRE DU COMMERCE, 104, L'Esplanade, Édifice New-York Life.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

ASS. MONT-ROYAL, 74 Notre-Dame Ouest.

WESTERN, R. BICKERDIKE, 189 St-Jacques.

ASSURANCES DE VIE

LA STANDARD, 157 St-Jacques.

AVOCATS

BEAUCHE, TURGEON, ROBERTSON & RYAN, BICKERDIKE 112 St-Jacques.

F. B. BUTTLEMAY, Édifice New-York Life.

F. X. ROY, 97 St-Jacques, Bell Tél. 4046.

PELLISSIER & WILSON, 161 St-Jacques.

THIBY & BERCOVITZ, 151 St-Jacques.

G. W. LA ROCHELLE, C. R., 97 St-Jacques, Tél. Bell Main 2915.

ST-JULIEN & THEBERGE, 60 Notre-Dame Est.

JAMES G. GARNEAU, 97 St-Jacques.

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS & MACALISTER, 1224 Notre-Dame.

Commerce, Finance et Professions

En Gros

AGENTS DE MANUFACTURIERS

LABRECQUE ET CIE, Chambré 115, Temple Bldg, Tél. Main 2145.

STANDARD FOUNDRY CO.

416 St-Paul.

BOUCHER

ALFRED RICHARD, 19 Marché Bonsecours, Tél. Main 978.

BISCUIITS

VIAU & FRIERE, 504 Notre-Dame Est, Tél. Main 1030.

BEURRE, OEUFS, FROMAGES

FORTIER & MONETTE, 604 St-Paul, Main 4323-4324.

CARTES POSTALES

L'ORIGINAL, 30 Ste-Catherine Est, Capres Postales, UNIVERSITAIRES, 966 Notre-Dame Ouest.

Épicerie, Thés, Vins et Liqueurs

LA FORTÉ, MARTIN & CIE, 72 & 74 St-Pierre, Main 2766.

HUDON & DONALD, 239 St-Paul, Main 4964-4965-4966.

N. OPTICAL & FILS, 270-274 St-Paul, Tél. Main 8990.

FABRICANT DE CHAPEAUX

A. E. CLEMENT, 8 Lemoine, Bell Tél. Main 811.

FERRONNERIES

A. F. CROTTIER & FILS, 10 De-Brosses, Tél. Main 1067.

FONDERIE

WARDEN, KING & SON LTD., Malson-neuve.

FONDERIE (ETNA)

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.

GANTS

FERRIN & CIE, 230 McGill, Main 2934.

MANUFACTURIERS D'INSTRUMENTS

</

Le Canada

MONTREAL, 2 septembre 1907.

LE POUR ET LE CONTRE

Surplus à Ottawa, \$16,000,000 (record).

Surplus à Québec, \$503,000 (record) et \$600,000, subside additionnel.

A Ottawa, nous avons un gouvernement qui a produit des surplus annuels considérables, tout en développant notre commerce de façon prodigieuse, en créant des voies de transport gigantesques, en diminuant la dette publique.

A Québec, nous avons un gouvernement qui a augmenté les crédits utiles, diminué la dette, et cependant, créé des surplus inconnus avant son avènement au pouvoir.

Et MM. Borden et Bourassa ont à l'extravagance et à la ruine. Ils ne s'aperçoivent pas que leurs armes les blessent eux-mêmes; et que l'extravagance de leurs avancés prépare la ruine de leurs théories et de leurs ambitions.

LA FETE DU TRAVAIL

La démocratie canadienne s'honore en fêtant aujourd'hui le TRAVAIL, l'acte productif à qui l'humanité doit la vie matérielle, et dont le développement à travers les âges a fait des hordes primitives d'humains nomades, les cités, les nations, les races civilisées actuelles.

Le TRAVAIL, c'est la civilisation, et plus les peuples se civilisent, plus le travail est honoré et respecté chez eux, plus il s'annoblit et s'affine, plus il occupe un rang élevé dans les éléments de la vie sociale.

Honneur donc au TRAVAIL fécond, premier article de la loi divine, comme de la loi naturelle; honneur à ceux qui travaillent et qui sont la base de la société moderne!

LA FIN D'UN AMBITIEUX

Tant que M. Bourassa s'en est tenu à son rôle de critique théorique, de nationaliste extrême, d'orateur politico-littéraire, le public lui a tenu compte de son talent, de son goût du travail, de son apparente sincérité.

Mais, depuis que, posant au chef de parti, il a livré son programme au public et précisé ses critiques, il est devenu plus notoire à coup sûr, — mais il a moins belle figure.

Des démentis officiels, lui sont venus de personnes dignes de toute confiance, et il a dû subir le mauvais effet que produit, pour son auteur ou son porte-voix, une calomnie éventée.

Son fameux programme, vu de près, a nécessairement souffert de son manque de sens pratique et d'expérience.

Pour se mettre en évidence, il a dû rassembler des partisans et se faire offrir des assemblées, son petit jeu ayant percé, il en est diminué d'autant.

Il a tenté de façonner les textes de certains journaux, pour se les appliquer à bien: le "Herald", l'a rappelé à la raison, dans un article que nous avons déjà cité.

Son organe reconnu, devenu plus insolent que jamais, ascenseur encore la défaveur où le tient le public sérieux.

M. Bourassa n'a rien gagné à sa turbulente campagne. Bien au contraire!

Les ficelles de sa politique se sont embrouillées; son talent a montré ses côtés faibles; sa imperturbable vanité s'est affirmée; et l'homme petit, capable d'exploiter les mensonges des autres, a péri en lui.

Encore un mois de cette campagne funeste, et M. Bourassa n'excitera plus que les regrets, — regrets que sa vaniteuse ambition l'ait empêché d'être vraiment utile à son pays et de mettre à son service toute la substance de ses aptitudes.

LES NOUVEAUX MINISTRES FEDERAUX

Sir Wilfrid Laurier, vient de s'adjointre deux nouveaux collègues, les hon. MM. Graham et Pugsley.

Tous deux seront de nouveaux venus à la Chambre des Communes à Ottawa, car ils ne font ni l'un ni l'autre actuellement partie de cette chambre.

Mais ce ne sont point des novices en politique et le choix de Sir Wilfrid Laurier, à cette fois encore, est on ne peut plus heureux.

Tous les deux sont à la tête du parti libéral dans leur province respective. L'hon. M. Pugsley était, il y a quelques semaines encore, premier ministre du Nouveau Brunswick, position qu'il a abandonnée pour entrer dans la politique fédérale.

L'hon. M. Graham avait été choisi par les libéraux d'Ontario comme chef de l'opposition provinciale, à la suite de l'entrée au Sénat de l'hon. M. Geo. W. Ross.

La rareté de l'argent

C'est un résultat naturel de notre prospérité, et d'ailleurs elle disparaîtra bientôt.

Le commerce et l'industrie du Canada sont en ce moment gênés par la rareté des fonds disponibles dans les banques.

Cette situation n'a pas lieu d'étonner si l'on réfléchit que depuis 1901, notre commerce a presque doublé, notre production industrielle aussi presque doublé, et que nos capitaux n'ont pas suivi la même progression.

De 1901 à 1907, les escomptes commerciaux de nos banques ont augmenté de \$283,387,175 à \$581,327,878, tandis que les dépôts du public, qui sont la principale ressource des banques, n'ont augmenté que de \$316,784,295 à \$589,478,582.

Il y a six ans, les banques avançaient au commerce 89 1-3 p.c. des dépôts du public, aujourd'hui elles en sont rendues à avancer 98 5 p.c. de ces dépôts.

Et l'augmentation du capital n'a pas été suffisante pour balancer la différence.

Du 31 juillet 1906 au 31 juillet 1907, le capital, la réserve et les dépôts des banques ont augmenté de \$53,729,000, tandis que les escomptes commerciaux augmentaient de \$30,394,000.

Il est clair que dans ces conditions les demandes d'ouverture de crédit que justifierait le progrès du commerce et de l'industrie ne sont pas toutes accordées.

Il faut donc prévoir un peu de ralentissement jusqu'à ce que les ressources des banques aient pu être considérablement augmentées, tant par de nouveaux dépôts que par l'émission de nouveau capital.

L'HON. M. GRAHAM

LE NOUVEAU MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX

Nous traduisons ce qui suit du "Globe", de Toronto:

A M. Graham a été confié le département des chemins de fer et canaux dans le dernier mouvement ministériel. Cette nouvelle étonnera le public et même les prophètes politiques, mais ne leur déplaîra pas. Un peu de réflexion montrera que quel qu'en soit le motif, la décision de Sir Wilfrid Laurier est un acte de sagesse et que rien ne la fait supposer d'une nature temporaire. Quelques changements qu'il survienne plus tard, on s'attend à ce que M. Graham reste indéfiniment ministre des Chemins de fer et canaux.

C'est une très grande responsabilité pour un homme qui n'est même pas membre du parlement. Ce ministre est l'un des plus difficiles à administrer; et le fait qu'il a été confié à M. Graham démontre la haute estime en laquelle il est tenu par le premier ministre.

Ses intimes, ceux qui ont eu les meilleures occasions de juger de sa grande capacité de travail, de sa maîtrise des détails, ont parfaite confiance qu'il réussira dans l'administration de la lourde charge qui leur est confiée.

M. Graham est assez âgé pour se rappeler que le principal chemin de fer du gouvernement a été construit pour faire face à des nécessités interprovinciales. Il était tellement indispensable à la confédération, il y a quarante ans, que M. George Brown s'est déclaré publiquement prêt à construire six chemins de fer intercoloniaux plutôt que de voir manquer le projet d'un seul fédéral.

Il ne s'en suit pas toutefois qu'il faille se servir de l'intercolonial comme d'une machine politique, et c'est peut-être pour éviter qu'il ne le devienne que Sir Wilfrid Laurier a cru devoir donner le portefeuille à un ministre d'une des provinces de l'Ouest.

L'expérience à faire d'un ministre complètement étranger aussi bien au personnel de l'intercolonial qu'aux populations qu'il dessert, vaut certainement la peine d'être tentée. Et il n'y a aucune raison de craindre que M. Graham ne se montre pas l'homme de la situation.

L'administration de l'intercolonial a été grandement améliorée depuis deux ans, et l'on a commencé à

comercialiser tout le système. Il incombera à M. Graham de continuer les améliorations et de faire sortir encore plus les chemins de fer du gouvernement du domaine de la politique.

Ce qu'il y a de mieux à faire pour cela, c'est d'en confier la gestion à un fonctionnaire de capacité établie, d'intégrité démontrée et d'une grande force de caractère, que l'on pourra tenir personnellement responsable de la réussite ou de l'insuccès. L'administration par une commission indépendante n'offre aucune espérance de remède permanent, car les membres de cette commission seraient eux-mêmes des politiciens de parti.

Un ministre responsable à la tête du département et un gérant responsable à la tête de l'intercolonial nous fournissent peut-être les moyens de justifier la construction de la ligne pour d'autres raisons que la raison d'Etat.

C'est pour M. Graham l'occasion de faire ses preuves; et nous pouvons l'assurer que, en prenant possession de son portefeuille, il trouve le public sincèrement désireux de le voir remporter un grand succès administratif.

tion est toute différente. Dans l'Ouest, il va falloir établir des écoles et des chemins, choses qui, dans Ontario et Québec, sont couvertes par la taxe locale, tandis qu'il est impossible d'avoir recours à cette taxe dans nos régions, à raison des distances énormes.

Les conditions financières, en comparaison avec les autres provinces, ne sont nullement trop généreuses et le développement du pays est si rapide qu'il nous est impossible en ce moment de calculer ce que pourrait être ses besoins futurs.

Il sera intéressant d'entendre ce que M. McCarthy et les autres conservateurs de l'Ouest auront à dire de la résurrection de la politique tory qui est de faire à l'Ouest des conditions moins favorables.

L'arrangement intervenu entre le gouvernement fédéral et les nouvelles provinces, arrangement auquel M. Borden s'oppose avec tant d'énergie qu'il a cru devoir insérer dans son programme un article demandant qu'il soit décliné, a été conçu dans les meilleurs intérêts des nouvelles provinces et du Canada en général.

Pour tirer parti de leurs terres, les provinces auraient dû les vendre. Au lieu de cela, elles reçoivent une forte dotation en argent et elles retirent en même temps tout l'avantage des colons que leur augmentent les bureaux des Terres et de l'immigration du département de l'Intérieur. Ce que l'on fera définitivement de ces terres, cela n'a pas encore été décidé; mais il semble clair que la politique du gouvernement fédéral sera, qu'elle doit être, par la force des choses, dans l'intérêt, aussi bien des nouvelles provinces que de celles qui sont déjà en possession de terres.

L'arrangement intervenu entre le gouvernement fédéral et les nouvelles provinces de Saskatchewan et d'Alberta, pour y chercher des partisans au parti qu'il dirige, il s'apercevra qu'il a commis une grande faute de tactique sur ce point.

Lorsque M. Borden parcourra les provinces de Saskatchewan et d'Alberta, pour y chercher des partisans au parti qu'il dirige, il s'apercevra qu'il a commis une grande faute de tactique sur ce point.

OPINIONS

M. Borden et les terres des nouvelles provinces

(Du "Free Press" d'Ottawa): La presse conservatrice de l'Est canadien a, naturellement, accepté avec beaucoup d'enthousiasme cet article du programme de M. Borden: "La restitution aux provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, de leurs terres à des conditions équitables."

Mais il reste à voir ce que les conservateurs de l'Ouest penseront de cette politique.

Dans nos commentaires sur cet article, nous avons exprimé des doutes sur cette restitution à des conditions qui puissent satisfaire le reste du pays. Cette opinion se trouve confirmée par l'étude des documents portant sur la question.

Quelle fut l'attitude du parti conservateur, lorsque les articles concernant les terres, dans les bills d'autonomie, furent discutés au parlement? Tous prétendirent que les nouvelles provinces étaient traitées trop libéralement.

Voici, par exemple, ce que disait M. Foster: "Les conditions financières vont lui mettre à dos toutes les provinces du Dominion. A quelque point de vue que l'on se place, les proportions que vous avez accordées au Nord-Ouest sont plus libérales que les conditions financières accordées à toute autre province du Dominion."

M. Davidson, de Lennox, un autre chef conservateur, disait: "Je m'oppose absolument à ce que le Dominion conserve ces terres, parce qu'il en coûtera plus à les administrer que nous ne pourrions en retirer. J'espère que le gouvernement prendra ce point en considération, mais je ne m'étonne nullement que M. Oliver, d'Edmonton, consente volontiers à cet arrangement. Tant que le gouvernement conserve ces terres pour les colons, la province en a le bénéfice, puisqu'elle a les colons qui s'y établissent, et par-dessus le marché, elle en reçoit la valeur en argent. Tandis que le gouvernement fédéral donne ces terres les unes après les autres, mais continue cependant à payer cette indemnité."

Et M. Monk, le chef de l'opposition de Québec, s'est plaint "de cette énorme indemnité, de ces millions de dollars à payer pour conserver la propriété des terres du Nord-Ouest."

Lorsque M. Borden parlait à Calgary, M. McCarthy, le député conservateur de cette circonscription électorale, sera, naturellement, sur l'étréme à côté de son chef. Voici ce que disait M. McCarthy, lors de la discussion aux Communes, à Ottawa:

"Il y a une autre question dont je veux dire un mot: c'est celle des conditions financières. Est-ce que nous ne pouvons pas trouver d'accord avec M. Oliver. Il me semble que, en discutant ces conditions, il n'est pas équitable de faire des comparaisons avec les provinces de l'Est, dont la situa-

tion est toute différente. Dans l'Ouest, il va falloir établir des écoles et des chemins, choses qui, dans Ontario et Québec, sont couvertes par la taxe locale, tandis qu'il est impossible d'avoir recours à cette taxe dans nos régions, à raison des distances énormes.

Les conditions financières, en comparaison avec les autres provinces, ne sont nullement trop généreuses et le développement du pays est si rapide qu'il nous est impossible en ce moment de calculer ce que pourrait être ses besoins futurs.

Il sera intéressant d'entendre ce que M. McCarthy et les autres conservateurs de l'Ouest auront à dire de la résurrection de la politique tory qui est de faire à l'Ouest des conditions moins favorables.

L'arrangement intervenu entre le gouvernement fédéral et les nouvelles provinces, arrangement auquel M. Borden s'oppose avec tant d'énergie qu'il a cru devoir insérer dans son programme un article demandant qu'il soit décliné, a été conçu dans les meilleurs intérêts des nouvelles provinces et du Canada en général.

Pour tirer parti de leurs terres, les provinces auraient dû les vendre. Au lieu de cela, elles reçoivent une forte dotation en argent et elles retirent en même temps tout l'avantage des colons que leur augmentent les bureaux des Terres et de l'immigration du département de l'Intérieur. Ce que l'on fera définitivement de ces terres, cela n'a pas encore été décidé; mais il semble clair que la politique du gouvernement fédéral sera, qu'elle doit être, par la force des choses, dans l'intérêt, aussi bien des nouvelles provinces que de celles qui sont déjà en possession de terres.

L'arrangement intervenu entre le gouvernement fédéral et les nouvelles provinces de Saskatchewan et d'Alberta, pour y chercher des partisans au parti qu'il dirige, il s'apercevra qu'il a commis une grande faute de tactique sur ce point.

Lorsque M. Borden parcourra les provinces de Saskatchewan et d'Alberta, pour y chercher des partisans au parti qu'il dirige, il s'apercevra qu'il a commis une grande faute de tactique sur ce point.

NOTES ARTISTIQUES

Deux tableaux de Couture

"Les Romains de la Décadence," exposés en 1847, avaient porté à l'apogée la réputation de Couture. L'un des premiers soins de la République fut de lui commander une grande composition représentant "l'Enlèvement des Volontaires." Le peintre accepta avec enthousiasme et s'appliqua si bien à créer un chef-d'œuvre que le tableau n'était pas achevé quand la République fit place au Second Empire. Assez indifférent aux choses politiques, il continua tranquillement son travail. Le nouveau régime, qui ne tenait pas beaucoup à commémorer les gloires révolutionnaires, se contentait pas à le presser. Il comprenait pourtant que l'artiste, si l'on ne prenait pas livraison de sa toile, avait droit à un dédommagement.

Peu après la naissance du prince impérial, M. de Nieuwerkerke, directeur des musées, alla voir Couture, et, sans lui parler de "l'Enlèvement des Volontaires," lui proposa de peindre un tableau du baptême et lui donna même un coupe-file pour assister à la cérémonie. Le peintre accepta volontiers et se mit à la tâche. Il composa un grand tableau pompeux et de belle ordonnance, où l'on voyait au premier plan les acteurs de la scène, le prince, les souverains, la famille impériale, les dames de la cour, le nonce, l'archevêque et, au-dessus, porté par des nuages, le Jupiter dans les allégories de Rubens, Napoléon fier bérissant son petit-neveu. Une seule chose chagrina Couture: il trouvait peu intéressante la figure de Napoléon III, et, bien qu'il eût entièrement achevé les bottes, la culotte de peau et la tunique à basques, il ajourna le moment de peindre le visage. Il se décida enfin à solliciter une audience pour étudier de près son auguste modèle et profita de l'occasion pour demander à M. de Nieuwerkerke quand l'Etat prendrait livraison de ses "Volontaires" et dans quel musée ou palais il comptait le placer. M. de Nieuwerkerke lui fit alors l'aveu que le gouvernement impérial ne pouvait s'embrancher d'une toile républicaine et que le mieux était de la rouler dans un coin. Pour faire passer la chose, il commandait au peintre la décoration de la salle des Etats. Mais Couture, justement indigné, ne l'entendit pas ainsi. Puisque vous ne voulez pas de mes révolutionnaires, dit-il, vous n'aurez pas votre baptême et, quant à la figure insipide de votre empereur, je ne l'acheverai pas." Il tint parole: c'est un empereur sans tête qui assiste en grand uniforme au baptême du prince impérial. Et voilà comment deux des toiles les plus importantes de Couture, bien que commandées par l'Etat, sont restées inconnues du public.

NOTES LITTÉRAIRES

Goethe et l'alcoolisme

Goethe, dans ses "Mémoires", parle souvent du vin. Il en parle en homme qui le connaît, l'aime, l'honore, et qui le boit abondamment. Il rappelle à ce sujet instant les beautés héroïques où se complaisait sa vigoureuse jeunesse et cite avec orgueil un jour où ses amis et lui avaient bu tellement qu'ils s'arrêtaient de poignards pour aller tuer les tyrans. Quels tyrans? Peut-être eux-mêmes ne le savaient au juste; mais la mère de Goethe, effrayée, courut à la cave, en remonta de nouvelles bouteilles et, les posant sur la table: "Mes enfants, dit-elle aux conjurés, voilà le seul sang que vous devez répandre." Cette histoire et quelques autres ont permis aux défenseurs du vin de ranger le poète, à côté de Bismarck, parmi les grands buveurs qui furent de fortes têtes et qui restent l'honneur et la justification de leur parti. Mais une lettre inédite qu'on vient de publier va beaucoup attrister ces admirateurs un peu sceptiques de l'auteur de "Faust". Elle fut adressée par Goethe à son fils, lorsque celui-ci, âgé de dix-huit ans, faisait à Heidelberg sa première année de droit: "Nous vivons, dit le poète, tranquilles et cependant actifs selon notre ancienne manie, usant de tout un peu plus modérément qu'autrefois; particulièrement en ce qui touche le vin. A ce propos, il m'est agréable d'apprendre par ta lettre que tu cherches à éviter les excès de boisson qui étaient devenus chez toi une habitude et qui sont un obstacle plus grand qu'on ne croit à une vie heureuse, décente et utile."

LA PETITE HISTOIRE

Louis XV et le Jeu

Malgré toutes les circulares, le jeu bat actuellement son plein sur les places et dans les villes d'eau, en France. Le jeu n'est pas une invention moderne. Les rois de France jouaient beaucoup, et même ils ne dédaignaient pas, parfois, d'aider le jeu. Louis XV ne détestait pas gagner, lors même qu'il n'en avait pas tout à fait le droit.

C'est ainsi qu'il avait, un soir, dans ses cartes, un brelan de rois; son adversaire avait un brelan carré de valets.

—Marquis, lui dit Louis XV, vous avez perdu.

Et au mouvement de surprise du marquis, il ajouta: —J'ai trois rois et moi, cela fait quatre.

—Le marquis ne se troubla pas. —En ce cas, riposta-t-il, j'ai quatre valets et moi, cela fait cinq.

—Ce marquis était, en effet, premier valet de chambre du roi.

Et là-dessus, le roi resta coi.

W. H. Scroggie

LIMITES Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

Robes d'Ecolières

A l'occasion de l'ouverture des écoles qui est proche, il vaut la peine que chaque mère voit notre étalage spécial de robes d'écolières. Aucun détail n'a été négligé pour assurer leur beauté et leur durée. Éléance des styles, harmonie des couleurs et confection correcte, voilà ce qui caractérise ces charmantes petites robes.

Robes d'indienne faites avec corsets, indiennes de dessins assortis, garnies de broderie au destoude, dessin foncé et pâle, pour enfants de 6 à 14 ans, Hâveurs 49c et 70c. Choix de n'importe quel grandeur 59c

Robes de style matelot, en bon coutil fort, complètement garnies de soutache. Une autre ligne de style Hunter Brown en batiste de couleur rose et bleu pâle, d'un très bel effet, pour enfants de 6 à 14 ans. Notre offre spéciale, toute grandeur ou tout style 51.63

Aujourd'hui, parmi les Tapis

300 pièces de tapis Ingrain de qualité supérieure, grandeur 84 x 40. Valeur réelle de 50c à \$1.25. Aujourd'hui, chacun 19c

Nous sommes naturellement contents de notre exposition de tapis, car elle est comme un phare au milieu de toutes les autres. Elle comprend tous les principaux produits des meilleurs fabricants dans chaque ligne. La collection représente le choix le plus minutieux de dessins, un groupe de tapis les plus rares.

25c LINOLEUM 25c — Un beau lot de linoléum désassorti. Splendides marchandises valant jusqu'à 60c la pièce. Aujourd'hui, la verge 35c

TAPIS VELOURS WILTON — Un lot très choisi de tapis velours Wilton. Prix régulier \$1.25. Aujourd'hui, la verge 1.29-1.9c

BOHEMIAN BOHEMIAN

L'échantillon de bière remis à mon représentant personnel, le 13 du courant—m'a été analysé avec soin et le résultat de cette analyse a démontré que LEKERS BOHEMIAN LAGER est bien brassé, d'excellente qualité et que toute falsification n'a été découverte dans cette lettre. Signé: Milton L. Hersey, M. Sc., Analyste Provincial.

Que pouvons-nous trouver de plus convaincant que le présent certificat? C'est le bière le plus recommandable pour la saison d'été. GOUT DELICAT, RAFRAICHIT, DESALTÉ.

NOTES QUOTIDIENNES

Un bel héritage

Aimez-vous les romans touffus, compliqués à souhait? Oyez, en ce cas, cette histoire vraie, et dites-moi si les feuilletonistes les plus inventifs ont jamais imaginé aventure mieux combinée pour faire rebondir l'action de chapitre en chapitre et tenir l'intérêt du lecteur en suspens.

Il y a quatre ou cinq ans, débarquait un beau matin à Montpellier, une Américaine riche, Mlle Suzanne-Margaret Cagger, qui faisait la quarantaine.

Orpheline depuis un tiers de siècle déjà, elle avait constamment vécu comme beaucoup d'Américaines, tantôt ici, tantôt là, sans jamais se fixer nulle part pour longtemps et presque sans s'inquiéter de ce que pouvaient faire pendant ce temps ses deux frères ou sœur qui vivaient la même vie de leur côté.

Ce qui l'avait poussée à venir s'installer à Montpellier, c'est qu'elle avait entendu dire le plus grand bien de son Ecole de médecine. Elle avait eu naguère une fièvre typhoïde qui lui avait laissé des troubles fâcheux dont elle eut aimé se débarrasser. On lui avait vanté la science du docteur X. Elle le vint donc trouver et, pour pouvoir se faire soigner tout à son aise, s'installa définitivement, au fond du quartier de la Pierre-Rouge, dans un joli chalet — la villa des Bambous — qu'elle ne tarda pas à acheter.

Ces temps derniers, Mlle Cagger tomba malade: son état empira et, le 31 juillet dernier, elle vendit le dernier soupir. Au lendemain de sa mort, on trouva chez un notaire de la ville chez Me Cormier, un testament olographe, rédigé à la mode américaine, d'après lequel Mlle Cagger laissait 30,000 francs à la sœur qui l'avait veillée et soignée avec dévouement; 20,000 francs à l'évêque de Montpellier; 100,000 francs à son frère — en tout un demi-million de legs. Le reste de son immense fortune allait à M. le docteur X., désigné comme légataire universel.

Jusque-là, rien que d'ordinaire, dans cette histoire.

Mais, vous n'ignorez pas que la loi française — c'est, je crois, l'art. 909 du Code civil — interdit aux médecins qui auront traité une personne pendant la maladie dont elle meurt, de profiter des dispositions testamentaires qu'elle aurait faites en leur faveur pendant le cours de cette maladie. La famille de la morte fut donc avisée dans la personne de son frère qui prenait le frais à Aix-les-Bains. Celui-ci s'empressa d'accourir, fit apposer les scellés sur la villa des Bambous, mit opposition à la remise aux héritiers désignés dans le testament des sommes considérables déposées au Comptoir d'Escompte, rempli enfin toutes les formalités requises pour revendiquer légalement l'héritage de sa sœur.

Rien de plus naturel, direz-vous encore, et rien de plus banal aussi. Attendez donc: voici où l'affaire se corse. Le docteur X., insinue-t-on, est un malin qui a su prendre ses précautions. Deux ou trois jours avant la mort de sa riche cliente, il partit pour ne pas aller, pour l'Angleterre, et prit bien soin d'y bien faire constater sa présence. Ce n'est donc pas lui qui a donné "les derniers soins" à Mlle Cagger. Il croit donc pouvoir en hériter et revendiquer à son tour l'héritage.

Tout aussitôt voilà deux camps — entre lesquels vous comprenez bien que nous ne nous risquerons pas à prendre parti — qui se forment: l'un où l'on accuse le docteur de "manœuvres" de "captation" que sais-je? et l'autre où on le défend avec acharnement.

Et voilà un beau procès en perspective qui, s'il est jugé — et cela paraît devoir être ainsi — en Amérique, ne manquera pas de donner prétexte à des coups de théâtre de toutes sortes. Les procès de cette nature qu'on juge chez Jonathan sont en effet très intéressants: rappelez-vous plutôt tous ceux auxquels donna lieu l'enquête relative à la succession Fair et

dités-vous bien qu'en voilà au moins pour vingt ans.

Vingt ans! D'ici là, le roi, l'âne ou moi nous serons morts... et peut-être bien le docteur aussi. — J. L.

Essayez le LONG TOM, tabac japonais à fumer.

UNE QUESTION SANS REPONSE

Les bonnes gens ont coutume de dire qu'un malheur ne vient jamais seul, alors que l'on renverse la salière ou que l'on casse une porcelaine. Et ce dicton, basé sur l'expérience des hommes, est, quoique mystérieux, rigoureusement exact.

Je parlais l'autre jour de l'esprit d'imitation des criminels. C'est esprit d'imitation ne suffit pourtant pas à expliquer pourquoi les crimes vont toujours par séries. Voyez combien d'enfants mis à mal depuis l'affaire Soleiland, qui avait excité une telle horreur, que le fait semblait unique, et que, devant la réprobation publique, il paraissait impossible qu'il se produisît de nouveau. Et voilà que chaque jour nous en apporte un analogue.

Dans la vie, comme au jeu, la série domine. Lorsqu'un numéro sort souvent, au petit jeu, beaucoup de joueurs croient devoir en prendre un autre. Ils ont tort; c'est encore lui qui reviendra. A quelle loi inconnue obéit ce qu'on appelle le hasard? C'est cette loi inconnue, qui ne se révèle que par la veine ou la déveine, choses jusqu'ici inexplicables, mais qu'on ne saurait méconnaître. C'est cette même loi qui doit présider à la succession des mêmes crimes et des mêmes malheurs.

Nul effet sans cause. Or, la cause de ceci est aussi obscure que celle de la mode. L'appendicite était une maladie ignorée de nos pères; quelqu'un s'avisa d'avoir l'appendicite, et tout le monde après lui se mit à avoir l'appendicite. Une petite fille est violente, assassinée. Forfait sans nom, s'écrie-t-on, unique, monstrueux! Immédiatement et de toutes parts, il n'est question que de petites filles enlevées, et d'atentats sadiques.

Nul effet sans cause, soit, messieurs les savants. N'est-il pas étrange que cet effet sorte d'une cause qui, logiquement, devrait produire l'effet contraire? Lorsque les Spartiates faisaient griser leurs flottes, et les montraient aux jeunes gens pour les détourner de l'ivresse, avaient-ils donc tort, et inspiraient-ils ainsi l'amour de la boisson?

Il va sans dire que je n'espère pas de réponse à ma question; car elle est posée depuis le commencement du monde, et personne n'y a encore répondu.

HENRY MARET.

(Du "Journal.")

On parle du crime de Monte-Carlo et chacun dit son mot sur les tristes héros du drame.

—Les assassins n'auraient peut-être pas commis leur forfait, si, au moment psychologique, ils s'étaient rappelés le devis de leur pays, dit Pissaniotti.

—Oui, honni soit qui "malla" y pense!

M. Bourras fait sa malice: —Quand part-tu? —Demain.

—Tu amènes ta femme? —Non.

—C'est un voyage d'agrément.

Le Canada

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR

La Cie de Publication du Canada

(A Responsabilité Limitée)
GODFREY LANGLOIS, Directeur-Gérant
Bureau: 75-76 Rue St-Jacques

ABONNEMENTS:
Edition Quotidienne, au Canada, \$3.00
" " " " aux Etats-Unis \$4.00
Edition Hebdomadaire au Canada, \$1.00
" " " " aux Etats-Unis \$1.50
Montreal, livraison à domicile, \$4.00 par an.

Bureau à Québec: J. G. SOULEY, 240 St-François

75-76 Rue St-Jacques, Montréal.
NOS TELEPHONES:
GODFREY LANGLOIS, Main 3333
Bureau des agents d'annonces, Main 3333
Bureau d'Administration, Main 3305
Rédaction, Main 301



Mondanités

De retour

Henri DesRosiers, représentant de la Dominion Mercantile Protective Association, Ltd., est de retour d'un voyage de trois semaines dans le Nord.
M. Armand Desjardins, est de retour à St-Catharines, après avoir passé une semaine à Montréal, St-Jacques Le Mineur, St-Constant, Laprairie, etc., etc.

Arthabaskaville

Mlle Taschereau, de St-Joseph de Beauce, passe quelques jours en visite chez son amie, Mlle Belleau.
— M. et Mme Gustave Ferrault, accompagnés de Mlle Gagnon, de Chicoutimi, sont de retour d'un voyage dans la Gaspésie.
— Mmes Bellefeuille, de Trois-Rivières et Godbout, de Ste-Julie, sont en promenade chez Mme de Courval.
— Mlle Pauline Laurier et M. Alexis Pepin, sont allés à Québec, pour quelques jours.
— Mlle Antoinette Beauchêne est partie cette semaine, pour les Etats-Unis où elle doit passer quelques semaines.

En ville

Miles I. et E. St-Jean, d'Anaconda, Montana, sont arrivés vendredi, à Montréal; elles viennent commencer leurs études au Couvent d'Outremont.

MENUS FAITS

Le prétendu cas de malversation dans le département des Incendies serait suivi parait-il, d'un autre dans lequel un quidam aurait versé la somme de \$300 pour faire chaux-blanc.

Pèlerinage

Les membres de la ligue du Sacré-Cœur de la paroisse Ste-Anne, vont ce matin, en pèlerinage à Ste-Anne de Beauré. Ils partiront du quai Bonsecours à 10 heures et reviendront ce soir, à 9 heures. Le R. P. Rioux a charge des pèlerins.

L'an juif

La colonie juive de Montréal, célébrera la nouvelle année, le 8 septembre prochain. Le grand jeûne aura lieu sept jours après. Vu le nombre croissant de la population juive à Montréal et l'exiguité des synagogues, les rabbins se proposent de louer les plus grandes salles disponibles dans la cité. Il se fait de grands préparatifs pour cette fête.

ST. LAWRENCE HALL

NOS PRIX SPECIAUX D'HIVER pour chambres et pension seront en vigueur à partir du 1er octobre.
Cuisine Excellente.

Juste punition

Au cours d'une bagarre à l'angle du Boulevard St-Laurent et Craig, hier soir, le nommé McGuigan, qui aurait insulté une femme, accompagnée de son mari, a été cruellement battu.

A bord du "Bremen"

Des centaines de personnes sont allées visiter le navire allemand, le "Bremen" hier après-midi. Les visiteurs ont été royalement reçus. La fanfare de l'équipage a égayé les montrezais d'un concert qui paraissait intéressant, s'il faut en juger par les marques d'appréciation fréquentes.

La police récompensée

Le chef Campeau accuse réception d'un chèque au montant de \$250, au bénéfice du fonds de réserve de la Police, don de M. Hugh A. Allan, président de la Fédération des Armateurs du Canada, en reconnaissance des services rendus par la police locale, lors de la dernière grève.

En voyage

Le R.P. Martin Callaghan de l'église St-Patrick, est actuellement en visite chez le R.P. B. Murphy, de l'église du St-Rosaire, Sixième rue, Ouest, South Boston.

Militaires de Petawawa

Les officiers de la compagnie No. 4, 8ème régiment de Lévis, de retour de Petawawa, Ont., étaient en visite samedi soir à Montréal et recevaient leurs amis aux salons de l'Hotel Riendeau. Le cadre des officiers se composait des lieutenants Alfred Dorval, Edmond Goulet et Gérard Gravel. Nos militaires canadiens ont fait bonne figure à Toronto dans le concours de tir qui a eu lieu récemment.

Un imposteur

Un prétendu détective privé terrorisa les passants en prétendant qu'il

lui ont subtilisé son insigne de constable. Naturellement, il manœuvra pour la "frime".

Enfant ébouillanté

Ernest Balotti, 2 ans, 18 avenue Atlantique, St-Louis du Mile End est décédé samedi soir, à l'hôpital Général, à la suite de brûlures reçues en tombant dans une cuvette d'eau bouillante.

Sont au Riendeau:

J. E. Michaud, Lévis; Flavien Moflet, Ottawa; H. H. Dunn, Montréal; Montigny, Alcide Boulanger, et Al-Odilon Deverennes et E. Dery, Québec; Boulanger, Montigny, Nap. Barbeau, Québec; Dr J. F. Plante, Lawrence, Mass.; C. D. Fontaine, Nicolet; Madame F. Moffet, Ocasat Moffet, Chs Leclerc, Ottawa; J. A. Allard, E.E.D., St-François du Lac; Eugène Trudel, jr., Québec; H. G. Fraser, Québec; Jos O. Hamel, St-Ephrem; J. L. Fortin, Nicolet; A. Girard, Marquetteville; Georges E. Morin, St-Ours; Chas Papillon, St-Ours; Georges I. Delisle, Yamachiche; Louis V. Labelle, Joliette, Qué.; Arthur Plante, Québec; E. St-Pierre, Québec; Joseph Ducharme et Donat Manseau, Wotton, Qué.; J. Roméo Poiré, N.P., St-David; J. Lawlor, Québec; L. P. Marsan, Major Jos Goulet, Georges Côté, Albert Demers, J. A. Goulet, Philéas Bernier, Lévis; Prudent Bellisle, Deschambault; D. Pouliot, Québec; Chas March, Toronto, Ont.; Capt. W. J. Hackett, Québec; A. D. Stockwell, Moncton, N. B.; W. Bernier, Québec; A. W. Gingras, Québec; Alfred Vézina, Québec; W. Cantin, Roland Dion, J. A. Turcot, E. Lalonde, J. V. Beaulieu, J. E. Poulin, Québec; J. B. Duguay et P. E. Cormier, Contrecoeur, Qué.; M. et Mme L. N. Richard, Ottawa, Ont.; M. et Mme L. A. Bouilli, Champlain; M. et Mme Pierre Laplante, Plattsburg, N. Y.; John W. Doyle, M.D., Brooklyn, N. Y.; C. J. Cheevers, New York, E. Picard, P. Rousseau, Art Tremblay, Henri Proulx, W. R. Murray, Louis C. Maite, Jos. Elie Aniot, Joseph Lacroix, Adélar Robitaille, Lorenzo Lanetti et fils, H. Boulet, A. Arteau, J. Arteau, E. Côté, G. L. Boulanger, Léon M. Gagnon, Jos E. Side, A. E. Seers, J. G. Andrews, J. Dundan, J. W. Fleury, J. S. Langlois et dame, L. P. Larochelle, F. N. Lapointe, Mme et Mlles, Geo. Côté, Alcide Courchesne, J. E. Samson et Mlle Samson, Québec; Arthur Lavallée, Sorel; A. Belcourt, La Bale du Fehvre; G. A. Hannon, Peterboro; Dr E. G. Lemieux et Mme Lemieux, Montmagny; A. Gélina, St-Ixon.

L'ECHEVIN L. A. LAPOINTE

Il échappe heureusement à un danger sérieux en compagnie de quelques amis.

(Dépêche Spéciale)
Contrecoeur, 1er.—Vendredi dernier au soir, M. l'échevin Lapointe, de Montréal, arrivait d'une excursion sur le fleuve, dans son yacht "Hortensia", accompagné de M. l'échevin Lemay de Montréal, de M. P. Hurteau, de M. et Mme. Duquette, de Contrecoeur, lorsqu'ils voulant arrêter la machine à gasoline de son yacht, le tuyau partant du réservoir à gasoline fit explosion, répandant une immense flamme sur les personnes qui se trouvaient dans le yacht. Naturellement, tous les excursionnistes furent effrayés et ce fut un sauvetage. Heureusement personne ne fut brûlé, tous en furent quittes pour la peur.
—Le conseil municipal de Contrecoeur vient de passer un contrat avec la compagnie du chemin de fer Delaware & Hudson pour fournir l'eau aux locomotives de cette compagnie, qui travaillent au ballastage du chemin entre St Lambert et Sorel.

SERVICE DES MALLES

Les malles pour la Grande Bretagne et l'Etranger seront fermées au bureau de Poste comme ci-dessous, durant la semaine commençant demain: ront la semaine commençant aujourd'hui:
Lundi, à 8 a.m., par le Kaiser Wilhelm II, et à 5.30 p.m., malle supplémentaire.
Mardi, à 8 a.m., par le Majestic, et à 5.30 p.m., malle supplémentaire.
Mercredi, à 8 a.m., par le K. Aug. Victoria, à 5.30 p.m., malle supplémentaire; à 8 a.m., par La Lorraine, et à 5.30 p.m., malle supplémentaire.
Vendredi, à 8 a.m., par la Campana, et à 5.30 p.m., malle supplémentaire.
Samedi, à 12.30 p.m., par le South-west.

AU GRAND-TRONC

M. J. Smithers a été nommé pour faire l'inspection du Grand-Tronc, à la place de Sir Charles Rivers-Wilson. On parle beaucoup des hautes qualités du nouveau fonctionnaire.

OCCASION UNIQUE

Ouverture des classes, livres de classes en usage dans tous les collèges, couvents, écoles des Frères, et toutes les maisons d'éducation. De seconde main, à moitié prix. GRANGER FRERES, libraires, 43 ouest Notre-Dame, Montréal. 128-2-g

PERMIS DE CONSTRUCTION

La Compagnie du Crédit Foncier a obtenu un permis pour la construction au No. 31 rue St-Jacques d'un édifice de cent pieds de front sur le Boulevard St-Laurent et de quatre-vingt pieds sur la rue St-Jacques. Le coût en sera de \$189,000. Les architectes sont MM. Cox et Amos. Les entrepreneurs MM. P. Lyall et Fils.

L'ALCOOL N'EST PAS NECESSAIRE

La Salsaparille d'Ayer n'est pas une boisson forte. Elle est faite avec un sirop de sucre et de la gomme d'ajonc. C'est une boisson saine, agréable et altérante. Demandes à votre pharmacien, si vous pouvez prendre ce remède pour sang pauvre et impur. Suivez son avis toujours. Il agit. Confiez-vous à lui! Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de toutes nos préparations. J. C. AYER, CO., Lowell, Mass. 129-1-wil.

La catastrophe de Québec

Les ingénieurs de la Phoenix Bridge Co. sont arrivés à Québec. — Récit du secrétaire de la compagnie du Pont, qui a vu la mort de près. — Une assemblée des directeurs de la compagnie est convoquée pour ce matin

LES RESPONSABILITES

L'enquête du coroner est ouverte. — On ne célébrera pas la Fête du Travail à St Romuald, aujourd'hui. — Version de l'ingénieur consultant à New-York

(De notre correspondant particulier)
Québec, 1er.—Qui est responsable des pertes causées par l'affreux accident survenu au Pont de Québec? J'ai posé la question au secrétaire de la Compagnie du Pont, M. Barthe, qui me dit que comme dans tous les travaux donnés à l'entreprise, c'est l'entrepreneur et non le propriétaire qui est responsable. Il y a du reste, une clause spéciale dans le contrat passé entre la compagnie du Pont de Québec et la Phoenix Bridge Co., chargeant celle-ci de toute responsabilité et indemnissant la compagnie du Pont de toutes charges résultant d'aucun accident quelconque.

Il y a aussi une considération d'honneur national. On croit généralement que si une compagnie canadienne se trouvait dans la position où est présentement la Phoenix Bridge Co., ayant entrepris un travail aux Etats-Unis, sous ce qu'il y a de la note nationale se révélerait à la suite d'une pareille catastrophe. Non seulement la réputation de la compagnie serait en jeu, mais l'amour-propre de toute la nation serait piqué au vif. Il y a toute raison de croire que c'est les Américains, et qu'on fera l'impossible pour réparer le malheur qui vient d'arriver, et dépenser des millions pour terminer l'entreprise dans des conditions d'absolue sécurité.

La Compagnie du Pacifique a envoyé son ingénieur en chef, M. Monarrat, et son architecte en chef, M. Painter pour visiter les ruines et faire un rapport spécial à Sir Thomas Shaughnessy.

MM. J. S. Deans ingénieur en chef, A. B. Milliken, surintendant de construction et Zelapka, l'ingénieur qui a tracé les plans du Pont de Québec, tous représentants de la Phoenix Bridge Co., sont arrivés hier après-midi, de New-York.

On sait qu'il s'en est peu fallu que le secrétaire de la Compagnie du Pont de Québec, ne fût lui-même au nombre des victimes de la catastrophe. Mais comme certains confrères ont rapporté le fait d'une manière très inexacte, je vous adresse la narration que M. Barthe a bien voulu me transmettre personnellement. J'étais allé visiter les travaux du pont en compagnie du professeur Guillaume Couture, de Montréal, de MM. Arthur Lavigne et Joseph Vézina. Nous nous sommes avancés à une certaine distance sur le tablier du cantilever, puis comme une locomotive traînant quelques plateformes allait chercher des matériaux à la grue roulante de l'autre côté de la rivière Chaudière, nous profitâmes de ce convoi pour voir les travaux d'approche. Au retour nous descendîmes à l'entrée du pont, un peu au désappointement de mes compagnons qui auraient aimé à continuer cette effroyable détonation qui ressemblait autant à un coup de tonnerre, qu'à un saut de feu. Mon voisin, M. Vézina, qui se trouvait du côté de la rivière, s'écria: "Mon Dieu, c'est le pont!" Je lui dis: "Mais non, c'est une mine." "Non, reprit-il, c'est le pont, voyez." Et en me penchant, je vis les dernières pièces de fer s'abattre sur la rive et jusque dans le fleuve. Quelques secondes après une sorte de brouillard s'élevait de l'eau indiquait seule l'accomplissement de l'indépourtable catastrophe.

Nous retournâmes précipitamment en arrière; il ne restait plus rien de la magnifique superstructure du pont, rien qu'une masse de fer effondrée sur le rivage entre la culée d'angle qui pendait lambeaux plongée dans le fleuve, la partie extérieure.

En arrivant dans les bureaux de la Phoenix Bridge, je trouvai M. Waitheight, comptable de la compagnie, atterré, mais occupé déjà à téléphoner ou à téléphoner pour organiser les secours. M. Waitheight fit preuve dans cette circonstance d'une extraordinaire énergie. Il ne perdit pas un instant son sang-froid et se multiplia pour organiser les premiers soins. Lui ayant offert mes services, mais constatant qu'il avait déjà vu à tout, je me rendis à la station de St-Romuald pour expédier quelques télégrammes, car les communications téléphoniques étaient impossibles. J'ava en route mes amis m'apprenant qu'en ville mon nom était déjà sur la liste des victimes.

Une assemblée des directeurs de la Compagnie du Pont est convoquée

pour 11 heures, ce matin, aux bureaux de la Compagnie, rue Dalhousie.

L'hon. S. N. Parent se retire au Château Frontenac. Il paraît être plein de courage. Le Pont de Québec se reconstruira, c'est évidemment le vœu du pays.

Les rassurantes paroles de Sir Wilfrid ainsi que du chef de l'Opposition paraissent avoir eu pour effet d'encourager fortement le président de la compagnie.

L'hon. M. Parent a reçu personnellement un grand nombre de lettres de sympathies au sujet de la catastrophe.

Les représentants de la Phoenix Bridge Co. sont arrivés à Québec, hier l'après-midi, beaucoup plus tard qu'ils ne pensaient. Le train du Grand-Tronc était de deux heures en retard. Ils se sont rendus directement sur le théâtre de la catastrophe.

Les commissaires chargés par le gouvernement de faire l'enquête sont le professeur Galbraith, M. Henry Holgate, de Montréal, et M. Kerry, ingénieur civil.

Le député-ministre des chemins de fer et canaux, M. Butler, et l'ex-sous-ministre du même département, M. Collingwood-Schreiber, ne sont venus ici que dans l'intérêt du ministère des chemins de fer et canaux, quant à ce qui concerne la catastrophe, et non pas comme les commissaires-enquêteurs du Gouvernement fédéral.

L'enquête du coroner

Le coroner doit commencer son enquête mardi matin, à dix heures, au Palais de Justice.

Le jury a été assermenté à 11 heures hier matin, à la morgue en présence des cadavres. Il est composé comme suit: Cyrille Delage, M. P.P., chef; Joseph Gale, Joseph Gauthier, J. H. Giguère, J. N. St-Pierre, Geo. Perrier, Ferdinand Roberge, maréchal de New-Liverpool, F. X. Drolet, A. Simard, Ferdinand Villeneuve.

Les jurés sont sortis de la morgue profondément émus. Ils venaient de voir un pénible et affreux spectacle. Les cadavres sont dans un triste état. L'un d'eux est décapité et un autre a perdu les quatre membres.

Hier l'après-midi les membres du jury se sont transportés sur le théâtre de la catastrophe.

On a retrouvé quinze cadavres. Treize sont à la morgue et deux autres sont à New-Liverpool.

Le gouverneur général a adressé à Son Honneur le lieutenant-gouverneur une dépêche de sympathies, et lui a demandé de transmettre ses sympathies et celles de Lady Grey aux familles des victimes.

Sir Louis Jetté lui a répondu qu'il venait justement de s'entendre avec le premier ministre pour aller voir les familles d'un certain nombre des victimes à St-Romuald et qu'il ne manquerait pas de leur faire part de ses sympathies de Son Excellence.

L'une des victimes a été inhumée cet après-midi à 3 heures à St-Romuald. Le cortège funèbre était extraordinaire. Des centaines de personnes de St-Romuald et des environs ainsi que de Québec, faisaient partie du convoi funèbre.

On devait célébrer la fête du Travail avec pompes demain à St-Romuald. On a décidé par suite du deuil dans lequel la catastrophe a plongé la localité de ne pas célébrer et de remplacer la grand-messe solennelle qui devait avoir lieu à 9 heures par un service funèbre pour le repos de l'âme des victimes.

La commission d'enquête

Trois ingénieurs experts, ont été nommés par le gouvernement fédéral, pour faire enquête sur la cause du désastre; ce sont: MM. Henry Holgate, de Montréal, le professeur J. G. G. Kerry, ancienement de l'université McGill, et le Dr John Galbraith, de l'université de Toronto.

Deux de ces trois experts, se sont rendus, samedi matin, sur le théâtre de la catastrophe, ils étaient accompagnés de M. J. Butler, assistant-ministre des Chemins de Fer, M. Collingwood-Schreiber, ingénieur-consultant du même département, arrivé d'Ottawa, hier matin; l'hon. M. Parent, président de la Compagnie du Pont de Québec; M. Hoare, ingénieur de la Phoenix Bridge Co.; M. P. Davis, de la maison M. P. Davis et Co., qui avait le contrat pour la maçonnerie.

Le groupe quitta Lévis à bord d'un train spécial de la compagnie de l'Intercolonial, vers 9 heures, et passa une bonne partie de la matinée, sur le scène du désastre.

Parlant de la commission d'enquête, M. Butler a déclaré que les deux membres qui avaient visité la scène du désastre, le matin, avaient déjà consenti à agir, mais qu'il n'avait pas encore ouï du Dr Galbraith; il croit bien cependant que celui-ci acceptera.

Les travaux ne seront pas abandonnés cependant à la suite de cette catastrophe. Ils seront continués du côté nord comme auparavant.

Ce sera bien entendu, une grosse affaire que d'enlever la partie du pont écroulée, mais les travaux n'en seront pas moins continués jusqu'à ce que le pont soit terminé.

Horrible opération

Il y a des cadavres qui sont retenus aux débris du pont sous l'eau, et que l'on ne peut repêcher présentement.

Le dernier cadavre qui a été repêché, était si solidement retenu à l'armature de fer, que pour le retirer, on a dû lui couper un bras et une jambe.

Les assurances

Une des grandes compagnies d'assurance va se ressentir tout au moins d'une façon considérable de la catastrophe du pont de Québec.

Quelle sera-t-elle, on ignore encore, mais on admet généralement dans le monde des assurances, qu'une seule compagnie sera selon toutes probabilités intéressée par le désastre.

Voici pourquoi: Des travaux comme ceux qui étaient poursuivis sur le pont de Québec sont naturellement considérés très dangereux par les entrepreneurs; aussi avant de commencer une entreprise, ceux-ci prennent-ils ordinairement une assurance d'un certain montant, au nom de leurs employés, en vue de prévenir les réclamations de dommage, au cas d'un accident; la compagnie d'assurance se charge, en émettant sa police de toute la responsabilité légale que peut provoquer tel accident.

Habituellement, dans une entreprise ordinaire, l'entrepreneur fixe la limite de son assurance à \$10,000.

Mais il est inutile de dire que dans une entreprise de l'importance du Pont de Québec, ce chiffre devait être plus que doublé.

Chaque ouvrier est assuré, dans les cas ordinaires, au montant de \$1,500. On estime jusqu'ici le nombre des victimes de la catastrophe de Québec à 75; on peut juger à peu près du montant des polices d'assurances à payer par la ou les compagnies qui ont dû émettre cette assurance.

Sauvetage prodigieux

Jess Nance, le mécanicien de la locomotive électrique qui a plongé dans l'eau du haut du pont, a échappé à la mort d'une façon qui tient véritablement du miracle. Je tenais le volant de la machine d'une main, quand le pont s'est effondré.

Je demeurai cramponné à mon appareil, et je me souvint ardemment de ma chute dans l'air, puis je me débattis un instant dans le vide et je me retrouvai remonter à la surface; je nageai jusqu'à une planche, puis je me soulevai vaguement d'avoir été blessé dans une chaudière. Dans la chute de ma locomotive, j'éprouvai la même sensation qu'en descendant rapidement dans un ascenseur.

Version de l'ingénieur consultant

New-York, 1. — Theodore Cooper, de cette ville, qui a été l'ingénieur consultant en charge des travaux du pont qui s'est effondré, jeudi soir, près de Québec, est très affecté de l'accident qui a coûté la vie à un si grand nombre d'ouvriers. Dans une déclaration faite à un journaliste, il se reproche de n'avoir pas visité le théâtre des travaux depuis deux ans. Le mauvais état de sa santé l'a retenu ici et pour cette raison il a essayé de se faire relever des responsabilités de la position.

M. Cooper a aussi déclaré ce jeudi matin, après que son inspecteur fut venu le voir et lui eût dit que ça ne semblait pas bien aller au pont il envoya une dépêche à l'homme chargé de la direction des travaux, lui disant de quitter le pont avec ses ouvriers et de ne pas y retourner avant que l'état du pont eût été examiné. Cooper n'a pas été informé si son zèle s'est avéré trop tard.

"Naturellement, dit M. Cooper, nous croyons que les travaux étaient absolument sûrs, et bien que, même dans un vieux genre d'ouvrage sur une échelle sans précédent, il se présente des problèmes nouveaux et inattendus. On ne peut prophétiser avec infailibilité sur une chose qui est, absolument nouvelle. Je ne saurais dire ce qui ressortira de cela; nous apprendrons peut-être des choses que nous n'avons jamais connues."

M. Cooper est un des ingénieurs les plus distingués, et les plus expérimentés, des Etats-Unis. Il est âgé de 68 ans. Il a été associé avec James B. Eads pour la construction du pont de Saint-Louis, sur le Mississippi, de 1872 à 1875. Il a été surintendant des travaux du pont de Delaware et est depuis longtemps considéré aux Etats-Unis comme un expert en ponts.

Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé "Spécifications pour la superstructure de ponts de che-mine de fer", et a reçu deux fois la médaille Norman donnée par la Société Américaine des Ingénieurs Civils.

Sympathies royales

(Dépêche Spéciale)
Ottawa, 1er.—Le major Ponsomby, a envoyé, le chélegramme suivant à Lord Grey:

Marienburg, 31 août.
Le Roi est peiné de recevoir la nouvelle du désastre survenu du pont de Québec; il vous prie de faire part de sa sincère sympathie aux parents et

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS

Rayon Vêtements

TOUT FAITS

Réouverture des Classes
Costumes de Garçonnetts
Pardessus de Garçonnetts
Blouses pour Garçonnetts
Reefers de Garçonnetts
Pantalons dépareillés pour Garçonnetts

Nous venons de recevoir un complet assortiment de vêtements de garçonnetts pour l'automne 1907.

Costumes en Tweed Ecossais, Anglais et Irlandais.

Norfolk S. B. et Norfolk H. B. de 2 morceaux, et Costumes Sack S. B. et Sack D. B. de 3 morceaux. Nouvelles couleurs, styles chic, Pantalons colants et bouffants.

Grandeurs Complètes
Prix Modérés.

Pantalons dépareillés en tweed pour garçonnetts, couleurs claires et foncées, toutes grandeurs \$1.00

HENRY MORGAN & CO., Limited, Montréal

amis de tous ceux qui ont perdu la vie dans cette triste calamité.
(Signé) PONSOMBY.

Le vice-Roi des Indes, a envoyé le message suivant, au Gouverneur Général.
Simla, août 31, 1907.

Dites s'il vous plaît au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, que je suis profondément peiné à la suite de cet horrible accident de pont.
(Signé) MINTO.

Les cadavres expédiés
(Dépêche spéciale)
Québec, 1er.—Les cadavres de treize des victimes de la catastrophe du pont de Québec qui étaient à la morgue, ont été expédiés dans leurs familles respectives, hier soir. Trois ont été envoyés à New-Liverpool, 8 à Caughnawaga. J'est resté à Québec et un autre, celui d'un ouvrier américain du nom de A. C. Meredith a été envoyé dans l'Etat d'Ohio, un reporter prétend que M. Cooper, ingénieur consultant de la Compagnie du Pont de Québec, à New-York, une autorité reconnue en constructions de ponts, lui aurait déclaré qu'il avait envoyé une dépêche à Québec, le jour même de la catastrophe, jeudi à midi, conseillant fortement de suspendre les travaux jusqu'à ce que le pont eût été soigneusement examiné, parce qu'on l'avait informé qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas.

L'EXPOSITION DE ST-ALEXANDRE

La Société d'Agriculture du comté d'Herberville, est à faire les derniers préparatifs pour son exposition du 3 septembre prochain, qui promet d'être très intéressante cette année.

Les entrées sont déjà nombreuses et on s'attend à ce qu'il y ait une grande foule de visiteurs.

Dans le cours de l'après-midi, il y aura de belles courses de chevaux.

Tous ceux qui, de Montréal et des stations du C.V.R. désirent y assister, accront à leur disposition un train arrêtant à St-Alexandre, à dix heures a.m.

LES VRAIS GANTS POUR LA SAISON

POUR DAMES et MESSIEURS
Presque tous en SUEDE (chamois)

50c la paire de GANTS
2e LOT 35c la paire de GANTS
3e LOT 40c la paire de GANTS

Ce que veut dire "GANTS REPARÉS" c'est que les MEILLEURS GANTS FRANÇAIS AJUSTÉS et GARANTIS qui sont RETOURNÉS—très LÉGEREMENT AVARIÉS—et bien réparés par nous-mêmes.

Quelques-uns sont DOUBLES en soie BONNE GRATIS. — Aux personnes qui CASSENT leurs GANTS, nous donnons un ACIER PROTECTEUR avec nos corsifs. Remerciements.

J. B. A. LANGTOT, Fabricant de Gants
212 BOULEVARD ST-LAURENT
Surtout et gants réparés avec soin.
Tél., Main 2157, 122-4-wil.

comme aux assises au palais de Justice. L'échevin Proulx ne se cache pas d'avouer que Montréal, en général, pour ce qui concerne les cours de police, au point de vue de l'installation, est en arrière de son siècle.

21,000 OUVRIERS DE FERME
Sont demandés pour la récolte de la moisson au Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

On estime qu'au moins 21,000 ouvriers de ferme seront requis cette saison pour la récolte de la moisson au Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Quoiqu'un peu plus en retard qu'à l'ordinaire, la récolte promet d'être une des meilleures.

La Compagnie du Pacifique Canadienne organise une excursion monstre de tous les points de la Province de Québec pour prendre soin du grand nombre qui désirent prendre avantage du bas prix exceptionnel de \$12.00. Ce taux ne s'appliquera seulement que le 12 septembre. 128-1-g

VICTIME DE L'ALCOOL

Une jeune femme, mère de plusieurs enfants, se suicide à Sherbrooke

(Dépêche Spéciale)
Sherbrooke, 1er.—Une femme du nom de A. Rémillard s'est suicidée en prenant une dose de vert de Paris, hier après-midi, et elle est décédée ce midi. Immédiatement après sa mort, les docteurs Rioux et Camirand, ont pratiqué l'opération césarienne. La défunte était adonnée à l'usage de l'alcool, et souvent elle répéta à qui voulait l'entendre, qu'elle mettrait fin à ses jours. Ses facultés mentales, étaient affaiblies; elle était âgée de 38 ans, et était

LES SPORTS

LE TECUMSEH REPOIT SON CHANGE ET L'HEUREUX REFUSE DE SE LAISSER "CORROMPRE". - LE SHAMROCK PERD A CORNWALL, MAIS RESTE TOUT DE MEME CHAMPION DE LA N.L.U. - LES TURFEMEN SONT SATISFAITS DES COURSES DE BLUE BONNETS. - NOUVELLES SPORTIVES.

LA CROSSE

LE NATIONAL DEMOLISSEUR...

Le National, ce démolisseur d'aspirants au championnat senior, a attiré une fois de plus ses droits à ce titre samedi dernier, en battant et déclassant la fameuse équipe des Tecumseh, qui s'était rendue à Montréal avec la certitude qu'elle réussirait à doubler le score contre ceux, qui lui font perdre honneur et argent, devant une foule qui a beaucoup quitté ce petit tour si bien joué, de tous les jours montréalais, le "Canada" avait été tenu à annoncer durant toute la semaine dernière que le National remporterait la victoire. Le score élevé du dix août dernier était en vérité un pauvre critérium pour juger de la force respective des deux clubs. Le National remporta, en outre, et surtout mieux instruit qu'il déclassa les indiens samedi dernier, fut toute une énigme pour ceux qui l'avaient vu débâter à Hamilton's Point, la victoire de Jack Munro, les invincibles de Charlie Querrie, furent tout simplement anéantis et culbutés du petit pied de la victoire déjà érigé pour être à la hauteur du Shamrock dans la manche décisive pour le championnat. Ce beau triomphe s'étala malheureusement devant une assistance trop mince pour un match aussi important que celui de samedi dernier. L'excursion du Shamrock à Cornwall, plusieurs autres attractions sportives, et le fait d'avoir à regretter le départ de certains bons partisans de notre club ont considérablement diminué les recettes que l'Association recevait à l'occasion pour couronner cette belle victoire athlétique.

Toute l'équipe a droit aux félicitations de ses supporters pour l'admirable bataille livrée pour être à la hauteur du Shamrock dans la manche décisive pour le championnat. Ce beau triomphe s'étala malheureusement devant une assistance trop mince pour un match aussi important que celui de samedi dernier. L'excursion du Shamrock à Cornwall, plusieurs autres attractions sportives, et le fait d'avoir à regretter le départ de certains bons partisans de notre club ont considérablement diminué les recettes que l'Association recevait à l'occasion pour couronner cette belle victoire athlétique.

Tous les moyens furent pris par le Tecumseh pour élargir le spectre de la défaite. Deux de leurs joueurs cherchèrent à contrompser l'Heureux en lui faisant miroiter les \$75 et les \$200 sans les yeux de l'Heureux. Mais son honneur et sa dignité ne furent pas ébranlés. Il refusa avec un dégoût qu'il eût même l'intention de manifester à coups de bâton sur la nuque des corrupteurs torontois. La différence de niveau des deux équipes National du "jeu" est trop accentuée, pour que de tels marchandises puissent réussir à "racheter" leur honneur et leur esprit sportif. Cette réponse si digne à des offres aussi malhonnêtes et le maintien victorieux de tout le National devant la puissance qui devait au dire de certains connaisseurs déferler et vaincre tout ce qui restait d'espérances, suffirent pour faire taire tous les cris d'adversité qui nuisent au développement de notre Association canadienne-française.

Le Shamrock doit plusieurs chandelles au National, qui lui présente aujourd'hui le championnat sur un plateau d'argent.

Canadiens-français et Irlandais se réjouissent à cet effet de cette victoire décisive de nos athlètes. Ils ont subi prochainement la saison par une belle excursion sur les côtes de l'Afrique. Mieux heureux que ses vaincus, le National se reposera quelques jours en attendant des jours meilleurs. L'avenir promet beaucoup. Il ne tient qu'à nos joueurs de continuer à bien faire, pour arriver au triomphe final.

LE JEU: Les National prennent l'offensive et viennent près de scier, mais bien Clara, à l'œil au guet. L'Heureux revient à l'attaque et réussit à marquer quelques points de distance. Lachapelle sauve la situation.

Le National est le premier à attaquer le mauvais coup. Graydon se retire pour égarer les chances la partie se joue autour des buts des indiens, sans que le National ait pu avoir de succès. Lachapelle sauve encore une fois le National. Les Tecumseh, plus lents que les Canadien, jouent avec une précision remarquable. Chacun de leurs attaques est exécuté avec une précision remarquable. Les Tecumseh ont un terrible "body check" à Gauthier et l'envoient rouler dans la poussière. Il reçoit de ce fait 3 minutes de repos.

Gauthier se retire pour panser une blessure béante qu'il a à la figure. Le score est sans doute pour une offense qui n'est pas une victoire. Les Tecumseh, Lachapelle score pour le National au 13 minutes et 25 secondes. Quarante secondes après la balle pénètre encore dans les buts des Tecumseh grâce à un bon coup de Lachapelle. Lavolette est envoyé à la clôture et Murton va le rejoindre.

Une troisième partie est enregistrée par le National au bout d'une minute et 25 secondes, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Lamoureux a fait le coup. Pen après, Felker est blessé. National a décliné l'arbitrage. L'Heureux arrête un coup terrible de Graydon et le premier quart s'achève avec trois parties en faveur du National.

Le deuxième quart commence par une attaque des Tecumseh. Lachapelle, qui joue une partie mémorable. Mais la balle tourne autour des buts du National. Mais les notes ne tardent guère à reprendre. Lavolette score en 2 minutes et 15 secondes. Les Tecumseh perdent la tête, comme si "l'œil" qui le conduit droit à la clôture.

La partie est extraordinairement animée. Les hommes se bloquent entre eux comme des bœufs. Les National bondissent comme des chats. Le premier point en faveur des Tecumseh, en 5 minutes et 50 secondes, par un coup lancé de loin. Dulais est envoyé à la clôture.

L'Heureux arrête un beau coup. Les Tecumseh ont maintenant l'avantage. "Foot" qui le conduit droit à la clôture. Lachapelle sauve encore une fois le National. Les Tecumseh, plus lents que les Canadien, jouent avec une précision remarquable. Chacun de leurs attaques est exécuté avec une précision remarquable. Les Tecumseh ont un terrible "body check" à Gauthier et l'envoient rouler dans la poussière. Il reçoit de ce fait 3 minutes de repos.

LE TURF

A BLUE BONNETS

La réunion d'ouverture du Montreal Jockey Club a été inaugurée samedi soir à 8 heures, par une magnifique course de Blue Bonnets au milieu d'une assistance considérable. La température menaçante du matin avait fait place à un soleil radieux qui s'harmonisait bien avec le splendide étalage des toilettes automobiles.

Le club St-Michel a brillamment inauguré son commencement de saison, en battant les St-Louis hier après-midi au terrain du National. Le score fut de 3 à 0 en faveur du club irlandais. La jolote fut très intéressante. La surveillance des vétérans Boss Laflair et Barney Dunlop, réprima adroitement les nombreux infractions aux règlements. Comme prévu, le club Hochelaga continua sa louable habitude de blâmer ses adversaires en comptant 11 points contre le club Harmonia. Les St-Michel et le premier club des Hochelaga joueront dimanche prochain.

Les références prennent le parti de mettre à l'écart les deux clubs. La partie fut très intéressante. Les indiens sont menaçants. Clément met le comble à l'insécurité des Tecumseh en enregistrant un coup de 4 minutes. Après le 2e quart, les courses se déroulent aux mains Québécoises. Le National aient une marge respectueuse. L'Heureux velle toujours au grain et arrête deux fois les Tecumseh. Lamoureux, revenu, score un dixième point pour le National. Le deuxième est arrêté. Mais son Jack Lavolette enregistre le troisième point. Les Tecumseh prennent leur misérable troisième point. Et la partie s'achève sur cette note torontoisienne.

LE JEU: Les National prennent l'offensive et viennent près de scier, mais bien Clara, à l'œil au guet. L'Heureux revient à l'attaque et réussit à marquer quelques points de distance. Lachapelle sauve la situation.

Le National est le premier à attaquer le mauvais coup. Graydon se retire pour égarer les chances la partie se joue autour des buts des indiens, sans que le National ait pu avoir de succès. Lachapelle sauve encore une fois le National. Les Tecumseh, plus lents que les Canadien, jouent avec une précision remarquable. Chacun de leurs attaques est exécuté avec une précision remarquable. Les Tecumseh ont un terrible "body check" à Gauthier et l'envoient rouler dans la poussière. Il reçoit de ce fait 3 minutes de repos.

Gauthier se retire pour panser une blessure béante qu'il a à la figure. Le score est sans doute pour une offense qui n'est pas une victoire. Les Tecumseh, Lachapelle score pour le National au 13 minutes et 25 secondes. Quarante secondes après la balle pénètre encore dans les buts des Tecumseh grâce à un bon coup de Lachapelle. Lavolette est envoyé à la clôture et Murton va le rejoindre.

Une troisième partie est enregistrée par le National au bout d'une minute et 25 secondes, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Lamoureux a fait le coup. Pen après, Felker est blessé. National a décliné l'arbitrage. L'Heureux arrête un coup terrible de Graydon et le premier quart s'achève avec trois parties en faveur du National.

Le deuxième quart commence par une attaque des Tecumseh. Lachapelle, qui joue une partie mémorable. Mais la balle tourne autour des buts du National. Mais les notes ne tardent guère à reprendre. Lavolette score en 2 minutes et 15 secondes. Les Tecumseh perdent la tête, comme si "l'œil" qui le conduit droit à la clôture.

La partie est extraordinairement animée. Les hommes se bloquent entre eux comme des bœufs. Les National bondissent comme des chats. Le premier point en faveur des Tecumseh, en 5 minutes et 50 secondes, par un coup lancé de loin. Dulais est envoyé à la clôture.

L'Heureux arrête un beau coup. Les Tecumseh ont maintenant l'avantage. "Foot" qui le conduit droit à la clôture. Lachapelle sauve encore une fois le National. Les Tecumseh, plus lents que les Canadien, jouent avec une précision remarquable. Chacun de leurs attaques est exécuté avec une précision remarquable. Les Tecumseh ont un terrible "body check" à Gauthier et l'envoient rouler dans la poussière. Il reçoit de ce fait 3 minutes de repos.

Canadiens-français et Irlandais se réjouissent à cet effet de cette victoire décisive de nos athlètes. Ils ont subi prochainement la saison par une belle excursion sur les côtes de l'Afrique. Mieux heureux que ses vaincus, le National se reposera quelques jours en attendant des jours meilleurs. L'avenir promet beaucoup. Il ne tient qu'à nos joueurs de continuer à bien faire, pour arriver au triomphe final.

LE JEU: Les National prennent l'offensive et viennent près de scier, mais bien Clara, à l'œil au guet. L'Heureux revient à l'attaque et réussit à marquer quelques points de distance. Lachapelle sauve la situation.

LE DIMANCHE AU NATIONAL

Le club St-Michel a brillamment inauguré son commencement de saison, en battant les St-Louis hier après-midi au terrain du National. Le score fut de 3 à 0 en faveur du club irlandais. La jolote fut très intéressante. La surveillance des vétérans Boss Laflair et Barney Dunlop, réprima adroitement les nombreux infractions aux règlements. Comme prévu, le club Hochelaga continua sa louable habitude de blâmer ses adversaires en comptant 11 points contre le club Harmonia. Les St-Michel et le premier club des Hochelaga joueront dimanche prochain.

LE TURF

A BLUE BONNETS

La réunion d'ouverture du Montreal Jockey Club a été inaugurée samedi soir à 8 heures, par une magnifique course de Blue Bonnets au milieu d'une assistance considérable. La température menaçante du matin avait fait place à un soleil radieux qui s'harmonisait bien avec le splendide étalage des toilettes automobiles.

Le club St-Michel a brillamment inauguré son commencement de saison, en battant les St-Louis hier après-midi au terrain du National. Le score fut de 3 à 0 en faveur du club irlandais. La jolote fut très intéressante. La surveillance des vétérans Boss Laflair et Barney Dunlop, réprima adroitement les nombreux infractions aux règlements. Comme prévu, le club Hochelaga continua sa louable habitude de blâmer ses adversaires en comptant 11 points contre le club Harmonia. Les St-Michel et le premier club des Hochelaga joueront dimanche prochain.

LE JEU: Les National prennent l'offensive et viennent près de scier, mais bien Clara, à l'œil au guet. L'Heureux revient à l'attaque et réussit à marquer quelques points de distance. Lachapelle sauve la situation.

Le National est le premier à attaquer le mauvais coup. Graydon se retire pour égarer les chances la partie se joue autour des buts des indiens, sans que le National ait pu avoir de succès. Lachapelle sauve encore une fois le National. Les Tecumseh, plus lents que les Canadien, jouent avec une précision remarquable. Chacun de leurs attaques est exécuté avec une précision remarquable. Les Tecumseh ont un terrible "body check" à Gauthier et l'envoient rouler dans la poussière. Il reçoit de ce fait 3 minutes de repos.

Gauthier se retire pour panser une blessure béante qu'il a à la figure. Le score est sans doute pour une offense qui n'est pas une victoire. Les Tecumseh, Lachapelle score pour le National au 13 minutes et 25 secondes. Quarante secondes après la balle pénètre encore dans les buts des Tecumseh grâce à un bon coup de Lachapelle. Lavolette est envoyé à la clôture et Murton va le rejoindre.

Une troisième partie est enregistrée par le National au bout d'une minute et 25 secondes, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Lamoureux a fait le coup. Pen après, Felker est blessé. National a décliné l'arbitrage. L'Heureux arrête un coup terrible de Graydon et le premier quart s'achève avec trois parties en faveur du National.

Le deuxième quart commence par une attaque des Tecumseh. Lachapelle, qui joue une partie mémorable. Mais la balle tourne autour des buts du National. Mais les notes ne tardent guère à reprendre. Lavolette score en 2 minutes et 15 secondes. Les Tecumseh perdent la tête, comme si "l'œil" qui le conduit droit à la clôture.

La partie est extraordinairement animée. Les hommes se bloquent entre eux comme des bœufs. Les National bondissent comme des chats. Le premier point en faveur des Tecumseh, en 5 minutes et 50 secondes, par un coup lancé de loin. Dulais est envoyé à la clôture.

L'Heureux arrête un beau coup. Les Tecumseh ont maintenant l'avantage. "Foot" qui le conduit droit à la clôture. Lachapelle sauve encore une fois le National. Les Tecumseh, plus lents que les Canadien, jouent avec une précision remarquable. Chacun de leurs attaques est exécuté avec une précision remarquable. Les Tecumseh ont un terrible "body check" à Gauthier et l'envoient rouler dans la poussière. Il reçoit de ce fait 3 minutes de repos.

Canadiens-français et Irlandais se réjouissent à cet effet de cette victoire décisive de nos athlètes. Ils ont subi prochainement la saison par une belle excursion sur les côtes de l'Afrique. Mieux heureux que ses vaincus, le National se reposera quelques jours en attendant des jours meilleurs. L'avenir promet beaucoup. Il ne tient qu'à nos joueurs de continuer à bien faire, pour arriver au triomphe final.

LE JEU: Les National prennent l'offensive et viennent près de scier, mais bien Clara, à l'œil au guet. L'Heureux revient à l'attaque et réussit à marquer quelques points de distance. Lachapelle sauve la situation.

AMUSEMENTS

Théâtre des Nouveautés. COMEDIE FRANÇAISE. Tél. Bell Est 1895 - Semaine du 2 Septembre. Tous les soirs et dimanche matinée et soirée. VUES ANIMÉES PAR LE "CINÉMATOGRAPHE".

Théâtre National. Côté St-Catherine et Steadby. Tél. Bell Est 1785. Marchands, 520. Semaine du 2 Septembre: A la demande générale: "THEODORA".

Théâtre National. Côté St-Catherine et Steadby. Tél. Bell Est 1785. Marchands, 520. Semaine du 2 Septembre: A la demande générale: "THEODORA".

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

AMUSEMENTS

Quintessence. VUES ANIMÉES. CÔTÉ ST-CATHERINE ET STEADBY. Tél. Bell Est 1785. Marchands, 520.

THE MONTREAL JOCKEY CLUB. REUNION D'AUTOMNE. Du 31 Aout au 14 Septembre incl. A LA

Piste Blue Bonnets. Courses et Course au Glocher tous les jours - Beau ou mauvais temps AUJOURD'HUI

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

PARC DOMINION. Le populaire lieu d'amusement du Canada. TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates. LE TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnantes tours de force.

GARTES

PAIEMENTS OBTENUS PROMPTEMENT. Avez-vous une idée? Si oui demandez le plan de l'assureur qui vous sera envoyé gratuitement par courrier de Montréal, Québec, Toronto, Ottawa, St-Louis, New York, Washington, D.C.

AVOCATS. Dandurand, Prod'homme et Boyer. Edifice Assurance Liverpool London & Globe, 114 RUE ST-JACQUES, 148-n.

AVOCATS. GOUIN, LEMIEUX, MURPHY & BÉRARD. Edifice New York Life, Chambre 806, 809-810-811 - 11 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

AVOCATS. Prevost, Rinfret & Marchand. HON. JEAN PREVOST, C.R., L.L.B., M.P.P., ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries.

ARCHITECTES. THEO. DAFOUST. M.A.A.P.Q. Architecte et Expert. Bureau: 103 St-François-Xavier.

COMPTABLES. CHARTRAND & TURGEON. COMPTABLES. 55 rue St-François-Xavier.

INGENIEUR ET ARPEUTEUR. A. LEFROD. (Grad. des Universités Laval et McGill) INGENIEUR CIVIL. AQUEDECS.

RAOUL RINFRET, B. Sc. Ingénieur Civil, Diplôme du McGill. Arpeuteur fédéral et provincial. Aquedecs, Arpentages.

ENTREPRENEURS. JAS. SHEPPARD & SON. Marchands de Bois de Scierie et de Construction. RUE DU ROY SUREL.

MARTINEAU & PRENOVEAU. Contracteurs Généraux. Spécialité: - - - MONTNERRE. F. B. MARTINEAU, 965 Mont-Royal.

J. B. Pauze & Cie. Entrepreneurs. Bureau: 70 Saint-Jacques. TEL. MAIN 2951.

Hotel Peloquin. Ahuntsic, Sault au Récollet. ENDROIT DE VILLEGATURE IDEAL, A la Carte et Diner Table d'Hôte à 50c.

BASE-BALL PARTIES DU SAMEDI. LIGUE DE L'EST. 1ère Partie. A Toronto: 6,000,000-5 9 0.

LIGUE NATIONALE. A Toronto: 1,000,000-6 9 2. Montréal: 3,000,000-11 4 10.

LIGUE AMERICAINE. A New York: 1,000,000-0 2 8. Philadelphia: 1,000,000-0 2 8.

LE TABAC ROSE QUESNEL. NE COUTE QUE 5c. Avez-vous une idée? Si oui demandez le plan de l'assureur qui vous sera envoyé gratuitement par courrier de Montréal, Québec, Toronto, Ottawa, St-Louis, New York, Washington, D.C.

OU ON N'ATTEND PAS

JOS. ROBITAILLE & CIE. Barbiers, Coiffeurs et Manicure. Les dames sont coiffées par une expert dans l'art. Main 6252, No. 95, Notre-Dame-Ouest.

Salon de Barbier Patial. PHOPIETE, HYGIENE. SEUL DU GENRE AU CANADA. Manicure, Bains, Douche, admittent les dames avec la plus grande politesse et bien-être.

HOTELS. Hôtel Riendeau. En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des hôtels et des gares de chemin de fer.

Charbon de Picou. La Intercolonial Coal Mining Co., Ltd. offre en vente le CHARBON INTERCOLONIAL en morceaux ou concassé.

ACADIA COAL COMPANY Limited. Mineurs et Exportateurs de Charbon Acadia. Bureau de vente: 17 rue St-Jean.

MICHAUD FRERES & CIE. EXPORTATEURS DE GRAINS. Bureau: 81 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER MONTREAL.

Vêtements Nettoyés, Réparés ou Pressés. Jupes défilées, Nettoyage Français \$1.00. Blouses de dames, do do 0.50.

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal. COUR DU CIRCUIT. No. 8445 - Not. Fournier, Demandeur.

Hotel Peloquin. Ahuntsic, Sault au Récollet. ENDROIT DE VILLEGATURE IDEAL, A la Carte et Diner Table d'Hôte à 50c.

BASE-BALL PARTIES DU SAMEDI. LIGUE DE L'EST. 1ère Partie. A Toronto: 6,000,000-5 9 0.

LIGUE NATIONALE. A Toronto: 1,000,000-6 9 2. Montréal: 3,000,000-11 4 10.

LIGUE AMERICAINE. A New York: 1,000,000-0 2 8. Philadelphia: 1,000,000-0 2 8.

LE TABAC ROSE QUESNEL. NE COUTE QUE 5c. Avez-vous une idée? Si oui demandez le plan de l'assureur qui vous sera envoyé gratuitement par courrier de Montréal, Québec, Toronto, Ottawa, St-Louis, New York, Washington, D.C.

LE TABAC ROSE QUESNEL. NE COUTE QUE 5c. Avez-vous une idée? Si oui demandez le plan de l'assureur qui vous sera envoyé gratuitement par courrier de Montréal, Québec, Toronto, Ottawa, St-Louis, New York, Washington, D.C.

LE TABAC ROSE QUESNEL. NE COUTE QUE 5c. Avez-vous une idée? Si oui demandez le plan de l'assureur qui vous sera envoyé gratuitement par courrier de Montréal, Québec, Toronto, Ottawa, St-Louis, New York, Washington, D.C.

LE TABAC ROSE QUESNEL. NE COUTE QUE 5c. Avez-vous une idée? Si oui demandez le plan de l'assureur qui vous sera envoyé gratuitement par courrier de Montréal, Québec, Toronto, Ottawa, St-Louis, New York, Washington, D.C.

LE TABAC ROSE QUESNEL. NE COUTE QUE 5c. Avez-vous une idée? Si oui demandez le plan de l'assureur qui vous sera envoyé gratuitement par courrier de Montréal, Québec, Toronto, Ottawa, St-Louis, New York, Washington, D.C.

La Banque des Marchands du Canada

Tient ses Charts du Gouvernement de la Puissance. Etablie en 1864.

Capital \$6,000,000. Dépôts plus de \$37,000,000
 Réserve et Profits \$4,034,256. Actif \$53,000,000

Bureau principal: 205 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
 Succursale: VILLE DE SAINT-LOUIS.

Escompte

AVIS est par les présentes donné que

MARDI, LE 3 SEPTEMBRE

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

est le dernier jour où

L'ESCOMPTE DE 3 POUR CENT

SERA ACCORDE SUR LES TAXES D'EAU, D'AFFAIRES ET PERSONNELLES

Ceux qui désirent s'acquitter de leur TAXE D'EAU PAR VERSEMENTS, pourront le faire, cependant, en payant la moitié le 30 août et le 30 septembre, et la balance le 30 novembre, mais aucun intérêt ne sera accordé sur ces paiements; et dans le cas où le premier versement ne serait pas payé dans le délai spécifié, tout le montant devra être exigible, et l'eau pourra être

EN CONSEQUENCE, le donne avis public à tous ceux qui auront à pourvoir aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AINSI AVOIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THURBAUD, Shérif.
 Bureau du Shérif, Montréal, 23 août 1907. 121-16-c

NOTES FINANCIERES

LA BOURSE

(Des valeurs de "Canada")

Il n'y a pas eu de marché, samedi, à Montréal et à New-York.

A MONTREAL.

leur préparation par les microbes que leur apporte cette matière première.

Nous avons emprunté les premières lignes de cette note à un Mémoire de M. Victor Willem, de l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie des sciences de Belgique. Dans ce Mémoire, l'auteur expose les conclusions auxquelles il est arrivé après une étude personnelle de la question et une mission officielle en Allemagne et en Suisse (ex Danemark) on a déjà mis en pratique la traite aseptique et on en a constaté toute l'importance.

Beaucoup d'auteurs avaient affirmé la contamination initiale du lait dans la mamelle. On en revient aujourd'hui à l'opinion de Pasteur et de Duclaux; on admet que cette contagion est tout à fait négligeable. D'expériences exécutées contradictoirement par M. Willem et par M. de Freudenreich (de Berne), il résulte que des bêtes tenues avec une propreté minutieuse peuvent présenter l'asepsie mammaire. On a par conséquent le droit de viser à l'asepsie à peu près complète du lait récolté.

A Koenigsberg, le Dr Backhaus a installé dans ce but la vacherie de l'Institut agricole et a réduit au 1-2000 la teneur bactérienne ordinaire du lait. Diverses exploitations prennent des précautions minutieuses pour obtenir un résultat analogue. Le professeur von Behring a également indiqué des règles à suivre et les applique dans les vacheries de Marbourg, destinées à fournir un lait spécial à action anti-tuberculeuse. Enfin M. Willem, en collaboration avec M. Miele, a fait à Gand des essais de traite aseptique; les laits récoltés par leur méthode se sont conservés au moins 10 jours, le plus souvent 17 à 20 jours, quelquefois 2 à 3 mois, à la température de 130 ou 150, avant de tourner. Après une journée de conservation, on observait une moyenne de 53 microbes au centimètre cube, avec un maximum de 123.

"Tels sont, dit M. Willem, les résultats qu'on peut attendre, en pratique courante, dès à présent, au prix de sacrifices convenables. Je crois, conclut-il, en raison de ce que j'ai vu, avoir le droit d'affirmer qu'on pourrait assez aisément, sans sacrifices exagérés, améliorer grandement la composition microbienne des laits dont on dispose actuellement, produits qui laissent singulièrement à désirer."

Nous ne donnons pas, dans cette Note, la liste des précautions recommandées pour l'asepsie; elles envisagent naturellement tous les détails de la manipulation des animaux et du lait; il serait trop long de les énumérer. Il nous suffit d'avoir appelé l'attention sur leur succès.

LES PRIX DU MARCHE

Pour les commerçants, hommes d'affaires, à la ville et à la campagne

Prix en gros fournis au "Canada" par la maison Fortier et Monette:

PRODUITS DE LA FERME

FROMAGE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

En raison d'une nouvelle hausse sur les blés, la Cie Ogilvie a également haussé ses prix comme suit:

Royal Household \$4.75
 Glensra \$4.75

LES PRIX DU MARCHE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LA récolte aseptique du lait

Les microbes qui se multiplient dans le lait du commerce, au point de s'y compter par centaines de mille ou même par centaines de millions dans chaque centimètre cube, y ont été introduits principalement avec les impuretés qui y tombent pendant la traite ou par la souillure des récipients qui le reçoivent successivement.

Toutes les précautions prises pendant la traite ou les manipulations ultérieures diminuant, dans une certaine mesure, la proportion de ces germes. On peut se demander quelle est la limite extrême de pureté bactériologique que se puisse atteindre par des soins appropriés.

La question n'est pas seulement intéressante pour l'hygiène, mais elle l'est également pour la technologie laitière, car les dérivés du lait sont influencés dans leur qualité et dans

A. DUPUIS A. BRUNEAU
BRUNEAU & DUPUIS
 COURTIERs

Membres du Montreal Ste & Exchange

QUEBEC: 128 rue Saint-Pierre
 MONTREAL: 84 rue St-François-Xavier
 Filles Prives avec Chas Head & Co
 NEW-YORK: 117 Broad St
 BOSTON: 171 State St

NOTES FINANCIERES

leur préparation par les microbes que leur apporte cette matière première.

Nous avons emprunté les premières lignes de cette note à un Mémoire de M. Victor Willem, de l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie des sciences de Belgique. Dans ce Mémoire, l'auteur expose les conclusions auxquelles il est arrivé après une étude personnelle de la question et une mission officielle en Allemagne et en Suisse (ex Danemark) on a déjà mis en pratique la traite aseptique et on en a constaté toute l'importance.

Beaucoup d'auteurs avaient affirmé la contamination initiale du lait dans la mamelle. On en revient aujourd'hui à l'opinion de Pasteur et de Duclaux; on admet que cette contagion est tout à fait négligeable. D'expériences exécutées contradictoirement par M. Willem et par M. de Freudenreich (de Berne), il résulte que des bêtes tenues avec une propreté minutieuse peuvent présenter l'asepsie mammaire. On a par conséquent le droit de viser à l'asepsie à peu près complète du lait récolté.

A Koenigsberg, le Dr Backhaus a installé dans ce but la vacherie de l'Institut agricole et a réduit au 1-2000 la teneur bactérienne ordinaire du lait. Diverses exploitations prennent des précautions minutieuses pour obtenir un résultat analogue. Le professeur von Behring a également indiqué des règles à suivre et les applique dans les vacheries de Marbourg, destinées à fournir un lait spécial à action anti-tuberculeuse. Enfin M. Willem, en collaboration avec M. Miele, a fait à Gand des essais de traite aseptique; les laits récoltés par leur méthode se sont conservés au moins 10 jours, le plus souvent 17 à 20 jours, quelquefois 2 à 3 mois, à la température de 130 ou 150, avant de tourner. Après une journée de conservation, on observait une moyenne de 53 microbes au centimètre cube, avec un maximum de 123.

"Tels sont, dit M. Willem, les résultats qu'on peut attendre, en pratique courante, dès à présent, au prix de sacrifices convenables. Je crois, conclut-il, en raison de ce que j'ai vu, avoir le droit d'affirmer qu'on pourrait assez aisément, sans sacrifices exagérés, améliorer grandement la composition microbienne des laits dont on dispose actuellement, produits qui laissent singulièrement à désirer."

Nous ne donnons pas, dans cette Note, la liste des précautions recommandées pour l'asepsie; elles envisagent naturellement tous les détails de la manipulation des animaux et du lait; il serait trop long de les énumérer. Il nous suffit d'avoir appelé l'attention sur leur succès.

LES PRIX DU MARCHE

Prix en gros fournis au "Canada" par la maison Fortier et Monette:

PRODUITS DE LA FERME

FROMAGE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LES PRIX DU MARCHE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LA récolte aseptique du lait

Les microbes qui se multiplient dans le lait du commerce, au point de s'y compter par centaines de mille ou même par centaines de millions dans chaque centimètre cube, y ont été introduits principalement avec les impuretés qui y tombent pendant la traite ou par la souillure des récipients qui le reçoivent successivement.

Toutes les précautions prises pendant la traite ou les manipulations ultérieures diminuant, dans une certaine mesure, la proportion de ces germes. On peut se demander quelle est la limite extrême de pureté bactériologique que se puisse atteindre par des soins appropriés.

La question n'est pas seulement intéressante pour l'hygiène, mais elle l'est également pour la technologie laitière, car les dérivés du lait sont influencés dans leur qualité et dans

A. DUPUIS A. BRUNEAU
BRUNEAU & DUPUIS
 COURTIERs

Membres du Montreal Ste & Exchange

QUEBEC: 128 rue Saint-Pierre
 MONTREAL: 84 rue St-François-Xavier
 Filles Prives avec Chas Head & Co
 NEW-YORK: 117 Broad St
 BOSTON: 171 State St

NOTES FINANCIERES

leur préparation par les microbes que leur apporte cette matière première.

Nous avons emprunté les premières lignes de cette note à un Mémoire de M. Victor Willem, de l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie des sciences de Belgique. Dans ce Mémoire, l'auteur expose les conclusions auxquelles il est arrivé après une étude personnelle de la question et une mission officielle en Allemagne et en Suisse (ex Danemark) on a déjà mis en pratique la traite aseptique et on en a constaté toute l'importance.

Beaucoup d'auteurs avaient affirmé la contamination initiale du lait dans la mamelle. On en revient aujourd'hui à l'opinion de Pasteur et de Duclaux; on admet que cette contagion est tout à fait négligeable. D'expériences exécutées contradictoirement par M. Willem et par M. de Freudenreich (de Berne), il résulte que des bêtes tenues avec une propreté minutieuse peuvent présenter l'asepsie mammaire. On a par conséquent le droit de viser à l'asepsie à peu près complète du lait récolté.

A Koenigsberg, le Dr Backhaus a installé dans ce but la vacherie de l'Institut agricole et a réduit au 1-2000 la teneur bactérienne ordinaire du lait. Diverses exploitations prennent des précautions minutieuses pour obtenir un résultat analogue. Le professeur von Behring a également indiqué des règles à suivre et les applique dans les vacheries de Marbourg, destinées à fournir un lait spécial à action anti-tuberculeuse. Enfin M. Willem, en collaboration avec M. Miele, a fait à Gand des essais de traite aseptique; les laits récoltés par leur méthode se sont conservés au moins 10 jours, le plus souvent 17 à 20 jours, quelquefois 2 à 3 mois, à la température de 130 ou 150, avant de tourner. Après une journée de conservation, on observait une moyenne de 53 microbes au centimètre cube, avec un maximum de 123.

"Tels sont, dit M. Willem, les résultats qu'on peut attendre, en pratique courante, dès à présent, au prix de sacrifices convenables. Je crois, conclut-il, en raison de ce que j'ai vu, avoir le droit d'affirmer qu'on pourrait assez aisément, sans sacrifices exagérés, améliorer grandement la composition microbienne des laits dont on dispose actuellement, produits qui laissent singulièrement à désirer."

Nous ne donnons pas, dans cette Note, la liste des précautions recommandées pour l'asepsie; elles envisagent naturellement tous les détails de la manipulation des animaux et du lait; il serait trop long de les énumérer. Il nous suffit d'avoir appelé l'attention sur leur succès.

LES PRIX DU MARCHE

Prix en gros fournis au "Canada" par la maison Fortier et Monette:

PRODUITS DE LA FERME

FROMAGE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LES PRIX DU MARCHE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LA récolte aseptique du lait

Les microbes qui se multiplient dans le lait du commerce, au point de s'y compter par centaines de mille ou même par centaines de millions dans chaque centimètre cube, y ont été introduits principalement avec les impuretés qui y tombent pendant la traite ou par la souillure des récipients qui le reçoivent successivement.

Toutes les précautions prises pendant la traite ou les manipulations ultérieures diminuant, dans une certaine mesure, la proportion de ces germes. On peut se demander quelle est la limite extrême de pureté bactériologique que se puisse atteindre par des soins appropriés.

La question n'est pas seulement intéressante pour l'hygiène, mais elle l'est également pour la technologie laitière, car les dérivés du lait sont influencés dans leur qualité et dans

A. DUPUIS A. BRUNEAU
BRUNEAU & DUPUIS
 COURTIERs

Membres du Montreal Ste & Exchange

QUEBEC: 128 rue Saint-Pierre
 MONTREAL: 84 rue St-François-Xavier
 Filles Prives avec Chas Head & Co
 NEW-YORK: 117 Broad St
 BOSTON: 171 State St

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITIONS

TORONTO ET RETOUR

2 septembre \$ 7.00
 3, 4, 5 septembre 10.00

Limite de retour, 10 septembre 1907.
 Départ des trains: 9.00 a.m., 8.05 p.m., 10.30 p.m. Arrivées Toronto à 4.30 a.m., 4.10 a.m., 7.15 a.m.
 Éligible service de char à cheval à 9.00 heures a.m.

EXPOSITION D'OTTAWA

16, 18, 20 sept. \$2.50
 13, 14, 15, 17, 19, 21 sept. 3.35

Limite de retour, 23 sept.

SHERBROOKE

4, 5, 10 et 11 septembre. \$2.40
 2, 3, 6, 7, 8, 9, 12, 13 et 14 septembre. 3.35

Limite de retour, 18 septembre 1907.
 Service des trains: Départ de Montréal à 8.01 a.m., 4.10 p.m., 8.10 p.m. Arrivées à Sherbrooke à 11.23 a.m., 8.03 p.m., 11.40 p.m.

4 et 10 septembre.—Un train spécial quittera Montréal à 7.30 a.m. arrivant à Sherbrooke à 10.45 a.m. Au retour, un train spécial quittera Sherbrooke les 4 et 10 septembre pour Montréal, il quittera Sherbrooke à 10.45 p.m.

LE PACIFIQUE CANADIEN

COURSES DE BLUE BONNETS

Un train spécial quittera la gare Windsor à 1.45 p.m., chaque jour, pour aller immédiatement après la dernière course. Billets simples, 15c. aller et retour, 25c. Achetez vos billets de bonne heure pour éviter la foule aux guichets. Billets en vente à: Rue St-Jacques, Hôtel Windsor et Gare Windsor.

LIGNE ALLAN

SERVICE DE LA MALLE ROYALE.
 Montréal et Québec à Liverpool

Virginia . . . 30 Août 27 Sept. 25 Oct.
 Victoria . . . 6 Sept. 3 Oct. 1 Nov.
 Corsica (nouf) 20 Sept. 18 Oct. 15 Nov.

Le "Victoria" et le "Virginia", 12-000 tonnes, sont les seuls vapeurs à turbines de la route Canadienne. Auteurs très rapides. Record du passage, 5 jours et 14 heures.

Aménagement et cuisine sans pareils.
 TAUX DES PASSAGES.—Cabin, \$70.00 en montant, selon le vapeur et la situation de la route Canadienne. Deuxième classe, \$42.50 en montant, selon le vapeur. Troisième classe — Pour Liverpool, Londres, Belfast ou Londonderry, \$27.50 et \$28.75 selon le vapeur.

MONTREAL AU HAVRE

Parfleur 7 Sept. 19 Oct.
 Pomeranian 21 Oct. 2 Nov.
 Pomeranian 5 Oct. 16 Nov.

Une seule classe de Cabin, appelée monde, \$40.00 en montant. Same class, \$20.00

H. A. ALLAN, 55 rue des Commis-
 sionnaires, Montréal et à L. J. RIVET, 5
 Boulevard St-Laurent. 88-c

NOTES FINANCIERES

leur préparation par les microbes que leur apporte cette matière première.

Nous avons emprunté les premières lignes de cette note à un Mémoire de M. Victor Willem, de l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie des sciences de Belgique. Dans ce Mémoire, l'auteur expose les conclusions auxquelles il est arrivé après une étude personnelle de la question et une mission officielle en Allemagne et en Suisse (ex Danemark) on a déjà mis en pratique la traite aseptique et on en a constaté toute l'importance.

Beaucoup d'auteurs avaient affirmé la contamination initiale du lait dans la mamelle. On en revient aujourd'hui à l'opinion de Pasteur et de Duclaux; on admet que cette contagion est tout à fait négligeable. D'expériences exécutées contradictoirement par M. Willem et par M. de Freudenreich (de Berne), il résulte que des bêtes tenues avec une propreté minutieuse peuvent présenter l'asepsie mammaire. On a par conséquent le droit de viser à l'asepsie à peu près complète du lait récolté.

A Koenigsberg, le Dr Backhaus a installé dans ce but la vacherie de l'Institut agricole et a réduit au 1-2000 la teneur bactérienne ordinaire du lait. Diverses exploitations prennent des précautions minutieuses pour obtenir un résultat analogue. Le professeur von Behring a également indiqué des règles à suivre et les applique dans les vacheries de Marbourg, destinées à fournir un lait spécial à action anti-tuberculeuse. Enfin M. Willem, en collaboration avec M. Miele, a fait à Gand des essais de traite aseptique; les laits récoltés par leur méthode se sont conservés au moins 10 jours, le plus souvent 17 à 20 jours, quelquefois 2 à 3 mois, à la température de 130 ou 150, avant de tourner. Après une journée de conservation, on observait une moyenne de 53 microbes au centimètre cube, avec un maximum de 123.

"Tels sont, dit M. Willem, les résultats qu'on peut attendre, en pratique courante, dès à présent, au prix de sacrifices convenables. Je crois, conclut-il, en raison de ce que j'ai vu, avoir le droit d'affirmer qu'on pourrait assez aisément, sans sacrifices exagérés, améliorer grandement la composition microbienne des laits dont on dispose actuellement, produits qui laissent singulièrement à désirer."

Nous ne donnons pas, dans cette Note, la liste des précautions recommandées pour l'asepsie; elles envisagent naturellement tous les détails de la manipulation des animaux et du lait; il serait trop long de les énumérer. Il nous suffit d'avoir appelé l'attention sur leur succès.

LES PRIX DU MARCHE

Prix en gros fournis au "Canada" par la maison Fortier et Monette:

PRODUITS DE LA FERME

FROMAGE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LES PRIX DU MARCHE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LA récolte aseptique du lait

Les microbes qui se multiplient dans le lait du commerce, au point de s'y compter par centaines de mille ou même par centaines de millions dans chaque centimètre cube, y ont été introduits principalement avec les impuretés qui y tombent pendant la traite ou par la souillure des récipients qui le reçoivent successivement.

Toutes les précautions prises pendant la traite ou les manipulations ultérieures diminuant, dans une certaine mesure, la proportion de ces germes. On peut se demander quelle est la limite extrême de pureté bactériologique que se puisse atteindre par des soins appropriés.

La question n'est pas seulement intéressante pour l'hygiène, mais elle l'est également pour la technologie laitière, car les dérivés du lait sont influencés dans leur qualité et dans

A. DUPUIS A. BRUNEAU
BRUNEAU & DUPUIS
 COURTIERs

Membres du Montreal Ste & Exchange

QUEBEC: 128 rue Saint-Pierre
 MONTREAL: 84 rue St-François-Xavier
 Filles Prives avec Chas Head & Co
 NEW-YORK: 117 Broad St
 BOSTON: 171 State St

NOTES FINANCIERES

leur préparation par les microbes que leur apporte cette matière première.

Nous avons emprunté les premières lignes de cette note à un Mémoire de M. Victor Willem, de l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie des sciences de Belgique. Dans ce Mémoire, l'auteur expose les conclusions auxquelles il est arrivé après une étude personnelle de la question et une mission officielle en Allemagne et en Suisse (ex Danemark) on a déjà mis en pratique la traite aseptique et on en a constaté toute l'importance.

Beaucoup d'auteurs avaient affirmé la contamination initiale du lait dans la mamelle. On en revient aujourd'hui à l'opinion de Pasteur et de Duclaux; on admet que cette contagion est tout à fait négligeable. D'expériences exécutées contradictoirement par M. Willem et par M. de Freudenreich (de Berne), il résulte que des bêtes tenues avec une propreté minutieuse peuvent présenter l'asepsie mammaire. On a par conséquent le droit de viser à l'asepsie à peu près complète du lait récolté.

A Koenigsberg, le Dr Backhaus a installé dans ce but la vacherie de l'Institut agricole et a réduit au 1-2000 la teneur bactérienne ordinaire du lait. Diverses exploitations prennent des précautions minutieuses pour obtenir un résultat analogue. Le professeur von Behring a également indiqué des règles à suivre et les applique dans les vacheries de Marbourg, destinées à fournir un lait spécial à action anti-tuberculeuse. Enfin M. Willem, en collaboration avec M. Miele, a fait à Gand des essais de traite aseptique; les laits récoltés par leur méthode se sont conservés au moins 10 jours, le plus souvent 17 à 20 jours, quelquefois 2 à 3 mois, à la température de 130 ou 150, avant de tourner. Après une journée de conservation, on observait une moyenne de 53 microbes au centimètre cube, avec un maximum de 123.

"Tels sont, dit M. Willem, les résultats qu'on peut attendre, en pratique courante, dès à présent, au prix de sacrifices convenables. Je crois, conclut-il, en raison de ce que j'ai vu, avoir le droit d'affirmer qu'on pourrait assez aisément, sans sacrifices exagérés, améliorer grandement la composition microbienne des laits dont on dispose actuellement, produits qui laissent singulièrement à désirer."

Nous ne donnons pas, dans cette Note, la liste des précautions recommandées pour l'asepsie; elles envisagent naturellement tous les détails de la manipulation des animaux et du lait; il serait trop long de les énumérer. Il nous suffit d'avoir appelé l'attention sur leur succès.

LES PRIX DU MARCHE

Prix en gros fournis au "Canada" par la maison Fortier et Monette:

PRODUITS DE LA FERME

FROMAGE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LES PRIX DU MARCHE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LA récolte aseptique du lait

Les microbes qui se multiplient dans le lait du commerce, au point de s'y compter par centaines de mille ou même par centaines de millions dans chaque centimètre cube, y ont été introduits principalement avec les impuretés qui y tombent pendant la traite ou par la souillure des récipients qui le reçoivent successivement.

Toutes les précautions prises pendant la traite ou les manipulations ultérieures diminuant, dans une certaine mesure, la proportion de ces germes. On peut se demander quelle est la limite extrême de pureté bactériologique que se puisse atteindre par des soins appropriés.

La question n'est pas seulement intéressante pour l'hygiène, mais elle l'est également pour la technologie laitière, car les dérivés du lait sont influencés dans leur qualité et dans

A. DUPUIS A. BRUNEAU
BRUNEAU & DUPUIS
 COURTIERs

Membres du Montreal Ste & Exchange

QUEBEC: 128 rue Saint-Pierre
 MONTREAL: 84 rue St-François-Xavier
 Filles Prives avec Chas Head & Co
 NEW-YORK: 117 Broad St
 BOSTON: 171 State St

NOTES FINANCIERES

leur préparation par les microbes que leur apporte cette matière première.

Nous avons emprunté les premières lignes de cette note à un Mémoire de M. Victor Willem, de l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie des sciences de Belgique. Dans ce Mémoire, l'auteur expose les conclusions auxquelles il est arrivé après une étude personnelle de la question et une mission officielle en Allemagne et en Suisse (ex Danemark) on a déjà mis en pratique la traite aseptique et on en a constaté toute l'importance.

Beaucoup d'auteurs avaient affirmé la contamination initiale du lait dans la mamelle. On en revient aujourd'hui à l'opinion de Pasteur et de Duclaux; on admet que cette contagion est tout à fait négligeable. D'expériences exécutées contradictoirement par M. Willem et par M. de Freudenreich (de Berne), il résulte que des bêtes tenues avec une propreté minutieuse peuvent présenter l'asepsie mammaire. On a par conséquent le droit de viser à l'asepsie à peu près complète du lait récolté.

A Koenigsberg, le Dr Backhaus a installé dans ce but la vacherie de l'Institut agricole et a réduit au 1-2000 la teneur bactérienne ordinaire du lait. Diverses exploitations prennent des précautions minutieuses pour obtenir un résultat analogue. Le professeur von Behring a également indiqué des règles à suivre et les applique dans les vacheries de Marbourg, destinées à fournir un lait spécial à action anti-tuberculeuse. Enfin M. Willem, en collaboration avec M. Miele, a fait à Gand des essais de traite aseptique; les laits récoltés par leur méthode se sont conservés au moins 10 jours, le plus souvent 17 à 20 jours, quelquefois 2 à 3 mois, à la température de 130 ou 150, avant de tourner. Après une journée de conservation, on observait une moyenne de 53 microbes au centimètre cube, avec un maximum de 123.

"Tels sont, dit M. Willem, les résultats qu'on peut attendre, en pratique courante, dès à présent, au prix de sacrifices convenables. Je crois, conclut-il, en raison de ce que j'ai vu, avoir le droit d'affirmer qu'on pourrait assez aisément, sans sacrifices exagérés, améliorer grandement la composition microbienne des laits dont on dispose actuellement, produits qui laissent singulièrement à désirer."

Nous ne donnons pas, dans cette Note, la liste des précautions recommandées pour l'asepsie; elles envisagent naturellement tous les détails de la manipulation des animaux et du lait; il serait trop long de les énumérer. Il nous suffit d'avoir appelé l'attention sur leur succès.

LES PRIX DU MARCHE

Prix en gros fournis au "Canada" par la maison Fortier et Monette:

PRODUITS DE LA FERME

FROMAGE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

OEUFs

Le marché est tranquille, bonnes demandes sur le choix, 22c; mirin, No. 1, 19c.

POMMES DE TERRE

Marché assez actif, prix sans changements de 15-80 à 11-50 le baril.

PRODUITS D'ERABLE

Le marché est calme, le sirup d'érable coté 5-14c en tinettes et 9-12c par livre en bois; le sucre d'arôme 61-2c par livre.

LES PRIX DU MARCHE

Le marché est actif avec tendance marquée vers le haut. Nous cotons: Québec, 11-12c; Ontario, 11-8-4c.

BEURRE

LES DEPOSITIONS DES MARCHANDS DE BOIS

MM. Bourassa et Asselin tronquent les textes

UN PROCÉDÉ COMMODE, MAIS PEU RECOMMANDABLE

Le "Nationaliste" du 25 août dernier citait, à l'appui des dires de M. Bourassa, quelques textes empruntés aux dépositions des marchands de bois de renom, avec une complaisance, dans le tronçage, qui mérite d'être signalée.

Il ne faisait là que continuer les tactiques de son chef et inspirateur, le député de Labelle.

Il commençait ainsi :

M. K. Egan

"M. Bourassa aurait pu citer, par exemple, le témoignage de M. K. Egan, de la Hawkesbury Lumber Co., concessionnaire de forêts dans les deux provinces, comme MM. Booth et Eddy. Page, 26. On demande à Egan :

"Vous avez des forêts dans l'Ontario et dans Québec. Voulez-vous dire à la Commission quelle est, selon vous, la cause de la différence de prix constatée entre les concessions forestières de l'Ontario et celles de Québec."

Réponse : "Je ne sais pas trop comment expliquer cela." — "I do not know how to put that."

Cela n'est pas considérable comme réponse.

Nous pouvons y suppléer, en puisant aux mêmes sources (Commission de Colonisation de Hull), d'abord la suite de la réponse de M. Egan :

"Je ne sais pas trop comment expliquer cela. D'abord, les droits à payer (des) sont moindres dans la province d'Ontario que dans la province de Québec : ils sont de \$1.00 dans Ontario et de \$1.30 dans Québec par 1000 pieds de pin ; pour l'épépine, le prix est de \$0.65 dans Québec et de \$1.00 dans Ontario."

Mais il y a mieux. On a posé la question carrément à M. Egan et il a répondu aussi carrément :

Q. — Paieriez-vous le même prix dans Québec que dans Ontario, dans les mêmes conditions ?

R. — Oui, Monsieur. SI VOUS ME DONNEZ LA MEME QUANTITE DE BOIS, DANS LES MEMES CONDITIONS ET DE LA MEME QUALITE. Je paierai le même prix pour les limites de Québec que pour les limites d'Ontario.

Pourquoi le "Nationaliste" n'a-t-il pas cité cette réponse, qui se trouve à la page 20 de l'Annexe. Enquête à Hull ?

Ça aurait pu l'embarrasser sans doute.

Mais il continue :

Qu'on lise après cela la déclaration de M. Booth, aux pages 52, 53 et 54. Ce monsieur, un des plus grands industriels du Canada — donne pour raisons principales de la dépréciation des forêts québécoises :

1o Un système de protection qui épargne le défricheur à travers les bois et occasionne ainsi de fréquentes conflagrations ;

2o Un système de protection contre le feu inférieur à celui de l'Ontario ;

3o L'étendue de nos concessions, qui oblige les industriels à remonter jusqu'à la hauteur des terres où les vivres sont rares, les bûcherons exigeants, l'entretien des chevaux presque impossible.

Et ainsi de suite.

Le "Nationaliste" se contente de résumer et le résumé qu'il donne est absolument contraire au sens de la réponse de M. Booth, que nous traduisons textuellement :

R. Dans la province d'Ontario, les règlements diffèrent complètement de ceux de Québec ; s'ils étaient les mêmes à Québec, je crois que la province aurait évité la plus grande partie des difficultés actuelles.

Dans l'Ontario, lorsque quelqu'un demande un lot situé dans un canton arpenté, le gouvernement en donne avis au propriétaire des licences et lui dit : Un tel a demandé tel lot, le lui donne-t-il ? Si nous ne savons pas quel est le bois sur ce lot, nous envoyons quelqu'un l'examiner. S'il s'y trouve plus de pin qu'il n'en faut pour l'usage du colon, nous en informons le gouvernement. Si le pauvre colon prétend le contraire, nous prions le gouvernement de faire inspecter le lot et nous nous en rapportons à sa décision. Si le gouvernement trouve que le lot n'est pas convenable pour la colonisation, parce qu'il ne peut pas perdre la quantité de bois qui est dessus, il refuse de le donner au colon. C'est ce qui se fait tous les jours dans Ontario. Je suppose qu'il y a chaque année, un grand nombre de demandes ; Sur 50 ou 60 demandes, je ne crois pas qu'il y en ait plus de 8 p.c. auxquelles,

nous nous opposons. Si ces lots se trouvent près de grandes étendues de pin, ou lorsqu'il y a beaucoup de pin, dessus, nous faisons opposition, à moins que ce soit près d'un établissement.

Ou encore, si c'est un lot qui forme le prolongement naturel d'un canton colonisé, qui se développe, nous coupons d'abord le bois, et, après en avoir laissé suffisamment pour le colon, nous lui en abandonnons la possession.

Les avantages de cette réglementation sur celle de Québec sont évidents.

Il y a aussi une différence dans des droits de coupe et dans le mesurage. La façon de calculer le droit de coupe dans Québec est différent et le montant du droit diffère aussi \$1.00 dans Ontario contre \$1.30 dans Québec.

De plus, en règle générale le bois dans Québec est plus éloigné des scieries que dans Ontario. C'est-à-dire, plus vous allez au nord, plus l'hiver est dur, plus il est difficile de faire sortir le bois ; plus la neige est épaisse et plus il nous faut payer cher aux hommes employés. Pour aller sur la Coulonge, sur la Rivière Noire ou sur la Kippewa, les hommes demandent plus cher pour aller dans l'Ontario. Et encore il en coûte plus cher pour y transporter les provisions. Il en coûte plus cher pour mettre sur le marché le bois que nous prenons dans le Nord. NOUS NE NOUS ATTENDONS PAS A FAIRE LE MEME PROFIT SUR LE BOIS DE QUEBEC QUE SUR CELUI D'ONTARIO.

Voilà ce que dit M. Booth.

Puis le "Nationaliste" tronque encore une autre réponse de M. Booth, dont le texte ne lui va pas.

Puis M. Langelier lui pose nettement la question :

"D'une façon générale, et d'après votre connaissance des règlements respectifs de l'Ontario et de Québec, l'industriel désireux de faire un placement serait-il justifiable de payer une concession plus cher dans l'Ontario que dans le Québec ?"

Et il répond :

"Voici la réponse complète : R.—Je ne sais pas. J'ai toujours cru que le gouvernement de Québec traitait les marchands de bois, de manière à leur inspirer confiance, comme celui d'Ontario. Nous avons

toujours considéré la limite, après l'achat du gouvernement, comme notre propriété privée. Nous considérons le système (des deux gouvernements, comme méritant la confiance.

M. Booth n'a compris la question de M. Langelier, comme se rapportant à la sécurité du placement, et il répond que le placement est sûr, dans les deux provinces, mais cela ne prouve pas la thèse laborieusement éditée de M. Asselin.

Le "Nationaliste" cite encore :

Page 155, en réponse à un questionnaire du Secrétaire de la Commission, M. Langelier :

"Aucun pays n'a autant d'avantage (que la Province de Québec) pour édifier une industrie durable et profitable ; aucun pays n'a de telles forces hydrauliques, de si belles forêts d'épépine, ni une main-d'œuvre aussi intelligente."

Et sur ce point, M. Booth ne fait que confirmer la manière de voir de son rival, M. Eddy, qui dit, à la page 152 :

"Empêchons le bois de partir en franchise pour l'étranger, et les capitaux de l'étranger afflueront pour créer une industrie de pâtes de bois et de papier au Canada, surtout dans la Province de Québec."

Avec la réponse de M. Booth, tout le monde est d'accord.

Celle de M. Eddy, proposant la prohibition de l'exploitation du bois de pulpe, — question que n'a pas touché M. Booth, quoiqu'en dise le "Nationaliste", — ouvre un nouveau débat que les opinions sont très diverses. Ce débat, d'ailleurs, est prématuré en ce moment, car la province de Québec est liée par un engagement de M. Parent, qui n'expiré qu'en 1910.

Nous nous demandons ce que le "Nationaliste" veut dire dans la citation suivante, pour appuyer sa thèse :

Continuons. Page 159 :

"Vu l'éloignement de nous plus grand de la forêt, l'augmentation très considérable des frais d'exploitation la qualité inférieure du bois coupé aujourd'hui, les droits exigés par la Couronne, sont beaucoup plus lourds et beaucoup plus élevés que dans l'Ontario. Page 166 :

Le silence, une quiétude d'atmosphère reposante, les dentelles de pierre de la Renaissance, les nymphes de Jean Goujon, les naïades du parc de Versailles, jusqu'à danses éphémères de l'art kmer — c'est une ambiance de calme, de sérénité, on se promène dans une oasis exquise, on oublie l'aot torride, le ciel de plomb, la chaleur accablante, et la vision d'art se double d'un excellent bien-être.

VATICAN ET QUIRINAL

Le gouvernement italien s'occupe de la démonstration contre le cardinal Merry del Val.

Rome, 1. — Le procureur royal a donné instruction à un magistrat de se rendre à Castel Gondolfo, pour interroger le cardinal Merry del Val, le secrétaire d'Etat du pape, sur la démonstration faite contre lui à Marino, le 16 août, alors qu'une bande d'anticléricals l'a hué en passant qu'il traversait le village en voiture. C'est la première fois depuis 1870 qu'un magistrat italien vient en contact avec un secrétaire d'Etat papal.

MARIAGE PRINCIER

Copenhague, 1er. — Les fiancailles du prince Georges de Grèce et de la princesse Marie Bonaparte ont été officiellement annoncées.

Le prince Georges est un fils du roi Georges de Grèce. On dit que sa fiancée est la fille la plus riche d'Europe. Sa fortune est estimée à \$15,000,000. Elle lui a été laissée par son grand-père maternel, M. Blanc, créateur du Casino de Monte-Carlo.

La princesse Marie est âgée de 25 ans.

COURRIER DE L'ISLET

L'Islet, 1er. — Ces jours derniers M. M. les abbés P. Thériault et Paul Dumont étaient les hôtes de M. le chanoine C. A. Carbonneau.

M. C. A. Gaurreau, M. P. et sa famille, est retourné à Stanfold, après un mois de villégiature, ici.

M. Melles St-Laurent, de St-Anaclet, était en visites chez leur oncle, M. P. Voyer, télégraphiste, de l'I. C. R.

M. M. les abbés Z. Gendron et L. P. Chénard, sont revenus de la deuxième retraite ecclésiastique.

M. M. Antoine Dubé et A. Côté, sont allés finir la saison, en qualité de matelots à bord du "Red Island Light Ship". Ils remplacent MM. Lapière et Larose, qui sont débarrassés malades.

Les 27, 28 et 29 étaient jours de Quarante-Heures dans notre paroisse. Malgré la mauvaise température durant ce temps, l'Eglise a toujours été littéralement remplie de fidèles ; On remarquait au chœur les Révérends Messieurs L. N. Bernier, de St-Anaclet, A. Lamontagne, de St-Eloi ; A. D. Jobin de St-Ephraïm ; P. Chouinard, de St-Paul ; L. P. Chénard, de Notre-Dame de l'Île Verte ; J. Michaud, de Cacouana ; L. P. Pelletier, et A. Richard de Trois-Pistoles ; C. A. Carbonneau, Z. Gendron et D. Michaud, de l'Île Verte ; et J. April, de St-Gabriel.

Dans l'espace de huit jours seulement, il y a eu trois accidents au moulin de M. P. Michaud. M. Georges Dubé, forgeron, s'est fait scier presque entièrement, un doigt.

M. A. J. Roy et sa famille, sont partis, ce matin pour un voyage à St-Raymond de Portneuf et à Québec.

La température est loin d'être belle pour la récolte du foin. Il ne se passe pas une journée sans qu'il pleuve. Le grain est très beau, mais il menace de pourrir, si le mauvais temps continue.

Fin de conversation.

—C'est étonnant comme on signale des disparitions de personnes en ce moment, dit quelqu'un.

Le vieil X... avec un soupir :

—Surtout de gens qui vous doivent de l'argent.

LE REFERENDUM

Une demande de referendum vient d'être introduite en Suisse, par l'initiative du parti socialiste, contre la nouvelle loi militaire récemment votée par les Chambres fédérales. Ce sera un excellent occasion — la meilleure peut-être — qui se soit jamais présentée — d'observer de près le fonctionnement d'une institution dont il importe de recommander l'étude à ceux que préoccupent l'organisation et l'avenir des démocraties.

Le referendum existe en Suisse depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1874. Certains cantons le possèdent aussi dans leurs constitutions particulières. Les uns l'appellent assez souvent : ainsi le canton de Genève où on l'a vu sanctionner il y a quelques temps, la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; d'autres en usent plus rarement : ainsi le canton de Vaud, où pour le remettre en vigueur il a fallu, l'an dernier, la grande colère des cabaretiers, menacés par l'interdiction de la vente en détail de l'absinthe, — interdiction que le vote populaire a ratifiée après une campagne passionnée. Au fédéral, le referendum est fréquent sans excès ; personne ne le demande pour la routine courante des petites lois que l'Etat moderne, en Suisse comme partout, fabrique avec une abondance cependant excessive. Mais quand il s'agit d'une loi qui engage l'intérêt public, ou qui touche à des principes importants, ou qui exige des citoyens des sacrifices un peu lourds, on est sûr que l'appareil se met en mouvement. C'est ce qui arriva, entre autres, quand les Chambres fédérales eurent voté, avec un enthousiasme quasiment unanime, une loi compliquée sur les assurances obligatoires, dont il fut fait justice à une éclatante majorité, ou quand elles eurent résolu le rachat des chemins de fer, qui fut au contraire accepté.

Ces deux exemples, avec celui que nous avons sous les yeux, montrent que le referendum oblige les électeurs à se prononcer sur les objets les plus divers : lois sociales, finances, affaires économiques ou militaires. Et ce fait ne laisse pas d'inquiéter les "libéraux", qui mettent en doute l'universalité de sa compétence : Unement, disent-ils, un citoyen de culture ou d'intelligence moyennes peut-il comprendre et résoudre dans le meilleur sens des questions extrêmement difficiles et complexes, à l'examen desquelles il n'est point préparé, et il sera presque infailliblement tenté d'envisager sous l'angle de ses intérêts particuliers, ou de ceux de sa commune ou de son canton, sans être en état d'en saisir les rapports avec l'intérêt commun ? Suffit-il donc d'être armé d'un bulletin de vote pour acquiescer aussitôt à la chef des plus délicats problèmes de la législation ?

On voit très bien que dans ce processus, l'influence de parti se trouve à peu près neutralisée : en présence du texte de loi qu'on soumet à son suffrage, l'électeur ne sait plus s'il est radical ou socialiste, centre gauchin, ou centre droit, libéral ou jacobin, car ces étiquettes sont bien plus faibles que les siennes propres, et il n'aveugle guère que dans les généralités vagues, abstraites et insaisissables. Il n'emboîte plus le pas derrière ses chefs de file habituels, et marche aux trébuchets, prend conseil que de lui-même. Et c'est là un avantage incalculable.

qu'un cas où la chose me semble contestable : le peuple suisse a refusé une augmentation de traitement et une pension de retraite aux fonctionnaires fédéraux, bien que le changement des conditions d'existence justifiait ces améliorations. Sur le rachat des chemins de fer, les opinions sont partagées ; mais sur les autres questions le peuple a incontestablement jugé avec beaucoup de sagesse.

C'est que l'électeur, si même il n'est ni très cultivé ni très instruit ni très intelligent, l'est presque toujours assez pour comprendre et pour mesurer les modifications qu'une loi nouvelle introduit dans son existence particulière et même dans celle de la nation. Montaigne, si je ne me trompe, a dit quelque part que le peuple est incapable de juger de ses véritables intérêts, mais très capable de choisir ses mandataires. C'est qu'il n'avait pas vu fonctionner le gouvernement représentatif et le suffrage universel ; sans quoi il aurait dit l'inverse, qui est la vérité. Quand il s'agit de choisir un représentant, l'électeur se trompe et surtout est trompé avec les plus grandes facilités ; le bagout des marchands d'orviètan n'a jamais cessé d'avoir prise sur lui, qu'il s'agisse de tisanes curatives ou de réformes politiques ; il tient aux programmes, et sa bonne foi se laisse leurrer par leur grandiloquence ; il croit aux promesses, si souvent qu'il ait eu l'occasion d'en reconnaître la vanité ; il est content non par sa raison ou par son sentiment personnel, mais par l'illusion et la peur. S'il vote pour un

—Tel, ce n'est pas parce qu'il le juge meilleur candidat possible, c'est parce qu'il se compromettrait en votant pour un autre, parce qu'il n'aurait pas l'air assez bon teint, parce qu'il est toujours plus sûr d'être du côté du manche, parce que l'Etat est qualifié, lui persuadé-t-on, pour attiser sur ses combattants la manne des faveurs gouvernementales, et pour mille autres raisons du même ordre. Tandis qu'aux prises avec une question déterminée, il l'examine par lui-même. Les considérations personnelles ne sont plus en jeu. Il vote non plus sur des promesses et des discours mais sur un texte de loi dont il lit tout ou presque pour comprendre la vraie portée quelque effort que fassent les uns et les autres pour lui brouiller la cervelle. Et si la loi ne lui convient pas, aucun sophisme ne le persuadera qu'elle doit lui convenir. Il la repoussera donc — et consacra sa confiance à ceux qui la lui ont proposée — les auteurs de la loi dont il a vu l'application, qui fut véritablement exécutée par le referendum, n'en ont pas moins conservé toute leur popularité.

On voit très bien que dans ce processus, l'influence de parti se trouve à peu près neutralisée : en présence du texte de loi qu'on soumet à son suffrage, l'électeur ne sait plus s'il est radical ou socialiste, centre gauchin, ou centre droit, libéral ou jacobin, car ces étiquettes sont bien plus faibles que les siennes propres, et il n'aveugle guère que dans les généralités vagues, abstraites et insaisissables. Il n'emboîte plus le pas derrière ses chefs de file habituels, et marche aux trébuchets, prend conseil que de lui-même. Et c'est là un avantage incalculable.

Et l'on admet que les partis sont le sésame des démocraties. Dans les élections législatives, lorsqu'il met dans l'urne la liste rouge ou la liste blanche élaborée par le comité auquel il obéit, l'électeur, dans le fait, abdique sa part de souveraineté ; il la reconquiert au contraire, et l'exerce quand il vote par oui ou par non sur une loi que ses mandataires ont voulu lui imposer, dont il se méfie, qu'il a discutée avec ses amis et qu'il accepte ou rejette.

Ainsi, le referendum rétablit, dans la limite du possible, le gouvernement de tous par tous. — Or, n'est-ce pas là la belle et véritable conception démocratique, que dénaturent et faussent presque toujours les mauvais ressorts des gouvernements représentatifs ? La machine, sans doute, est d'un maniement un peu lourd, assez coûteux et ridicule. Mais ce sont là des défauts d'ordre secondaire.

Rien n'est pire que de mauvaises lois qui, une fois établies, durent indéfiniment, qu'on se décide avec peine à retoucher, qu'on ne corrige jamais, ou qu'on cesse à la fin d'appliquer, sans se résoudre à les abroger, en sorte qu'elles sont toujours là, — comme dans un arsenal des armes rouillées, qui peuvent une fois ou l'autre faire encore du mal. L'effort le plus nécessaire aux peuples d'aujourd'hui c'est de se préserver contre le parti pris, la fantaisie ou l'incompétence de leurs législateurs.

Le referendum leur en fournit la possibilité : il est, en tout cas, le moyen le plus efficace qu'on ait trouvé, dans les pays où les conditions et la démocratie ont été déterminées avec le plus de soin, d'intelligence et de désintéressement, pour pallier les inconvénients du régime représentatif. Mais les politiciens de grands pays voisins ne se laissent pas de lui ouvrir leurs frontières ; ils savent trop qu'il les priverait de leurs meilleures armes, en atténuant la maladie politique dont ils tirent leur subsistance, et qu'il ne resterait pas lourd de beaucoup de leurs belles conceptions quand elles seraient soulevées au simple bon sens populaire.

EDOUARD ROD.

(Du "Figaro.")

STATISTIQUE CURIEUSE

Une statistique curieuse — surtout par ses conclusions assez inattendues — vient d'être publiée en Angleterre. Il s'agissait de comparer la taille moyenne des Français et des Anglais.

Comme on pouvait le prévoir, c'est l'Anglais qui est le plus grand : il nous dépasse de près de 8 centimètres : 1 m. 74 contre 1 m. 66 — toujours en moyenne, bien entendu.

Mais là ne réside pas l'originalité de l'enquête. Ce qui est plus surprenant c'est que, en Angleterre, la taille moyenne d'un homme du peuple est supérieure de deux à trois centimètres à celle d'un gentleman, tandis qu'en France, c'est le phénomène contraire qui a lieu.

Et voici comment on cherche à rendre compte de cette contradiction, en apparence inexplicable. Les membres de l'aristocratie, dans chaque pays, dit-on, descendent en général de la dernière race conquérante, tandis que les paysans et ouvriers appartiennent en grande majorité à la race conquise.

Or, en Angleterre, les derniers conquérants furent les Normands de Guillaume Ier, plus petits que les Anglo-Saxons qu'ils subjuguèrent. Au contraire, en France, les Francs, de race germanique, étaient plus grands que les Gallo-Romains.

Si la chose est exacte, il serait vraiment curieux que des invasions aussi lointaines aient laissé des traces aussi nettes jusqu'à nos jours.

L'ENTENTE CORDIALE

Londres, 1. — Le secrétaire de la corporation de la cité de Londres est allé à Paris, ces jours derniers, dans le but de soumettre aux membres du conseil municipal le programme projeté pour la visite prochaine de ces derniers dans la capitale anglaise.

Si la délégation parisienne donne son agrément, les visiteurs arriveront à Londres le 5 octobre et y resteront jusqu'au 10.

La corporation de la Cité leur offrira un dîner suivi de réception au Guildhall et des déjeuners seront donnés par le lord-maire et le county council de Londres.

De plus, des visites aux principaux endroits d'intérêt, à Londres, y compris les halles, seront organisées. Une excursion sur la Tamise permettra aux conseillers municipaux parisiens de voir l'étendue contrôlée par la corporation de la cité, en sa qualité d'inspecteur sanitaire du port.

Une représentation de gala sera aussi organisée dans un des principaux théâtres de Londres.

Fin de conversation.

—C'est étonnant comme on signale des disparitions de personnes en ce moment, dit quelqu'un.

Le vieil X... avec un soupir :

—Surtout de gens qui vous doivent de l'argent.

—Une fraîcheur douce tombe des hautes voûtes. Tous ces mouleux de sculptures d'églises, de tombeaux, de retables, semblent dégager aussi, dans

Le Magasin Renommé pour ses Prix et son Bon Service

HAMILTON

583 à 587 rue Sainte-Catherine Ouest
ENTRE LES RUES DRUMMOND ET LA MONTAGNE

Nous Annonçons pour AUJOURD'HUI une Exposition Prématuro de

Nouveaux Tissus d'Automne

DANS NOS DIVERS RAYONS, BIEN QUE LES ASSORTIMENTS NE SOIENT PAS TOUT A FAIT COMPLETS A CETTE PHASE HAUTIVE DE LA SAISON, IL Y A, CEPENDANT, DANS CHACUN DES RAYONS DE NOTRE MAGASIN PLUSIEURS LIGNES DE NOUVEAUX MATERIAUX CHANDISSES D'AUTOMNE QUI VONT INTERESSER TOUT ETANT DONNE QUE L'ON VEUT SE BIEN HABILLER. LES PLUS BEAUX MODELES QU'ON AIT JAMAIS VUS, POUR LA PROCHAINE SAISON.

POUR CELLES QUI DESIRENT FAIRE UN CHOIX DE BONNE HEURE, CETTE EXPOSITION SERA VERTUEUSEMENT FAITE PAR CES LIGNES REPRESENTANT LES MEILLEURS MARCHANDISES DU PAYS ET DE L'ETRANGER A DES PRIX EXCESSIVEMENT MODIQUES.

Les Nouveaux Manteaux et Costumes d'automne

Les nouveaux modèles en drap fin, cheviote et worsted de fabrication française sont exposés dans des plus beaux desains, quelques-uns étant d'un caractère exclusif pour nous. Le noir aura de la vogue cette saison, de même que les brun, maron et vert.

Exposition Prématuro de Nouveaux Chapeaux

Nos importations de chapeaux de haute qualité arrivent maintenant rapidement et nous sommes prêts à nos clients. Les meilleures productions des principaux fabricants français. Des nouveautés en fait de chapeaux bon garnis.

Nouvelles Blouses et Nouveaux Corsets d'Automne

En fait de blouses de saison nous exposons quelques modèles d'un chic des plus nouveaux et viennent des meilleurs fabricants de tissu de haute qualité.

En fait de corsets nous avons toutes les marques et styles recommandables et, au service des clientes, une expertise expérimentée.

Exposition Prématuro de Tissus à Costumes d'Automne

Une splendide collection de nouveaux tissus à costumes d'automne, comprenant le nouveau chevron à raies et à carreaux superposés et les draps fins et chiffon qui seront extrêmement populaires pour costumes d'automne et d'hiver. Toutes les nouvelles couleurs.

Les Etrangers qui Viennent Voir la Ville

TROUVERONT A NOTRE RAYON DE LA PAPERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, UNE MERVEILLEUSE VARIETE DE CARTES POSTALES ILLUSTREES DE VUES CANADIENNES ET DE LA VILLE. A LA DOUZAINES. 10c

LA CIE HAMILTON Entre Drummond et de la Montagne
LIMITÉE 129-131

NOUVELLES DE QUEBEC LA FOLIE D'AMOUR

Plusieurs personnes blessées à la suite d'une explosion à bord d'un yacht. — Une nouvelle association commerciale. — La chevalerie de Champlain.

Un cocher se suicide après avoir tenté d'assassiner sa maîtresse, dont il était épris.

Quebec, 1er. — Un grave accident a eu lieu vendredi soir, au Lac St-Joseph.

Un moteur à gazoline, à fait explosion à bord d'un yacht et les passagers qu'il contenait, M. Julien Priest, gérant de l'Hotel du Lac St-Joseph et Fred. Valentine, mécanicien, ont été grièvement brûlés. Le yacht lui-même a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison et coulé à fond.

M. Valentine a eu la figure affreusement brûlée ainsi que la main droite de la main et elle était grande ouverte et les nerfs lésés.

Mme Baldwin était assise sur les genoux de son fils, qu'elle taquinait, et celui-ci lui caressait la joue avec la main ; ils faisaient face à la fenêtre ouverte quand tout à coup ils entendirent une détonation au dehors. Mme Baldwin sentit à sa joue un fourmillement et son fils se leva vivement, déclarant qu'il avait reçu la balle dans la main. Elle se fit aussitôt transporter à l'hôpital.

Messieurs Priest et Valentine ont été sauvés par M. Guay, et M. Guay a reçu lui-même de sérieuses brûlures en effectuant le sauvetage.

Le "Francis", c'était le nom de l'embarcation en question, n'était bâti que depuis trois ans. La longueur était de trente-cinq pieds, et sa vitesse était de quinze milles à l'heure. Il appartenait à la compagnie, propriétaire de l'Hotel du Lac St-Joseph et était au service des pensionnaires de l'Hotel.

—Nos marchands en gros de grains, farine et provisions ne sont formés en association dernièrement, pour s'entendre sur des questions d'intérêt commun. Cette association promet, c'est probablement l'embryon d'une Bourse de produits, d'un "Produce or Corn Exchange". Elle se réunit tous les jeudis matin, et elle a déjà adopté toute une série de résolutions ou d'engagements très judicieux qu'elle observe et respecte pour ainsi dire religieusement. Ainsi elle a décidé de ne plus faire crédit pour plus de trente jours, de faire payer le charriage en dehors des barrières, de limiter strictement la livraison à 60 jours. Elle a de plus fixé le prix de diverses denrées entr'elles, le sel, les fèves, le maïs et l'avoine de maïs, et ce qui lui soit rémunérateur. Enfin cette association promet d'être un véritable bienfait pour ses membres.

—Québec est sur le point de devenir le siège ou le quartier général d'une puissante association de bienfaisance et d'assurance mutuelle.

—A l'occasion des prochaines fêtes de Québec, il est formellement question de fonder à Québec une nouvelle chevalerie : La Chevalerie de Champlain, qui à l'instar de l'ordre des Chevaliers de Colomb serait une association d'un caractère sévèrement social, tout en étant une société de secours et d'assurance mutuelle.

—S'appliquerait dans cette nouvelle chevalerie à seconder l'œuvre de charité et à seconder l'œuvre de la tempérance. Le secret absolu y valerie de Colomb ; mais on aura le soin d'établir cette nouvelle chevalerie sous les auspices du clergé.

Circulaires arrêtés

Par suite d'un accident arrivé au tramway No. 17 hier soir, vis-à-vis du palais de Justice, la circulation des tramways fut interrompue pendant une heure environ.

Pour voies de faits

John Ottawa, a été écroué hier pour répondre à une accusation de voies de faits sur un citoyen bien connu, croche mardi.

BELISLE'S MILL

Belisle's Mill, 1er. — Samedi soir, un bal récréatif chez M. et Mme Isare Deschamp toute la jeunesse de Belisle's Mill et des environs.

Vales, quadrilles et "sete", se succédèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

M. et Mme Deschamp firent avec beaucoup de cordialité à tous leurs hôtes, les honneurs de leur confortable home.

Le ministère des travaux publics

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à samedi, 28 septembre, 1907, les propositions de soumission pour la construction d'un débarcadère à St-Ignace de Loyola, comté de Berthier, P. Q. Lesdites propositions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les notes : "Soumission pour quai à St-Ignace de Loyola."

On peut consulter les plans et devis aux bureaux de M. J. C. Michaud, ingénieur résident, boulevard de la Gare des Marchands, rue St-Jacques, Montréal ; de M. A. R. Déary, ingénieur résident, bureau de poste, Québec, en s'adressant au maître de poste de St-Ignace de Loyola, P. Q. ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Un chèque de neuf cent dollars (\$900.00) à l'ordre de l'hon. ministre des travaux publics et accepté par une banque à charge, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas immédiatement ce contrat.

Les chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre se engage à accepter si le plus bas, si aucun des soumissionnaires n'a été accepté.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 28 août 1907.

M. le ministre ne reconnaît aucune note



TEMPERATURE

Toronto, 2. — Probabilités pour aujourd'hui : Averses accompagnées de tonnerre au commencement de la journée, puis beau temps.

PROTECTION AUX FACTEURS

Nous avons raconté l'autre jour, qu'un facteur, M. Raoul Maurice, avait été brutalement assailli par un citoyen de la rue Sherbrooke. Celui-ci, un M. Painchaud, s'est livré à des voies de faits sur ce malheureux facteur, sans la moindre raison ni provocation.

L'hon. M. Lemieux est bien résolu à accorder aux facteurs toute la protection qu'ils ont droit d'attendre du gouvernement. Aussi, le ministre des Postes n'a pas été lent à donner des instructions pour que des poursuites soient intentées à M. Painchaud, et qu'il soit procédé contre lui avec toutes les rigueurs de la loi.

M. Gonzalve Desaulniers, avocat, représentera le gouvernement dans cette affaire.

LE RALLIEMENT DES HONNETES GENS

M. Bourassa demande, paraît-il, le concours des honnêtes gens des deux partis dans sa campagne de haine et de diffamation contre le parti libéral.

Or, ses meilleurs alliés à l'heure actuelle sont le sénateur Landry, qui fut déqualifié un jour pour manœuvres frauduleuses, l'hon. M. Chapais, l'homme au rouleau et à la ficelle; M. P. E. Leblanc, qui fut arrêté jadis pour tentative de subornation de deux jurés.

Y a-t-il d'autres "honnêtes gens" qui veulent s'enrôler?

OU EST M. MONK

A-t-on remarqué que M. Monk n'a pas accompagné jusqu'ici M. Borden dans sa tournée politique à travers le pays?

Il paraît évident que le député de Jacques-Cartier n'aime pas voir son nom accolé à ceux de M. Foster, de M. Fowler et du burlesque M. Bergeron.

PAS UN MOT DE L'AFFAIRE BREAKY

M. Bourassa, qui avait échafaudé, à Ste-Martine, toute une série de mensonges et de calomnies sur l'affaire Breaky, n'a pas dit un mot à ce sujet à Longueuil.

Le député de Labelle s'est fait prendre en flagrant délit de mensonge et il a jugé prudent de se taire.

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

La "Vérité" annonce que M. l'abbé Gonthier sera bientôt appelé à Québec, où il préparait son concours au journal catholique en voie de formation.

M. Tardivel ajoute en commentaire: "Puisse-t-il apporter à cette grande œuvre plus de poids, de pondération et de prestige qu'il en a donné depuis un certain temps à la "Nouvelle-France".

Si le "Canada" se permettait de porter pareil jugement sur un ecclésiastique, tous les journaux à bons principes nous dénonceraient comme étant des ennemis de l'Eglise.

PAS D'ASSEMBLÉES CONTRADICTOIRES

Contrairement à ce qu'ont annoncé certains journaux il n'y aura pas plus d'assemblée contradictoire à Fraserville et à Rimouski qu'à Louiseville et à Longueuil. On laissera le Rédempteur et ses acolytes pérorer à leur aise.

FEU HENRI LAURIER

On célébrera aujourd'hui le service anniversaire de feu Henri Laurier, dans l'église de St-Christophe.

VEZ VOIR

Nous garantissons la pureté et la soignée préparation de nos pâtisseries, bonbons, chocolats, etc. La boulangerie est ouverte à tout visiteur.

CHAS. M. ALEXANDER, 219 rue St-Jacques, D-11-1-ou-2

LES OUVRIERS A NOTRE-DAME

Mgr Bruchési a béni les ouvriers de Montréal. — Un libéra pour les victimes du pont de Québec.

A l'occasion de la veille de la Fête du Travail, Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, adressait aux ouvriers de Montréal, hier, la lettre suivante:

Montréal, le 1er septembre 1907. Mes amis, — Nous aurons, ce soir, à Notre-Dame notre grande démonstration annuelle. Ce sera le début de la fête du travail à Montréal.

Comme par le passé, j'espère que vous vous y porterez en foule. Vos prières vous accompagneront. Je serai là, moi aussi, pour prier avec vous et vous bénir.

Oui, venez affirmer votre foi, vous consacrer de nouveau au cœur adorable de Jésus, reconnaître les bienfaits de l'Eglise à votre égard, accepter ses enseignements salutaires, et auprès du Christ ouvrier, vous fortifier dans les sentiments de la justice et de la vraie fraternité.

PAUL, Arch. de Montréal. — Aussi, hier soir, l'église Notre-Dame était bondée d'ouvriers de toute classe et de toute distinction. Le temple resplendissait de lumières. Les autels étaient superbement parés et drapés.

On remarquait aux places d'honneur M. Honoré Gervais, C.R., et député de Saint-Jacques, qui s'était rendu à Notre-Dame, à la demande de l'hon. M. Gouin. Plusieurs autres personnes identifiées avec le mouvement ouvrier, MM. John Mee et J. P. Leclair, de Verdun, étaient à la tête d'une forte députation de braves ouvriers.

Après la prière du soir, M. l'abbé de la Durantaye, curé de St-Jérôme, fit une superbe allocution qui passa comme un souffle sur l'audience recueillie. Il parla du travail chrétien et de la dignité du travailleur. Un libéra fut ensuite entonné pour le repos des infortunés ouvriers qui ont trouvé la mort, il y a quelques jours, alors qu'ils étaient employés à la construction du Pont de Québec.

Les strophes de ce chant funèbre, à la veille de la grande démonstration d'aujourd'hui étaient comme des glas qui refroidissent les cœurs et les tempèrent dans les élans désordonnés qui ont ordinairement et malheureusement cours, dans ces manifestations publiques.

La cérémonie se termina par un salut solennel auquel Monseigneur officiait. Il donna sa bénédiction à l'assistance.

Ce matin, la démonstration de la Fête du Travail commence par la grande parade.

CONVENTION D'ELECTRICIENS

Plusieurs délégués d'Ottawa, assisteront à la convention annuelle, des électriciens qui, cette année, sera tenue, à Montréal, du 11 au 13 septembre courant.

LES MEDECINS D'OTTAWA

Messieurs les médecins des comtés d'Ottawa et de Pontiac qui n'auraient pas encore déposé leurs votes pour l'élection d'un gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens, dans cette division électorale, voudront bien prendre note de la date du dépouillement du scrutin, qui sera le 4 septembre et se hâter de voter.

LE TEMOIGNAGE DES MARCHANDS DE BOIS

A lire, à la page 9, des citations de dépositions de Marchands de Bois, qui donnent le démenti aux calomnies de M. Bourassa et du "Nationaliste".

L'HON. M. MATHIEU

Nous regrettons d'apprendre que l'hon. M. Mathieu, conseiller législatif, est dans un état de santé précaire. Il est depuis quelques jours à l'Hôtel-Dieu où le Dr Marier doit lui faire subir une opération.

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

Une dépêche datée de Rambouillet, France, du 31 août, dit: M. Doumergue, ministre du Commerce, annonce que les négociations entre les représentants du Canada et de la France au sujet d'une nouvelle convention commerciale sont terminées; il ne reste plus que quelques détails à régler.

Les conditions de cette convention ne seront divulguées que lorsque tous les petits détails auront été réglés; mais on croit que les deux pays se sont réciproquement consenti des avantages de tarif sur leurs exportations respectives.

IL AVAIT FAIM ET SE LIVRE

Le payeur défalcaire Cather, après six mois d'exil se livre, à Londres, aux autorités policières

IL EST ARRIVE, HIER MATIN, A MONTREAL, SOUS BONNE GARDE

John Stewart Cather, payeur défalcaire de la banque "British North American", qui, au 24 septembre 1906 disparaissait soudainement, emportant dans une sacoche la somme de \$6,500 a été enfin capturé par la police.

Il arrivait hier matin, à Montréal, à bord du transatlantique "South-west", de la ligne Dominion.

Cather était un tempérament, un sobriquet mais il était un joueur invétéré. C'est un Irlandais du meilleur sang, dont la famille est riche et hautement respectable. Il est âgé de 32 ans, célibataire et pendant son séjour à Montréal, il faisait partie de la troisième Compagnie de l'Artillerie légère, locale. Quoique les autorités de la banque, ainsi que de la police, fussent en connaissance, dans le temps même, de la fuite de Cather, il arriva qu'il se vada aux yeux même de la police. Comment et pourquoi, reste à savoir. Cependant, il y a quelques semaines, après avoir épuisé ses ressources, fruits de ses vols, et se trouvant dans la déche la plus extrême, le ci-devant, commis de banque, renié par ses parents, abandonné par ses amis, traqué par la police anglaise, mourant d'inanition, entra dans le bureau du chef de la streté de "Scotland Yard", et se constituait prisonnier. Il paraissait épuisé. La faim, la crainte et les privations, avaient accompli, ce que la police n'avait pu faire. Que lui importait, disait-il, un long séjour en prison, si, seulement il pouvait trouver dans l'exil, un morceau de pain pour apaiser sa faim. Il se montra très repentant et manifesta le désir de retourner au Canada pour exaier dans les cachots, l'offense dont il s'était rendu coupable.

Cather, dit qu'il doit sa déchéance, aux jeux de hasard. Se voyant tout-à-coup englouti dans le tourbillon financier qui fondit irrésistiblement sur lui, il chercha, par tous les moyens possibles à se dégager de l'étreinte. Sa fortune personnelle y passa; puis, il ne trouva d'autre recours, que de glisser furtivement une main criminelle dans la caisse de ses patrons. Ce fut d'abord, de petits montants, qui passèrent dans le vide, puis, des sommes considérables. Enfin, la mesure étant pleine, effrayé de son audace et du péril de la découverte, il prit le parti de fuir. Cependant, les autorités de la banque étaient déjà au courant de sa faiblesse. C'est là où l'on se demande la raison pour laquelle il ne fut pas écroué. Les dépositaires il est vrai, ne souffrirent aucunement de la trahison du commis de banque, parce que les autorités de l'institution tinrent l'affaire secrète, dans leur intérêt.

Cather alla à New-York, d'abord, puis, de là, il se rendit à Londres où il se constitua prisonnier. Les détectives locaux avertis, allèrent le chercher.

LE NAUFRAGE DE LA BARQUE "GERMAINE"

L'enquête est close, mais le jugement sera rendu plus tard.

L'enquête dans l'affaire de la collision de l'"Imperial", de la Compagnie de Navigation Canadienne, et de la barge "Germaine", vendredi dernier, s'est terminée, samedi matin. Le commandant Spain, de l'Amirauté, préside, assisté des capitaines J. J. Riley et Reid. Au cours de la preuve, le capitaine Paul déclara que le cordon du gonf d'alarme fonctionnait imparfaitement, attendu qu'un des chauffeurs y avait étendu sa chemise pour la faire sécher.

Les aubes étaient mal articulées. M. Philippe Ducloux, inspecteur de navires, par contour, dit, qu'après examen de l'"Imperial", au mois de mai dernier, il le trouva en excellent état. Son certificat fut cependant refusé par les autorités à Ottawa, parce que les documents d'enregistrement à la Douane ne furent point produits à temps.

Il s'agissait alors de changer le nom du bateau qui portait le nom de "Sovereign" pour celui de l'"Imperial". Depuis lors, paraît-il, les propriétaires de l'"Imperial" auraient négligé à tort ou à raison de remplir certaines formalités essentielles pour établir leur état civil. Le jugement dans cette cause sera rendu plus tard.

M. EMILIANO RENAUD

M. Emiliano Renaud, notre pianiste virtuose était à Montréal, depuis samedi et il est parti, hier soir, pour Indianapolis, reprendre ses cours au Conservatoire de cette dernière ville. Il a passé ses vacances à Paris, et est venu à Montréal, dire bonjour à ses nombreux amis et admirateurs. Il est plus que satisfait de sa position de professeur en chef de la classe de piano du Conservatoire d'Indianapolis. Il dit aussi que le public américain est plus que bien traité, à chaque fois qu'il a donné. Il est parti, en nous promettant de nous envoyer des nouvelles. Bon voyage.

DEBARDEUR NOYE

Louis Hendy, 37 ans, de Edinburgh, Ecosse, s'est noyé, samedi matin, à 11 heures, alors qu'il aidait au chargement du "Fremona". Il était domicilié au No 346 Notre-Dame.

LA GREVE DES TAILLEURS

La grève des tailleurs en confection se continue. Le nombre total des révisés est de 700 environ.

M. GERMAIN BEAULIEU

M. Germain Beaulieu, secrétaire de la Société des Artisans, est de retour d'un voyage de quelques mois en Europe.

M. ERNEST LAVIGNE

M. Ernest Lavigne, le musicien et compositeur bien connu, qui est dangereusement malade à l'Hôtel-Dieu, éprouvait un léger mieux, hier soir.

INTERVENTION DEMANDEE

Mgr Sbaretta appelé à régler un différend dans le diocèse du Sault Ste-Marie

Les paroissiens canadiens-français de Blind River, dans le Nipissing, demandent un curé qui comprenne leur langue

Ottawa, 1.—Une importante délégation composée des principaux Canadiens-français du Nipissing, qui font partie du diocèse du Sault Ste-Marie, est arrivée hier à Ottawa.

Le but de cette délégation, est de soumettre au délégué apostolique, Mgr Sbaretta, certains griefs dont se plaignent les fidèles du diocèse de Mgr Scollard, de North Bay.

Mgr Scollard nommé, il y a un mois, à Blind River, un curé irlandais qui ne parle pas un mot de français. Or, à Blind River, 90 pour cent des fidèles de la paroisse sont des Canadiens-français qui ne parlent pas un mot d'anglais, sauf quelques-uns qui le comprennent fort mal.

On a, à maintes reprises, demandé à Mgr Scollard de donner à cette paroisse canadienne-française un curé qui pourrait comprendre les Canadiens-français, puis être compris d'eux également. Jusqu'à présent, Sa Grandeur a refusé de se rendre au désir des paroissiens de Blind River. Il a donc été décidé d'envoyer une délégation auprès de Mgr Sbaretta, qui expliquera les faits, et qui demandera au délégué papal de vouloir bien intervenir dans le différend qui existe en ce moment.

LES ÉCOLES PROTESTANTES

Les parents catholiques ne peuvent y envoyer leurs enfants.

À la grand-messe de Saint-Louis de France, hier matin, au cours de son allocution, M. l'abbé Grégoire, en parlant de la rentrée des classes, a dit qu'il était défendu aux parents catholiques d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes, sans une autorisation spéciale de l'Archevêque, et cela, sous peine de refus des sacrements.

CONGESTION DU TRAFIC

Les marchands se plaignent de la lenteur apportée à la livraison de la marchandise.

À cette époque de l'année où le commerce est le plus actif et le plus considérable, on se plaint chez les marchands au gros et les importateurs de la congestion du trafic par les chemins de fer; de la lenteur surtout apportée par les compagnies à la livraison des marchandises qui restent entreposées des jours entiers dans des wagons aux terminus à Montréal.

En raison de la grande prospérité du pays, les commandes ont augmenté considérablement, mais la cause des pertes réside en fait que les marchandises ne peuvent être que très lentement délivrées, soit sur les quais quand elles sont transportées par bateaux, ou aux terminus de chemins de fer, quand elles proviennent des États-Unis.

Il est absolument nécessaire pour que la prospérité commerciale continue sa marche ascendante que cet état de choses soit amélioré incessamment.

L'EXPOSITION D'ELECTRICITE

L'exposition de l'électricité installée au Manège Militaire ouvre ce soir ses portes. Nombreux sont les exécutifs. Parmi les principaux exposants nous relevons les noms de la Canadian Fairbanks Co., de la Fairbanks Morse Co., de la Dartmouth Electric Light & Power Co., de Portsmouth, N. E., etc.

Les appareils exposés sont des plus intéressants et font honneur à l'industrie électrique de notre pays. Nous aurons lieu, du reste, d'en parler plus longuement dans le cours de cette exposition.

DECES D'UN JOURNALISTE

Les journalistes de Montréal apprenaient hier avec regret, le décès de John Attenborough, représentant du "Manchester Guardian", un des principaux journaux d'Angleterre, et bien connu à Montréal. M. Attenborough arrivait à Montréal, la semaine dernière après une heureuse traversée sur le "Virginian". Il fut pris d'une indisposition subite en visitant Saskatoon. Transporté à l'hôpital de Glangary il succomba malgré les soins les plus empressés des médecins de cette institution.

UN VOLCAN CANADIEN

Des chasseurs en découvrent un en pleine activité dans les régions arctiques

SPECTACLE SAISISANT

Ottawa, 1.—L'intérêt des cercles géologiques a été éveillé au plus haut point par le récit de chasseurs de retour d'une excursion dans l'extrême Nord. Comme ils descendaient un des affluents de la rivière Mackenzie, ils découvrirent sur la limite arctique un énorme volcan en pleine activité.

Leurs dépositions ont été recueillies par M. A. P. Low, le sous-ministre des Mines, et le directeur du service géologique. Ce volcan a une grande hauteur et son cratère projette d'épais tourbillons de fumée noire.

La nuit surtout, disent les chasseurs, l'effet est saisissant, avec le reflet des flammes et les colonnes de fumée projetées à d'énormes distances, on croirait le ciel en feu. Les Indiens qui habitent la contrée disent que c'est récemment que les flammes et la fumée ont fait leur apparition. Ils croient que c'est l'annonce de quelque affreuse calamité et refusent de s'approcher du volcan.

M. Low a envoyé M. Keeffe, de son département, visiter le volcan et recueillir sur les lieux des renseignements géologiques à ce sujet. M. Keeffe remontera la rivière Pelly et hivernera à sa source. Au printemps il descendra l'affluent du Mackenzie jusqu'à l'endroit où les chasseurs ont relevé l'existence du volcan.

LA LISTE NOIRE

Quatre cadavres à la morgue

J. B. Laxacé, 61 rue des Jurés, frappé par son cheval, est tombé raide mort.

William Learmont, 317 rue Sherbrooke, mort subitement.

Edouard McKen, 49 ans, 171 St-Antoine, récemment arrivé d'Irlande, trouve la mort dans la rue.

Un conducteur du Grand-Tronc, dont le nom est inconnu, a été tué accidentellement à Dixie.

AUX HOPITAUX

Aux hopitaux on rapporte les cas d'accidents suivants: Mme Jacques Lefleur, rue du Champ de Mars, chute sur le trottoir et fracture d'une jambe. M. D. McGee, blessé en tombant près du tunnel, rue Beaudry. A. Campbell, angle Ste-Catherine et St-Denis, chute et fracture d'un bras. Maggie Guy, Craig et Plessis, contusions à la tête en tombant sur le trottoir.

LES DOUANES

Ottawa, 1er.—Le revenu de la douane du Dominion pour le mois d'août, accuse la phénoménale augmentation de plus d'un million de dollars sur celui de 1906.

Les recettes totales pour le mois dernier, ont été de \$5,643,402.

Pour les cinq derniers mois de l'année fiscale, les recettes ont été de \$26,209,097; pour la même époque, l'an dernier, elles ont été de \$20,337,031, ce qui constitue une augmentation de \$5,872,065 pour cette année.

LES ELECTIONS A ST JOHN ET A BROCKVILLE

Ottawa, 1er.—Les bulletins pour St. John et Brockville, seront émis aujourd'hui.

Bien que la date des élections n'ait pas été définitivement fixée, il est probable que les nominations dans les deux comtés auront lieu mercredi, le 18, et l'élection, le 25.

CHINOIS DE CONTREBANDE

La police de Montréal a été informée par dépêche d'Ottawa que 19 Chinois ont été passés en contrebande au Cap Breton. Plusieurs des Mongoliens ont été capturés. Les autres, dit-on, seraient à Montréal ou dans les environs.

LE PONT DE TERREBONNE

Vers la fin du mois de septembre aura lieu l'inauguration du nouveau pont métallique reliant Terrebonne à St-François de Sales.

Ce pont a coûté \$65,000, et portera le nom de Préfontaine-Prévost.

L'hon. Lomer Gouin, l'hon. J. Prévost, plusieurs députés fédéraux et plusieurs membres de la législature assisteront à l'inauguration.

Advertisement for Ruberoid roofing material, highlighting its durability and ease of installation. Includes contact information for The Standard Paint Company of Canada, Limited.

Advertisement for Freeman Restaurant, established in 1897, located at 154-156 St-Jacques. Features a list of menu items and contact details.

Advertisement for Café St-Regis, offering a menu and contact information at 118 Rue St-François-Xavier.

Advertisement for Dr. G. A. Gendreau, a surgeon-dentist located at 293-295 St-Jacques.

Advertisement for Louis Duhamel, a tailor and importer located at 12 et 14 Rue Windsor.

Advertisement for Avis National Gas Co., located at North Hatley, offering gas services.

Advertisement for Revenus Douaniers, providing information on customs duties and taxes.

Advertisement for Feu Mme B. Giroux, a funeral home located at 306 Rue St-Urbain.

Advertisement for Hotel à Vendre, offering a property for sale or lease in the St-François area.

Large advertisement for GORDON'S LONDON DRY, GORDON'S OLD TOM, and GORDON'S SLOE GIN, featuring the brand's logo and contact information for LAW, YOUNG & CO.